



Document d'objectifs – Natura 2000

TOME 2 : FICHES ESPECES ET HABITATS

Zone de Protection Spéciale
« Forêts picardes : Compiègne, Laigue, Ourscamps »
FR2212001

Site d'Importance Communautaire
« Massif forestier de Compiègne, Laigue »
FR2200382

Opérateur local :
Office National des Forêts
Agence de Picardie
15 avenue de la division Leclerc
60321 Compiègne cedex



ANNEXE 1
FICHES ESPECES



Directive « Oiseaux » : Annexe I; Convention de Berne: Annexe II; Cotation UICN: Europe: vulnérable, France: à surveiller
Espèce nicheuse



Description de l'espèce

Taille : 14,5 – 16 cm

Envergure: 27-30 cm

Cette petite alouette trapue, à huppe érectile, est de couleur brun fauve, fortement rayé, sur le dessus et blanc crème, rayé à la poitrine, sur le dessous. Elle a des sourcils blancs qui se rejoignent sur la nuque et ses joues sont rousses. Sa queue est courte et carrée ; ses ailes arrondies sont larges et marquées d'une tache caractéristique noire encadrée de blanc, au niveau du poignet.

Biologie de l'espèce

Les oiseaux autochtones ne s'éloignent guère et errent localement en petits groupes en dehors de la période de reproduction ; ils sont rejoints par des migrateurs plus septentrionaux, qui viennent hiverner.

Cette espèce se repère essentiellement grâce à son chant, mélodieux et caractéristique, émis en vol, du sol ou depuis un perchoir. Elle est souvent perchée sur des arbres ou des fils. Son vol est onduleux, avec des battements en série et des glissés.

Reproduction : l'Alouette lulu niche au sol à l'abri d'une touffe, au moins deux fois par an. Elle pond de fin mars à juin ; les 3 à 5 œufs sont incubés 12 à 15 jours ; les jeunes quittent le nid après 10 à 13 jours, en restant au sol tout d'abord. Leur émancipation intervient 16 à 18 jours plus tard.

Régime alimentaire : l'Alouette lulu est insectivore et granivore, selon les saisons ; lorsque les insectes viennent à manquer, elle mange des graines et des parties de plantes.

Répartition nationale

Largement sédentaire, la population française de l'Alouette lulu est rejointe en hiver par des oiseaux provenant du nord-est de l'Europe. Au cœur de son aire de répartition, la France héberge entre 10 000 et 100 000 couples nicheurs

Présence sur le site

L'espèce est observée ponctuellement sur la ZPS. La

Habitats

L'Alouette lulu se cantonne sur les terrains secs, ensoleillés, à végétation rase et clairsemée, tolérant la présence de petits arbres ou de buissons éparses : pelouses, landes rases à bruyères, coupes rases forestières, très jeunes plantations d'arbres, clairières résultant d'incendies, pare-feu forestiers, friches, vignobles, pâturages.

Menaces potentielles

- Les travaux sylvicoles de printemps ont une incidence sur les nichées
- Disparition des biotopes favorables à l'espèce (intensification des pratiques agricoles, boisement de landes et de friches)

Mesures de gestion favorable à l'espèce

- Restaurer sur des surfaces significatives (plusieurs hectares), après exploitation ou forte éclaircie, des milieux de type lande,
- Mettre au point et réaliser un programme de conservation de l'ensemble des landes et milieux équivalents

Bibliographie

Rocamora G. & Yeatman-Berthelot D. - 1999 - Oiseaux menacés et à surveiller en France. Liste rouge et recherche de priorités, population, tendances, menaces, conservation. Société d'Études Ornithologiques de France / Ligue pour la Protection des Oiseaux. 560 p.

Classe: Oiseaux, Ordre: Accipitriformes, Famille: Accipitridés

Bondrée apivore

Code Natura 2000 A 072

Pernis apivorus



Directive « Oiseaux » : Annexe I ; Convention de Berne : Annexe II ; Convention de Bonn : Annexe II ; Convention de Washington : Annexe I ; Cotation UICN : Europe : non menacée, France : non menacée
Espèce nicheuse



Description de l'espèce

Taille : 50 – 58 cm Envergure: 135 – 150 cm

Ce rapace est de taille proche de celle de la Buse variable, avec une tête plus fine.

Le plumage est très variable mais le dessus des ailes présente toujours des barres sombres, de même que la queue.

La tête du mâle est souvent gris cendré, le dessus brun grisâtre et le dessous généralement fortement barré, rayé ou tacheté de brun. La femelle est plus brune sur la tête et le dos. Tous deux peuvent être très sombres ou blancs dessous. Les jeunes sont aussi variables mais en général plus sombres.

Biologie de l'espèce

Cette espèce migratrice, qui hiverne dans les milieux forestiers d'Afrique centrale et occidentale, est présente de la mi-mai à fin août.

Elle occupe un vaste territoire (moyenne nationale de 10 km²). Son abondance varie annuellement, principalement en fonction des ressources alimentaires.

Reproduction : les parades nuptiales sont spectaculaires : vol en festons et cris flûtés assez mélodieux pour un rapace. L'installation des couples est rapide après le retour de l'hivernage dans le courant du mois de mai. La Bondrée construit souvent son aire sur un ancien nid de Corneille, ou dans une enfourchure, généralement haut dans un arbre. Le nid, utilisé plusieurs années de suite, est abondamment et régulièrement garni de rameaux feuillés sur la cuvette.

Deux œufs sont couvés 30 à 35 jours par les deux parents et une quarantaine de jours est nécessaire jusqu'à l'envol qui intervient autour de la mi-août. Puis les jeunes deviennent rapidement indépendants.

Régime alimentaire : l'essentiel de son alimentation est à base d'insectes hyménoptères (principalement guêpes et bourdons) dont les nids sont déterrés. La Bondrée capture également des sauterelles et des chenilles, et durant les saisons pauvres en guêpes, elle peut se nourrir de grenouilles, serpents, oisillons et souris. Elle cherche fréquemment sa nourriture au sol en se déplaçant à la manière des corvidés.

Habitats

La recherche de nourriture la conduit dans les milieux ouverts herbacés, forestiers ou non (prairies, pelouses, friches), dans les sous-bois clairs, le long des dessertes forestières et sur les cloisonnements.

La Bondrée niche dans divers types forestiers depuis des arbres d'une dizaine de mètres de haut, indifféremment en boisement feuillu ou résineux. Les taillis-sous-futaie sont également occupés aussi bien dans les arbres de la futaie que dans les cépées de taillis âgées.

Les grands ensembles paysagers associant massifs boisés et systèmes prairiaux (dans les vallées notamment) sont particulièrement favorables.

Le territoire d'une Bondrée est l'ordre de 300 à 600 hectares, mais son domaine vital est beaucoup plus important, de l'ordre de 5000 hectares.

Classe: Oiseaux, Ordre: Accipitriformes, Famille: Accipitridés

Bondrée apivore

Pernis apivorus

Code Natura 2000 A 072



G. Gast

Bibliographie

Thiollay J.-M. & Bretagnolle V. - 2004 - Rapaces nicheurs de France. Distribution, effectifs et conservation. Ed. Delachaux & Niestlé, 175 p.

Répartition nationale

La Bondrée a toujours été connue comme oiseau nicheur dans la majeure partie de la France avec des effectifs relativement faibles. Le taux de reproduction peut être variable d'une année à l'autre en fonction des disponibilités alimentaires.

Présence sur le site

L'espèce semble pouvoir exploiter l'ensemble de la ZPS. La présence d'un grand ensemble forestier associé aux vallées de l'Oise, de l'Aisne et de l'Automne constitue un habitat favorable pour cette espèce.

Le nombre de cantons possibles sur la forêt de Compiègne pu être estimé à 22. Les conditions d'inventaire n'ont pas permis de pouvoir faire cette estimation pour la partie nord de la ZPS

Menaces potentielles

- Perturbation des sites de nidification (dérangement possible)
- Diminution de la ressource alimentaire liée à la régression des milieux herbeux (fermeture des milieux, fauches répétées, diminution de l'élevage extensif)

Mesures de gestion favorables à l'espèce

- Réduction des dérangements à proximité des aires de reproduction connue d'avril à août (travaux forestiers, circulation du public); pas d'abattage d'arbres porteurs d'aires de rapaces après la mi-mars.
- Maintien de clairières, de boisements clairs, de friches et de fragments de landes dans les zones forestières.
- Limiter l'utilisation des insecticides
- gestion des annexes herbeuses forestières tenant compte de l'alimentation particulière de l'espèce (fauche tardive ou nulle)

Classe: Oiseaux, Ordre: Accipitriformes, Famille: Accipitridés



Busard Saint-Martin

Circus cyaneus

Code Natura 2000 A 082

Directive « Oiseaux » : Annexe I ; Convention de Berne : Annexe II ; Convention de Bonn : Annexe II ; Convention de Washington : Annexe II ; Cotation UICN : Europe: non menacée, France: non menacée
Espèce nicheuse



Description de l'espèce

Taille : 43 – 55 cm Envergure: 100 - 120 cm

Le mâle est gris clair sur le dessus, blanchâtre sur le dessous, avec le bout des ailes noir. La femelle est brun terne dessus, brunâtre dessous, fortement rayée sur le cou, la poitrine et les flancs, avec le même croupion blanc. Les jeunes sont d'un brun plus chaud que les femelles, avec le dessous un peu orangé, nettement rayé.

Biologie de l'espèce

Les oiseaux locaux sont partiellement sédentaires. En saison inter-nuptiale, on peut observer le passage et des apports de migrateurs plus septentrionaux.

Les Busards Saint-Martin explorent leur territoire de chasse en le survolant à très basse altitude. Ils ne se posent jamais sur des arbres.

En hiver, des Busards Saint-Martin se regroupent parfois en dortoir.

Reproduction : lors des parades nuptiales, en mars/avril, les oiseaux effectuent de nombreux vols en festons, accompagnés de cris. La ponte de 4 à 6 oeufs se fait dans un nid rudimentaire au sol, dans une végétation de 1 à 3 m de haut (céréales, broussailles, ajoncs, jeunes plantations de résineux). L'incubation dure un mois, puis l'élevage des jeunes au nid, cinq semaines environ. Après l'envol, la nichée reste cantonnée près du nid deux à trois semaines.

Régime alimentaire : il est à base de micro-mammifères et de petits oiseaux. Le Busard Saint-Martin consomme particulièrement des campagnols. De spectaculaires remises de proies entre oiseaux sont réalisées en vol.

Habitats

Ce rapace utilise surtout les territoires plats et ouverts : prairies, cultures basses, landes et marais.

Les activités de chasse sont principalement réalisées dans les milieux agricoles tandis que pour sa reproduction, le Busard Saint-Martin se cantonne dans les landes et les régénérations forestières. Une végétation haute de 1 à 3 mètres est en général favorable. Il nidifie également dans les plaines céréalières

Les parcelles ou groupes de parcelles occupées doivent avoir une surface conséquente (possibilité de plusieurs couples sur les plus vastes secteurs) et n'être pas trop éloignées des lisières externes (territoires de chasse).

Classe: Oiseaux, Ordre: Accipitriformes, Famille: Accipitridés

Busard Saint-Martin

Circus cyaneus

Code Natura 2000 A 082



P. & J.Y. Piel

Bibliographie

Rocamora G. & Yeatman-Berthelot D. - 1999 - Oiseaux menacés et à surveiller en France. Liste rouge et recherche de priorités, population, tendances, menaces, conservation. Société d'Études Ornithologiques de France / Ligue pour la Protection des Oiseaux, 560 p.

Thiollay J.-M. & Bretagnolle V. - 2004 - Rapaces nicheurs de France. Distribution, effectifs et conservation. Ed. Delachaux & Niestlé, 175 p.

Répartition nationale

Plusieurs milliers de Busard Saint-Martin sont présents toute l'année en France. Malgré l'augmentation de ses effectifs en France, la situation de l'espèce, qui pâtit du recul des ses habitats naturels favorables et adopte des milieux artificialisés, se fragilise.

Présence sur le site

Le Busard Saint Martin semble peu fréquent sur le site. Sa nidification n'a pas été constatée en milieu forestier. Le secteur sud de la forêt de Compiègne (en contact avec la plaine agricole) semble le plus favorable. Plusieurs observations avaient été notées en 1995.

Menaces potentielles

- Réalisation des travaux sylvicoles d'avril à mi-juillet à proximité des sites de nidification
- Régression des milieux ouverts de type lande,
- Dans les zones cultivées, moissons précoces, emplois d'intrants.

Mesures de gestion favorables à l'espèce

- Améliorer les connaissances des populations et de sa répartition
- Adapter le calendrier des travaux forestiers à la présence de l'espèce : achèvement des travaux avant le 1 mars dans les zones susceptibles d'accueillir l'espèce et conserver des zones de quiétude pendant la nidification
- Maintenir les surfaces en herbes ou en friche dans les zones de grandes cultures.

Classe : Bryosida, Ordre : Dicranales, Famille: Dicranaceae

Dicrane vert

Dicranum viride

Code Natura 2000 1381

Espèce inscrite à la Directive « Habitat-Faune-Flore » : annexes II; Convention de Berne : annexe I;
Liste rouge des bryophytes européennes: Europe: vulnérable



Description de l'espèce

Bryophyte acrocarpe, de couleur vert foncé à olivâtre et parfois noirâtre chez les formes vieilles, dont les tiges, dressées et rameuses (dichotomes), peuvent atteindre 15-30 mm.

Les feuilles, dressées, lancéolées, concaves, entières (non dentées ou très faiblement à l'apex), flexueuses, très fragiles et presque toujours brisées aux deux tiers de la base, sauf chez les juvéniles, sont longues de 4 à 5 mm et se terminent insensiblement en pointe très aiguë. Le limbe foliaire ne possède qu'une seule assise de cellules, même à la marge, sauf dans la partie apicale où quelques portions d'assises marginales ont deux cellules. La nervure est forte (90 à 140 µm à la base) et atteint le sommet de la feuille en occupant presque toute la pointe. Les feuilles périchétiales sont engainantes et brusquement contractées en une très longue pointe subulée. Les gamétophytes ont un aspect identique.

Biologie de l'espèce

Le dicrane vert est un bryochaméphyte qui se rencontre sous la forme de petits coussinets d'un vert très foncé.

On ne connaît pas le gamétange mâle. La capsule ne fait que 2,5 à 3 mm ; elle est dressée, symétrique, oblongue, à peine incurvée, de couleur jaune-brunâtre, et, une fois vide et à sec, discrètement ridée. L'anneau de l'urne est pourvu d'un péristome rouge. L'opercule, jaune, présente un long bec oblique de 1,25 à 2 mm. La soie est dressée et est logue de 2 à 3 cm ; elle est d'abord jaune, puis devient rouge-brun. Les spores, de 16 à 21 µm de diamètre, sont mûres en juillet-août.

Les apex foliaires brisés peuvent servir de propagules et ainsi propager l'espèce de manière végétative, surtout lors de fortes humidités atmosphériques qui engendrent une modification du port de la plante (feuilles dressées devenant très cassantes). Certaines espèces animales comme des petits mammifères des escargots ou des insectes sont réputées pouvoir disperser les propagules le long des troncs.

Habitats



Le dicrane vert apparaît fréquemment en petites touffes ou en coussins isolés, en association avec d'autres espèces occupant la même niche écologique comme *Dicranum montanum*, *Hypnum cupressiforme* var. *filiforme*.

La taille de ses touffes, fixées sur les troncs à 20-50 cm du sol, peut parfois être plus conséquente (de 10 à 15 dm²) formant souvent dès lors des populations presque monospécifiques.

L'espèce, mésophile, sciaphile et essentiellement corticole (mais aussi signalée sur des rochers siliceux) se développe dans des conditions d'humidité forte et soutenue. Elle colonise la base des troncs d'essences à écorce lisse comme le hêtre ou le charme.

Les vieilles forêts denses caducifoliées conviennent particulièrement.



Classe : Bryosida, Ordre : Dicranales, Famille: Dicranaceae

Dicrane vert

Dicranum viride

Code Natura 2000 138A

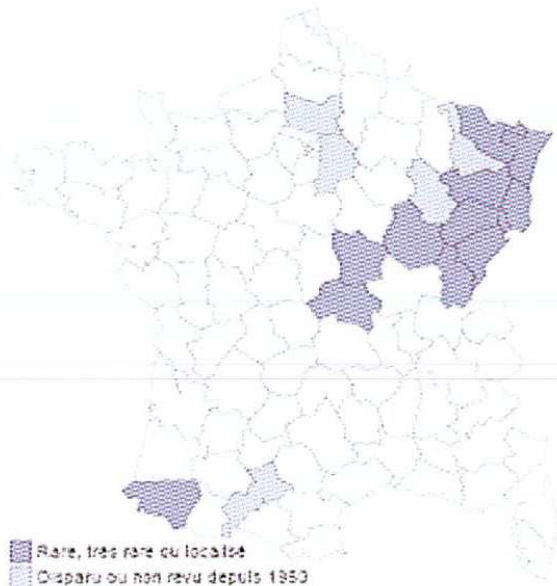


Répartition nationale

En France, ce taxon est en limite absolue d'aire européenne vers le sud et l'ouest. Il se cantonne essentiellement dans l'est de la France (Franche-Comté, Lorraine, Alsace).

Présence sur le site

La présence de cette espèce était attestée depuis les années 1930 dans le massif de Compiègne dans deux stations (Gaume, 1964). L'espèce a été observée de nouveau en 2002 (Jacques Bardat, Daniel Mure). Les prospections réalisées dans le cadre de l'élaboration du document d'objectifs ont permis de préciser la répartition de cette espèce sur le massif et identifier une population assez importante.



Carte extraite de Bensettiti F., Gaudillat V., Malengreau D., Quéré E. & al. - 2002

Bibliographie

Bensettiti F., Gaudillat V., Malengreau D., Quéré E. & al. - 2002 - Cahiers d'habitats Natura 2000. Espèces végétales. Tome 6, p31-33.

Centre de Recherche de la Nature, des Forêts et du Bois - 2006 - Cahiers d'habitats Natura 2000 - Espèces de l'Annexe II de la Directive Habitats présentes en Wallonie. Version 3, 136p.

Bardat, J. & Hugonnot, V. 2002 - Les communautés à *Dicranum viride* (Sull. & Lesq.) Lindb. en France métropolitaine. Cryptogamie, Bryologie, 2002, 23 (2):123-147

Gaume, R. 1964 - Catalogue des muscinées de la région Parisienne. Document dactylographié. Inédit 60p.

Mesures de gestion favorables

■ Le maintien d'îlots de vieux bois où les éclaircies seront limitées et le vieillissement favorisé paraît être une possibilité de garantir la pérennité des populations importantes. Dans l'état actuel des connaissances, il n'est pas possible de donner une estimation de la taille minimale de ces îlots, mais plusieurs dizaines d'hectares d'un seul tenant sont sans doute nécessaires. La cohabitation de peuplements de bois moyen et de gros bois (parcelles voisines) peut aider l'espèce à assurer ses transferts de populations lors de la disparition naturelle ou provoquée (coupe) des arbres hôtes les plus anciens.

■ Dans les secteurs de faible densité, le marquage des arbres hôtes est souhaitable dans le but de les maintenir le plus longtemps possible.

■ Outre le maintien des populations existantes, il faut favoriser la colonisation de nouveaux arbres hôtes à proximité des noyaux existants (avoir des peuplements relais). Un suivi de la dynamique des populations est nécessaire pour évaluer l'effet d'une telle action sur le long terme.

Menaces potentielles

■ Dans la plupart des pays d'Europe, l'espèce semble en danger, rare ou au bord de l'extinction. Sa faible fertilité est invoquée, mais au vu du caractère non négligeable de ses potentialités de dispersion végétative, d'autres raisons doivent être avancées. Ainsi, la disparition ou la fragmentation des vieilles forêts, impliquant notamment le rajeunissement des peuplements ligneux caducifoliés et donc la raréfaction des arbres hôtes potentiels, pourrait aussi constituer un facteur de régression.

■ Les phénomènes globaux de changement climatique ont certainement également un rôle à jouer (élévation des températures et baisse de l'humidité relative), de même que la pollution atmosphérique (provoquant notamment des pluies acides).



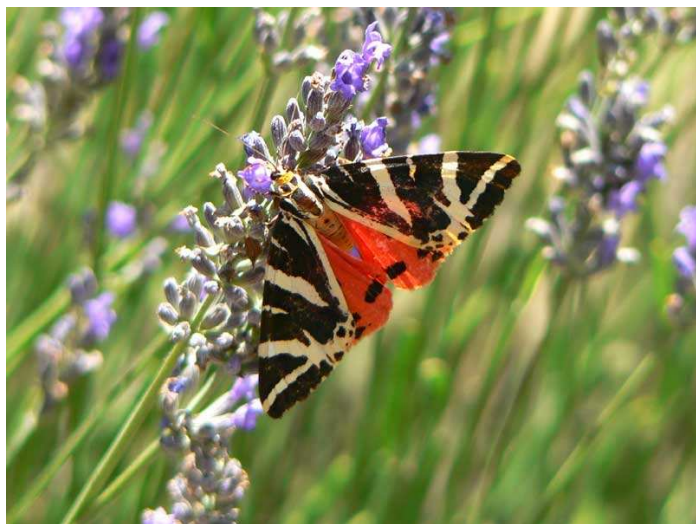
Classe : Insecta, Ordre : Lepidoptera, Famille: Arctidae

Ecaille chinée

Eupalagia quadripunctaria

Code Natura 2000 1078

Espèce inscrite de la Directive « Habitat-Faune-Flore » : annexes II



Biologie de l'espèce

Cycle de développement

Il n'y a qu'une seule reproduction par an.

Les œufs sont déposés par groupe sur les feuilles de plantes et d'arbustes divers (*Urtica*, *Rubus*, *Prunus*) en juillet.

L'éclosion se réalise quinze jours plus tard. Les chenilles se développent un peu avant de rentrer en hibernation. Elles redémarrent leur activité au printemps et arrivent à maturité vers la fin mai début juin.

Elles descendent de leur plante hôte pour réaliser leur nymphose dans un cocon tissé dans la litière. L'émergence des imagos a lieu en juin, on peut alors observer les écailles chinées dans des zones plus ou moins humides et au bord de l'eau en plein jour de fin juin à fin août.

Activité

Les adultes ont une activité diurne et nocturne. Ils sont plus visibles en fin d'après-midi. Les chenilles se nourrissent principalement la nuit et se cachent sous les feuilles pendant la journée.

Régime alimentaire

Les imagos émergent en été et sont très floricoles : ils visitent assidûment les inflorescences de l'eupatoire (*Eupatorium cannabinum*) et d'autres plantes dont le nectar leur est facilement accessible (cirses, hardons, centaurees, ngélique...). Ils ont une activité diurne et nocturne, étant les plus visibles en fin d'après-midi. Les œufs sont pondus sur les plantes hôtes. La chenille est polyphage, se nourrissant aux dépens de nombreuses plantes basses : eupatoires, chardons, cirses, orties, épilobes, lamiers...

Bibliographie

Bensettiti F., Gaudillat V. & al. - 2002 - Cahiers d'habitats Natura 2000. Espèces animales. Tome 7, p280-281.

Description de l'espèce

Adulte

L'écaille chinée est un papillon nocturne d'assez grande taille, présentant de fines antennes, des couleurs vives et une silhouette triangulaire au repos. Ces ailes antérieures sont brun noir, sans reflets métalliques, ornées de bandes blanches obliques, dont une en forme de V à l'extrémité alaire. Les ailes postérieures rouge-orangées sont ornées de taches noires irrégulières. Le thorax est noir rayé de jaune, l'abdomen est orangé et orné d'une rangée médiane de points noirs. Les sexes sont semblables.

Chenille

La chenille est noire avec une large bande dorsale jaune et des taches latérales pâles. La larve atteint 50 mm au dernier stade larvaire.



Habitats

L'Ecaille chinée fréquente les zones peu ombragées, les friches, jardins, vallées, coteaux ensoleillés, les allées forestières et les parcelles en régénération.

Mesures de gestion et menaces potentielles

En France, cette espèce n'est pas menacée et ne nécessite pas la mise en place de mesures de gestion particulière. On peut toutefois recommander de :

- Conserver des bandes enherbées le long des routes, sentiers et layons forestiers.
- Retarder la fauche de ces layons
- Conserver les secteurs ouverts en milieu forestier (clairières, zone de stockage).
- Limiter les traitements (herbicides, insecticides).

Répartition géographique

L'Ecaille chinée est répandue dans toute l'Europe moyenne et méridionale. Elle est présente partout en France.

Présence sur le site

L'espèce est présente et abondante sur tout le site.

Classe: Oiseaux, Ordre: Caprimulgiformes, Famille: Caprimulgidae

Engoulevent d'Europe

Code Natura 2000 A 22A

Caprimulgus europaeus



Directive « Oiseaux » : Annexe I; Convention de Berne: Annexe II; Cotation UICN: Europe: en déclin, France: à surveiller
Espèce nicheuse



S.Hellio

Biologie de l'espèce

L'Engoulevent d'Europe migre en hiver, en Afrique tropicale. Il est présent dans nos régions de fin avril à début septembre. C'est un oiseau crépusculaire et nocturne. La journée, il se repose couché au sol ou sur une branche basse, où il ressemble alors à un morceau de bois mort. Son chant, caractéristique, rappelle plus celui d'un crapaud que d'un oiseau.

Reproduction : au début de l'été, le mâle chante et exécute un vol accompagné de claquements d'ailes. L'espèce ne construit pas de nid : la femelle pond ses œufs, au nombre de 2, à même le sol, dans une simple cuvette, généralement dans une zone dégagée, une petite clairière. Deux pontes ont lieu, en mai-juin et en juillet-août. Incubation et élevage prennent une vingtaine de jours chacun, suivis d'une émancipation rapide.

Régime alimentaire : au crépuscule, l'Engoulevent d'Europe part en chasse d'un vol léger et silencieux. Son régime insectivore est largement basé sur les papillons de nuit mais cet oiseau capture également des coléoptères, gros et petits.

Répartition nationale

L'espèce est un nicheur devenu rare même si elle est encore assez largement répartie sur le territoire. En Picardie, une population significative est notamment présente en forêt d'Ermenonville (Oise).

Présence sur le site

L'espèce a déjà été observé ponctuellement sur le massif. Les inventaires réalisés en 2007 et 2008 n'ont pas permis de mettre en évidence sa présence sur le site. Le milieu n'est globalement pas très favorable.

Description de l'espèce

Taille : 25 – 28 cm Envergure: 54 – 60 cm

L'Engoulevent est un oiseau élancé volant à la façon d'un faucon. Son plumage brun-gris le camoufle parfaitement au sol, dans les feuilles mortes et les branchages. Le mâle se distingue de la femelle par des taches blanches au bout des ailes et aux bords extrêmes de la queue, bien visibles en vol. Le bec court, crochu et très échancré de l'Engoulevent ressemble à celui du Martinet.

Habitats

L'Engoulevent d'Europe se cantonne dans les landes et régénérations forestières basses, de préférence résineuses, avant leur fermeture (par une végétation trop dense et trop haute). Il évite les surfaces trop petites et isolées ainsi que les sols trop humides.

Menaces potentielles

- La circulation automobile est un facteur de mortalité
- Travaux sylvicoles (surtout mécaniques) de printemps, dans les régénérations forestières
- Régression des landes

Mesures de gestion

- Favoriser le maintien, voire la restauration des landes et milieux équivalents. Restaurer des surfaces significatives (sur plusieurs hectares), après exploitation ou forte éclaircie,
- Ne plus intervenir dans le cadre de nettoyages de coupes et de jeunes plantations pendant la période de reproduction, d'avril à juillet inclus
- Limiter l'utilisation de pesticides en forêt et dans les milieux semi-naturels.

Bibliographie

Rocamora G. & Yeatman-Berthelot D. - 1999 - Oiseaux menacés et à surveiller en France. Liste rouge et recherche de priorités, population, tendances, menaces, conservation. Société d'Études Ornithologiques de France / Ligue pour la Protection des Oiseaux, 560 p.

Classe: Oiseaux, Ordre: Coraciiformes, Famille: Alcedinidés



Martin pêcheur

Alcedo atthis

Code Natura 2000 A 229

Directive « Oiseaux » : Annexe I; Convention de Berne: Annexe II; Cotation UICN: Europe: en déclin, France: à surveiller
Espèce nicheuse

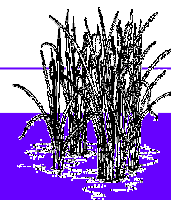


Description de l'espèce

Taille: 15 – 17 cm Envergure : 24 – 26 cm

Ce petit oiseau a une silhouette et des couleurs uniques. Doté d'un long bec noirâtre, il arbore des ailes bleu vert, un dos bleu brillant, un ventre et des joues orange vif et des taches blanches au cou et aux joues.

Son vol très rapide, direct, au ras de l'eau fait penser à une "flèche bleue". Solitaire, il se perche souvent à l'affût sur les berges, en agitant nerveusement sa tête et sa queue.



Biologie de l'espèce

Le Martin-pêcheur est une espèce sédentaire en France, mais en cas d'hiver rigoureux, il fuit les zones gelées.

Reproduction : pour nicher, le Martin-pêcheur creuse un terrier (galerie de 50 à 90 cm de profondeur) dans une berge escarpée d'étang ou de rivière, voire dans une sablière ; il lui suffit de trouver un dénivelé vertical résistant et meuble, même modeste. Les mêmes trous sont fréquemment utilisés pour se reproduire au fil du temps, mais rarement par les mêmes individus. Les couples, bien séparés entre eux, élèvent deux à trois nichées chaque année, d'avril à août. Les pontes comptent de 6 à 7 oeufs, incubés pendant 19 à 21 jours. Les jeunes s'envolent 23 à 27 jours plus tard et sont rapidement indépendants.

Régime alimentaire : il est largement piscivore. Le Martin-pêcheur plonge depuis des perchoirs où il est à l'affût pour pêcher de petits poissons ou encore des larves d'insectes et de batraciens. Il lui arrive aussi de voler sur place pour guetter le poisson, et de plonger en vol.

Habitats

Le Martin-pêcheur est lié aux milieux aquatiques de toute nature pour son alimentation.

Il recherche des zones poissonneuses pas trop profondes avec des postes d'affût au-dessus de l'eau (branches, souches...). Un boisement en bordure d'eau lui est donc favorable.

Bien qu'il préfère nicher au-dessus de l'eau, il peut s'en éloigner un peu pour sa reproduction, à la recherche d'un escarpement en sédiment à la fois meuble et résistant pour creuser son terrier

Menaces potentielles

- Dégradation et destruction des milieux humides
- Pollution des eaux
- Dérangements (parcours de pêche, activités récréatives...)

Répartition nationale

En France, le statut de cette espèce n'est pas jugé défavorable. Il est largement réparti sur tout le territoire français, à l'exception des zones montagneuses et de la Corse où il est très rare. Sa population est estimée entre 1 000 et 10 000 couples.

Présence sur le site

Le Martin pêcheur est fréquemment observé le long des cours d'eau intra-forestiers, à proximité des mares et sur les étangs du massif forestier.

Mesures de gestion favorables à l'espèce

- Maintien des ripisylves
- Préservation de la qualité biologique des cours d'eau et des plans d'eau

Bibliographie

Rocamora G. & Yeatman-Berthelot D. - 1999 - Oiseaux menacés et à surveiller en France. Liste rouge et recherche de priorités, population, tendances, menaces, conservation. Société d'Études Ornithologiques de France / Ligue pour la Protection des Oiseaux, 560 p.

Classe: Oiseaux, Ordre: Passeriformes, Famille: Laniidés



Pie-grièche écorcheur

Lanius collurio

Code Natura 2000 A 338

Directive « Oiseaux » : Annexe I; Convention de Berne: Annexe II; Cotation UICN: Europe: en déclin, France: en déclin
Espèce nicheuse



Biologie de l'espèce

La Pie-grièche écorcheur est une espèce migratrice, présente de mai à août ; Elle hiverne en Afrique orientale. Les territoires, de 1 à 3 ha, sont souvent agrégés à la faveur de l'étendue de l'habitat. En vol, qui est direct, sa silhouette allongée est rapide ; elle peut également voler sur place ou glisser au ras des haies ou du sol. Elle est souvent posée, à l'affût, sur un arbuste, un piquet ou des fils barbelés. Au printemps, le mâle chante (gazouillis peu sonore, musical et prolongé) imitant parfois d'autres oiseaux et divers bruits de son environnement quotidien.

Reproduction : la femelle construit un nid, entre 1 et 3 m de hauteur, dans un buisson, de préférence épineux. La nichée annuelle comporte 5 à 6 oeufs, qui sont incubés 14 à 16 jours. Les jeunes quittent le nid à 14-15 jours et sont indépendants 15 jours plus tard.

Régime alimentaire : la Pie-grièche écorcheur chasse à l'affût, depuis une branche surélevée ou un câble téléphonique, puis elle fond sur la proie ainsi repérée. Son spectre alimentaire est diversifié, allant des insectes (coléoptères, sauterelles...) aux petits vertébrés, voire de jeunes oiseaux. Elle a un comportement d'empalement des proies en excédent, sur les épines (de buissons de Prunellier ou autres arbustes épineux, voire de barbelés). Elle se constitue ainsi des réserves de nourriture.

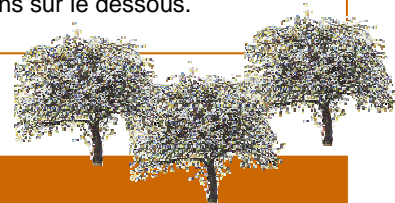
Bibliographie

Rocamora G. & Yeatman-Berthelot D. - 1999 - Oiseaux menacés et à surveiller en France. Liste rouge et recherche de priorités, population, tendances, menaces, conservation. Société d'Études Ornithologiques de France / Ligue pour la Protection des Oiseaux, 560 p.

Description de l'espèce

Taille : 16 – 18 cm Envergure: 24 - 27 cm

Chez cet oiseau au bec légèrement crochu, le mâle a une calotte, la nuque et le croupion gris clair, un large bandeau noir sur les yeux, la gorge blanche, le dos roux, le dessous blanc rosé et la queue noire margée de blanc. La femelle est brune, avec un bandeau peu marqué, le dessous blanc jaunâtre marqué de fins croissants bruns, la queue sombre avec moins de blanc. Le jeune lui ressemble, plus roux sur le dessus et plus marqué de croissants bruns sur le dessous.



Habitats

La Pie-grièche écorcheur est présente dans une large gamme de milieux ouverts avec des buissons épineux, riches en invertébrés de taille moyenne à grosse : landes, friches, prairies de fauche, pâturages, régénérations forestières aérées.

Menaces potentielles

- Travaux sylvicoles de printemps dans les secteurs favorables en contexte forestier
- Disparition des haies et buissons d'épineux
- Disparition des prairies

Mesures de gestion

- Favoriser le retour à une agriculture extensive, restaurer les haies, conserver des prairies de fauches,
- Entretien des friches engendrées par la déprise agricole

Répartition nationale

L'espèce est assez commune en France, sauf au nord d'une ligne reliant grossièrement Nantes à Charleville-Mézières. L'effectif national est compris entre 160 000 et 360 000 couples.

Présence sur le site

L'espèce niche régulièrement dans les zones prairiales situées au nord de la ZPS aux environs de Bailly, Carlepont et Chiry Ourscamps. En forêt, sa présence est liée aux grandes ouvertures provoquées par des tempêtes. Sa population a donc diminué au cours de la dernière décennie (reconstitution des grandes trouées de 1984)

Classe: Oiseaux, Ordre: Piciformes, Famille: Picidés

Pic mar

Code Natura 2000 A 238

Dendrocopos medius



Directive « Oiseaux » : Annexe I; Convention de Berne: Annexe II; Cotation UICN: Europe: non défavorable, France: à surveiller
Espèce nicheuse



P. Vanmeerbeeck

Description de l'espèce

Taille: 20 –22 cm Envergure : 33 - 36cm

Chez le Pic mar, les deux sexes sont très semblables (la femelle est plus terne). Le dessus est noir tacheté de blanc, le dessous est blanc avec des flancs rayés de noir et le bas-ventre rose. La tête est ornée d'une calotte rouge clair sans bordure noire, et la joue blanche surlignée par une barre noire interrompue à l'arrière de la tête.



Biologie de l'espèce

Espèce sédentaire, le Pic mar est discret. Il tambourine rarement. Son caquètement rapide ressemble à celui du Pic épeiche ; son chant, émis par le mâle en période de nidification, est lent, nasillard et plaintif. Très actif, il est souvent dans les hautes branches.

Reproduction : le Pic mar recherche des chandelles pourries, des arbres dépérissants (surtout du Chêne) dont le bois est facile à travailler, pour creuser sa loge. Celle-ci, généralement située entre 1,5 et 5 m de hauteur, possède une entrée circulaire de 5 cm de diamètre et une profondeur d'environ 35 cm.

La ponte de 5 à 6 œufs a lieu de fin avril à mai. L'incubation dure 2 semaines ; 3 semaines plus tard, les jeunes s'envolent et sont rapidement indépendants (10 à 14 jours après leur envol).

Régime alimentaire : le Pic mar est insectivore. Il descend très rarement au sol pour se nourrir. A la recherche d'insectes, toute l'année, il prospecte plutôt les branches des houppiers des arbres, capturant ses proies dans les crevasses des écorces, sous les écorces décollées de branches mortes, à la surface des feuilles... Il profite aussi de coulées de sève en fin d'hiver et au début du printemps.

Habitats

Le territoire du Pic mar comprend à la fois un site de nidification et des secteurs pour rechercher la nourriture. L'élément indissociable de son habitat de reproduction est le Chêne, recherché en peuplement fermé et âgé. Le Charme est régulièrement présent dans les biotopes habités.

Son territoire s'étend sur quelques hectares dans de très vieilles chênaies, et il est de l'ordre de 10 à 20 ha, voire plus, si les vieux chênes sont moins abondants.

Dans les sites à forte densité, il colonise des peuplements périphériques plus jeunes.

Bibliographie

Rocamora G. & Yeatman-Berthelot D. - 1999 - Oiseaux menacés et à surveiller en France. Liste rouge et recherche de priorités, population, tendances, menaces, conservation. Société d'Études Ornithologiques de France / Ligue pour la Protection des Oiseaux, 560 p.

Classe: Oiseaux, Ordre: Piciformes, Famille: Picidés

Pic mar



Dendrocopos medius

Code Natura 2000 A 238



Répartition nationale

En France, le Pic mar demeure un oiseau discret et mal connu, dont l'abondance paraît sous-évaluée dans plusieurs régions. Il est absent du quart sud-est de la France.

Présence sur le site

Le Pic mar est présent sur l'ensemble de la ZPS. Les vieux peuplements de chênes sont particulièrement favorables. Le nombre de cantons est estimé entre 350 et 440.

Menaces potentielles

- Exploitations forestières de printemps (perturbations des sites de nidification)
- Abattage des arbres porteurs de loges
- Présence insuffisante des arbres morts ou dépérissants.

Mesures de gestion

- Pérennisation à long terme de l'habitat du Pic mar par une gestion forestière favorisant le maintien de gros bois en maintenant pour les peuplements les plus favorables de longues révolutions. Veiller à garantir un équilibre des classes d'âge à l'échelle du massif pour pérenniser l'habitat à long terme.
- Maintien de bouquets de gros arbres
- Conservation d'arbres morts et à cavités
- Éviter l'abattage pendant les périodes de nidification.

Classe: Oiseaux, Ordre: Piciformes, Famille: Picidés
Pic noir
Dryocopus martius
Code Natura 2000 A 236



Directive « Oiseaux » : Annexe I ; Convention de Berne : Annexe II ; Convention de Bonn : Annexe II ; Convention de Washington : Annexe II ; Règlement CEE/CITES : Annexe C1 ; Cotation UICN : Europe: vulnérable, France: à surveiller
Espèce nicheuse



Description de l'espèce

Taille: 45 – 47 cm Envergure : 65 – 70 cm

Le Pic noir, de la taille d'une Corneille, est le plus grand pic européen. Son plumage est noir uni à l'exception d'une longue calotte rouge un peu huppée pour le mâle, et d'une tache rouge à la nuque pour la femelle. Son bec et ses yeux sont clairs.



Habitats

Le Pic noir recherche généralement de vastes futaies mélangées de feuillus et de résineux. En plaine, il préfère les hêtraies pour nicher, et les résineux pour se nourrir, mais il creuse volontiers sa loge dans des pins. Si les conditions de nourrissage sont excellentes, il est capable de nicher dans d'autres peuplements que des hêtraies, voire hors forêt.

Biologie de l'espèce

Comme les autres pics, il est sédentaire et solitaire. Il a un vol à battements d'ailes vigoureux et irréguliers. Son territoire vital couvre plusieurs centaines d'hectares. Ses cris en série, en vol, sont puissants et sonores ; posé, il émet un cri plaintif et sifflé. Ses tambourinages sont longs et très sonores, mais peu fréquents.

Reproduction : la loge (cavité) nécessite des arbres de diamètre important (45–50 cm au moins). Le Pic noir préfère creuser un Hêtre, mais à défaut, le Peuplier, le Bouleau ou des résineux ; le fût doit être libre de branches sur plusieurs mètres au-dessus du sol, dépourvu de végétation grimpante et avec un environnement permettant le vol entre les arbres. Il préfère forer un arbre malade ou mort. La loge se situe le plus souvent entre 7 et 10 m de haut, avec une entrée ovale de 11 à 12 cm de long ; elle est parfois repérable aux nombreux copeaux de bois jonchant le sol au pied de l'arbre où elle a été creusée. La ponte, dans une loge spacieuse creusée en mars, si besoin, débute en avril. Elle comprend 4 à 5 œufs, incubés pendant 2 semaines. Les jeunes restent au nid durant 24 à 28 jours.

Alimentation : insectivore, il est largement basé sur les larves et adultes de fourmis, mais il comporte également des insectes xylophages et des coléoptères du bois. Il laisse des traces de ses activités dans les souches et le bois mort, qui sont déchiquetés et autour desquels de nombreux copeaux de grande taille reposent.

Menaces potentielles

- Exploitations forestières de printemps (perturbations des sites de nidification)
- Abattage des arbres porteurs de loges
- Disparition des arbres morts ou dépérissants.

Mesures de gestion

- Pérennisation à long terme de l'habitat du pic par une gestion forestière garantissant le maintien de gros bois et rechercher un bon équilibre des classes d'âges à l'échelle du massif forestier pour garantir la pérennité de l'offre en sites de nidification
- Maintien de bouquets de gros arbres
- Conservation d'arbres à loge et d'arbres morts
- Protection des fourmilières

Répartition nationale

En France, le pic noir est en pleine expansion vers l'ouest à l'exception du sud-ouest et du littoral du Midi.

Présence sur le site

Le nombre de canton est estimé à 53 cantons. L'espèce est présente sur l'ensemble de la ZPS où la hêtraie domine

Classe : Insecta, Ordre : Coleoptera, Famille: Cerambycidae

Grand capricorne
Cerambyx cerdo

Code Natura 2000 1088



Espèce d'insecte protégée en France; **Directive « Habitat-Faune-Flore »** : annexes II et IV; **Convention de Berne** : annexe II; **Cotation UICN** : Monde: vulnérable, France: statut indéterminé



F.Deschando/P.Sabine

Description de l'espèce

Adultes

La taille des adultes varie de 24 à 55 mm. C'est l'un des plus grands cérambycides de France.

Corps : la silhouette générale montre une légère convergence de l'épaule vers l'extrémité des élytres. Le corps est de couleur noire brillante avec l'extrémité des élytres brun-rouge. L'angle sutural apical de l'élytre est épineux. Le pronotum est fortement ridé avec une pointe sur le côté.

Antennes : elles dépassent de trois ou quatre articles l'extrémité de l'abdomen chez le mâle. Elles atteignent au plus l'extrémité de l'abdomen chez la femelle.

Pattes : la face inférieure des deux premiers articles des tarsi postérieurs est pubescente avec une ligne médiane dénudée.

Oeufs

Ils sont blancs, presque cylindriques.

Larves

Elles atteignent 6,5 à 9 cm de long au dernier stade. Comme pour une grande partie des cérambycides, les larves sont blanches avec le thorax très large par rapport à l'abdomen.

Nymphes

Elles sont de couleur blanchâtre. Elles noircissent au cours de la métamorphose.

Biologie de l'espèce

Cycle de développement

Le développement de l'espèce s'échelonne sur trois ans.

Oeufs : ils sont déposés isolément dans les anfractuosités et dans les blessures des arbres. La période de ponte s'échelonne du mois de juin au début du mois de septembre.

Larves : elles éclosent peu de jours après la ponte. La durée du développement larvaire est de 31 mois. La première année les larves restent dans la zone corticale. La seconde année, la larve s'enfonce dans le bois ou elle creuse des galeries sinueuses.

Nymphes : à la fin du dernier stade, la larve construit une galerie ouverte vers l'extérieur puis une loge nymphale qu'elle obture avec une calotte calcaire. Ce stade se déroule à la fin de l'été ou en automne et dure cinq à six semaines.

Adultes : ils restent à l'abri de la loge nymphale durant l'hiver. Leur période de vol est de juin à septembre.

Activité

Généralement, les adultes ont une activité crépusculaire et nocturne.

Régime alimentaire

Les larves de *Cerambyx cerdo* sont xylophages. Elles se développent principalement sur des chênes. Elles consomment le bois sénescant et déperissant. Les adultes ont été observés s'alimentant de sève au niveau de blessures fraîches. Ils sont souvent observés s'alimentant de fruits mûrs.

Habitats



Cerambyx cerdo est une espèce principalement de plaine qui peut se rencontrer en altitude en Corse et dans les Pyrénées. Ce cérambycidé peut être observé dans tous types de milieux comportant des chênes relativement âgés, des milieux forestiers bien sûr, mais aussi des arbres isolés en milieu parfois très anthropisé (parcs urbains, alignements de bord de route).

Classe : Insecta, Ordre : Coleoptera, Famille: Cerambycidae
Grand capricorne
Cerambyx cerdo
Code Natura 2000 1088



Mesures de gestion

■ Le maintien de vieux chênes sénescents dans toute l'aire de répartition de l'espèce est bénéfique à un cortège de coléoptères saproxyliques souvent dépendants de ce xylophage pionnier.

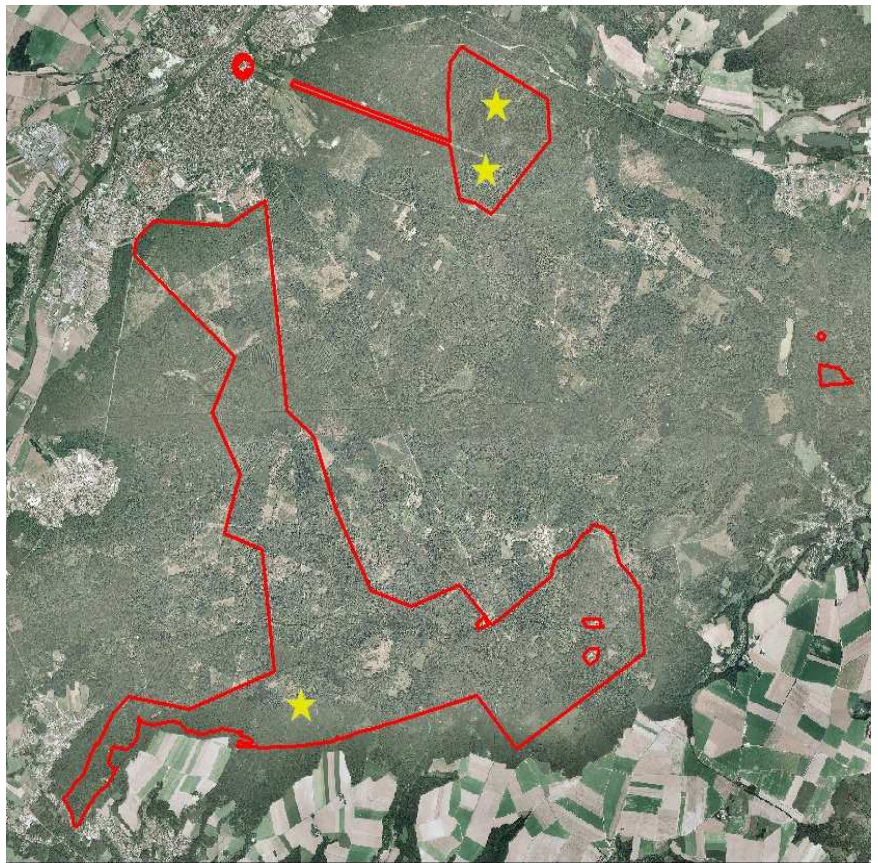
■ Mise en place d'îlots de vieillissement dans les peuplements forestiers de feuillus

Répartition nationale

L'espèce a nettement régressé en Europe au nord de son aire de répartition. En France, les populations semblent très localisées dans le nord. Par contre, l'espèce est extrêmement commune dans le sud.

Présence sur le site

L'espèce est potentiellement présente sur l'ensemble du site. Des individus adultes ont été observés sur le site des Beaux monts et à proximité de la Réserve Biologique dirigée des Grands Monts.



Bibliographie

Bensettiti F., Gaudillat V. & al. - 2002 - Cahiers d'habitats Natura 2000. Espèces animales. Tome 7, p241-243.
Dodelin B. - 2006 - Écologie et biocénoses des coléoptères saproxyliques dans quatre forêts du nord des Alpes françaises. Thèse présentée pour l'obtention du diplôme de doctorat, 159 p.
Du Chatenet G. - 2000 - Coléoptères phytophages d'Europe. N.A.P. Éditions, 359 p.

Menaces potentielles

- La régression des populations dans le nord de l'Europe semble liée à la disparition progressive des milieux forestiers sub-naturels. Le statut de menace dans le nord de la France est à déterminer. Les populations ne sont pas menacées dans le sud du pays.
- le manque de maintien de bois morts ou sénescents.

Classe: Mammalia, Ordre: Chiroptera, Famille: Rhinolophidae

Grand rhinolophe

Rhinolophus ferrumequinum

Code Natura 2000 130A

Espèce de mammifère protégée en France; Directive « Habitat-Faune-Flore » : annexes II et IV; Convention de Bonn : annexe II; Convention de Berne : annexe II; Cotation UICN : Monde: préoccupation mineure, Liste rouge nationale: quasi menacé



Description de l'espèce

Le Grand rhinolophe est un mammifère nocturne, de l'ordre des chiroptères, qui utilise le vol actif pour se déplacer et l'émission d'ultrasons pour se diriger et chasser.

Il est le plus grand de la famille des Rhinolophidés en Europe. Tête + Corps : 5,7-7,1 cm ; Envergure : 35-40 cm ; Poids : 17-35 g ; Oreille : 2,0-2,6 cm, large se terminant en pointe, dépourvue de tragus.

Appendice nasal caractéristique en fer-à-cheval. Pelage roussâtre sur le dos de l'adulte et plus gris chez le jeune. Face ventrale gris-blanc à blanc-jaunâtre.

Biologie de l'espèce

Sédentaire, il effectue généralement des déplacements de 20 à 30 km (jusqu'à 180 km) entre les gîtes d'été et ceux d'hiver.

Hibernation: Il hiberne de septembre-octobre à fin avril en fonction des conditions climatiques locales, isolé ou en groupe lâche sans contact, suspendu au plafond ou le long d'une paroi, de quelques centimètres à plusieurs mètres du sol.

Reproduction: Copulation de l'automne au printemps. Les femelles forment des colonies de mise bas d'effectif variable (de 20 à des centaines d'adultes), parfois associées au Rhinolophe euryale ou à *Myotis emarginatus* sans toutefois se mélanger. De mi-juin à mi-juillet, au sein d'une colonie, les femelles donnent naissance à un seul jeune qui ouvre les yeux vers le septième jour. Avec leur petit, elles sont accrochées isolément ou en groupes serrés.

Alimentation: Insectivore, le régime alimentaire du Petit rhinolophe varie en fonction des saisons et de l'âge. Ses terrains de chasse sont liés au bocage. Lors de son activité de chasse, le Grand rhinolophe recherche de gros insectes (papillons, coléoptères...) que les adultes capturent dans un rayon de 4 km autour du gîte. Suivant l'abondance des insectes, les Grands rhinolophes utilisent différentes techniques de chasse (en vol, à l'affût ou perchés sur une branche).

Habitats



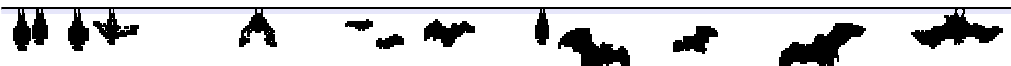
La structure paysagère idéale évoque une mosaïque de petites parcelles très diversifiées, alternant des boisements de feuillus ou mixte d'âge moyen à mûr, et des cultures ou pâtures traditionnelles entourées de lisières arborées avec ruisseaux et plan d'eau. Ses terrains de chasse sont liés au bocage

Gîtes d'hibernation: cavités naturelles ou artificielles (galeries et puits de mines, caves, tunnels, viaducs, blockhaus,...) souvent souterraines (température ambiante située entre 7 et 11°C).

Gîtes d'estivage: gîtes volumineux (plus de 100 m3) qu'il peut atteindre en vol direct et dans lesquels il peut évoluer facilement (greniers, vieux moulins, toitures d'église ou de châteaux).

Mesures générales de gestion

- Les gîtes (reproduction, hibernation, transition) doivent être protégés. La pose de « chiroptières » dans les toitures (églises, châteaux) peut permettre d'offrir de nouveaux accès,
- Maintien ou développement d'une structure paysagère variée
- Maintien de pâtures et de prairies à proximité des gîtes de reproduction
- Limitation d'utilisation des pesticides
- Maintien des ripisylves, des boisements de feuillus et limitation des plantations de résineux



Classe: Mammalia, Ordre: Chiroptera, Famille: Rhinolophidae

Grand rhinolophe

Rhinolophus ferrumequinum

Code Natura 2000 130A



Répartition régionale

Cette espèce compte parmi les plus menacées et en déclin en Picardie, surtout du fait des mutations agricoles faisant disparaître les systèmes prairiaux.

Présence sur le site

Une observation estivale a été faite dans la cavité du bois de l'Isle. Il est probable que des individus isolés issus des populations de Grand Rhinolophe de la vallée de l'Automne proche ou de la forêt de Retz fréquentent le massif compiégnois.

Sites d'observation de Grand rhinolophe (observation 2007)

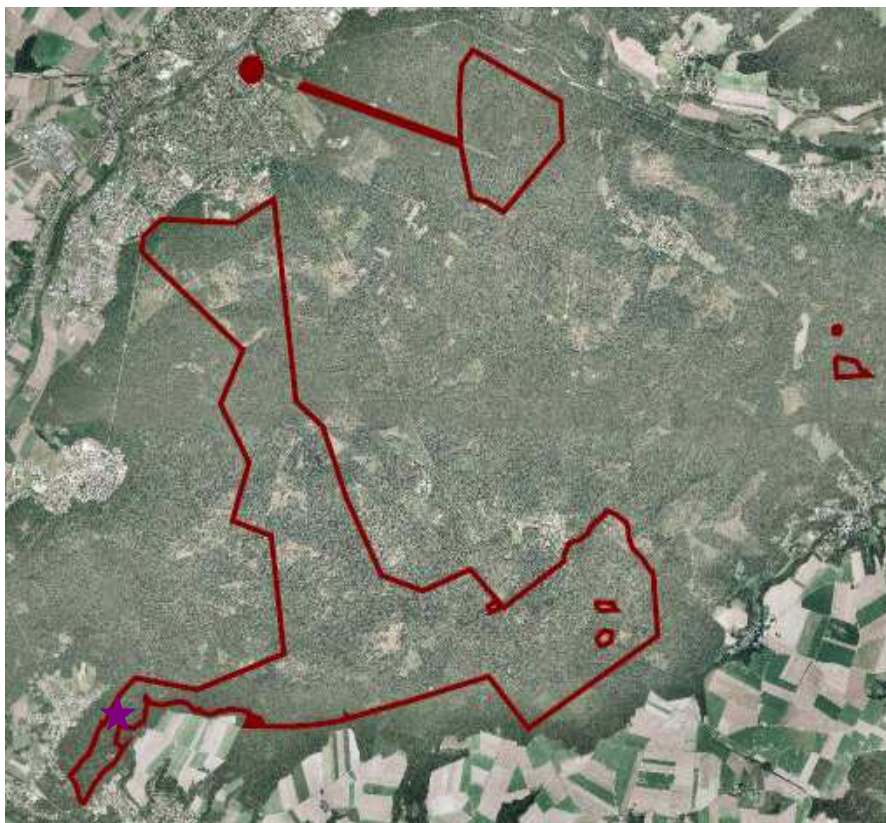


N

1/70 000



★ Observation de Grand rhinolophe



Bibliographie

Roue, S.Y. & Barataud M. - 1999 - Habitats et activité de chasse des chiroptères menacés en Europe: synthèse des connaissances actuelles en vue d'une gestion conservatrice. Le Rhinolophe, Vol.Spec. N°2.

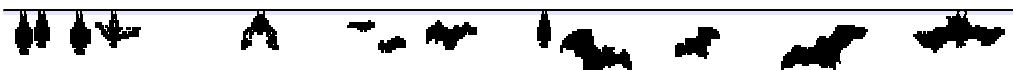
Meschede, A. & Heller, K.-G. - 2003 - Écologie et protection des chauves-souris en milieu forestier. Le Rhinolophe, N°16.

Bensettiti F., Gaudillat V. & al. - 2002 - Cahiers d'habitats Natura 2000. Espèces animales. Tome 7, p38-41.

Conservatoire des Sites Naturels de Picardie - 1997 - Les chauves-souris de Picardie, connaissance et protection. p19.

Menaces potentielles

- Déprédation du petit patrimoine bâti en raison de leur abandon par l'homme (affaissement du toit, des murs,...),dérangement par sur fréquentation humaine et aménagement touristique du monde souterrain,
- Modification du paysage: retournement des prairies, arasement des haies, extension des zones de cultures, assèchement des zones humides,...,
- Accumulation des pesticides utilisés en agriculture intensive et des produits toxiques pour le traitement des charpentes.



Espèce de mammifère protégée en France; Directive « Habitat-Faune-Flore » : Annexes II et IV; Convention de Bonn: Annexe II; Convention de Berne: Annexe II; Cotation UICN: Monde: préoccupation mineure, Liste rouge nationale: préoccupation mineure



Description de l'espèce

Le Grand murin est un mammifère nocturne, de l'ordre des chiroptères, qui utilise le vol actif pour se déplacer et l'émission d'ultrasons pour se diriger et chasser.

Il fait partie des plus grands chiroptères français.

Tête + Corps : 6,5-8 cm ; Envergure : 35-43 cm ; Poids : 20-40 g ; Oreilles longues, 2,44-2,78 cm, et larges, 0,99-1,3 cm.

Museau, oreilles et patagium brun-gris. Pelage épais et court, de couleur gris-brun sur tout le corps à l'exception du ventre et de la gorge qui sont blanc-gris.

Biologie de l'espèce

Le Grand murin est considéré comme une espèce plutôt sédentaire malgré des déplacements de l'ordre de 200 Km entre les gîtes hivernaux et estivaux.

Hibernation: L'espèce entre en hibernation d'octobre à avril en fonction des conditions locales. Durant cette période, cette espèce peut former des essaims importants ou être isolée dans les fissures.

Reproduction: Accouplement dès le mois d'août et jusqu'au début de l'hibernation. A la fin de l'hiver, les sites d'hibernation sont abandonnés au profit des sites d'estivage où aura lieu la reproduction. Les colonies de reproduction comportent quelques dizaines à quelques centaines d'individus voire quelques milliers d'individus. Elles s'établissent dès le début du mois d'avril jusqu'à fin septembre.

Alimentation: Le Grand murin est, comme les autres chiroptères européens, un insectivore strict. Son régime alimentaire est largement dominé par l'entomofaune épigée nocturne forestier. Il a donc un comportement alimentaire que l'on peut qualifier de généraliste de la faune de la surface du sol. Il semble aussi opportuniste, comme en témoigne la capture massive d'insectes volant à certaines périodes de l'année (hannetons, tipules, tordeuses, fourmis).

Habitats



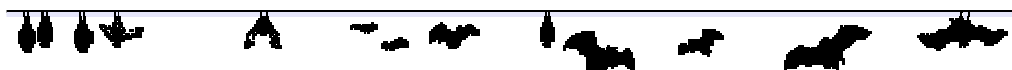
Les terrains de chasse identifiés partagent une caractéristique commune, ils sont situés dans des zones où le sol est très accessible en vol: forêts dont la forêt basse est absente ou à répartition hétérogène (tâche de sol nu), prairies fraîchement fauchées voire pelouses. Les individus d'une colonie peuvent effectuer d'important trajets pour aller se nourrir. La majorité des terrains de chasse autour d'une colonie se situent en général dans un rayon de 10Km.

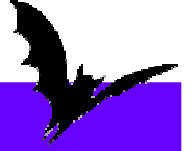
Gîtes d'hibernation: cavités souterraines (grottes, anciennes carrières, galeries de mines).

Gîtes d'estivage: sites secs et chauds (sous les toitures, dans les combles d'églises, les greniers).

Mesures de gestion

- Les gîtes (reproduction, hibernation, transition) doivent être protégés. La pose de « chiroptères » dans les toitures (églises, châteaux) peut permettre d'offrir de nouveaux accès,
- Maintien ou reconstitution de terrains de chasse favorables et développer la capacité d'accueil pour les proies du Grand murin: interdire l'utilisation de pesticides, maintenir les futaies feuillues où la strate basse est absente ou à répartition hétérogène,
- Poursuite de l'information et de la sensibilisation du public.





Répartition régionale

En Picardie, les effectifs connus en période d'hibernation sont très faible. Les colonies de reproduction inventoriées sont peu nombreuses. La plus importante reste celle du Château de Compiègne.

Présence sur le site

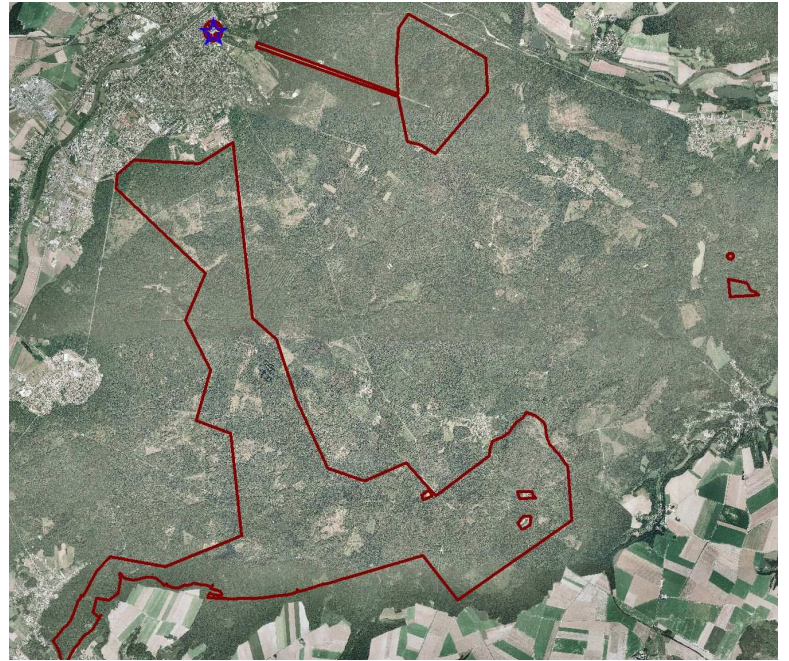
Une colonie de 200 individus occupaient jusqu'en 2006 les combles du château de Compiègne. Une convention de gestion existe entre le Château de Compiègne et le Conservatoire des Sites Naturels de Picardie. Les effectifs de Grand Rhinolophe sur ce site sont en déclin ces dernières années.

Colonie de reproduction de Grand murin (observation 2006)

↑ N 1/70 000

Site d'Intérêt Communautaire

Colonie de Grand murin

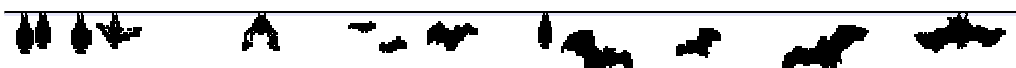


Bibliographie

Roue, S.Y. & Barataud M.- 1999 - Habitats et activité de chasse des chiroptères menacés en Europe: synthèse des connaissances actuelles en vue d'une gestion conservatrice. Le Rhinolophe, Vol.Spec. N°2.
 Meschede, A. & Heller, K.-G.- 2003 - Écologie et protection des chauves-souris en milieu forestier. Le Rhinolophe, N°16.
 Benettoni F., Gaudillat V. & al. - 2002 - Cahiers d'habitats Natura 2000. Espèces animales. Tome 7, p74-77.
 Conservatoire des Sites Naturels de Picardie - 1997 - Les chauves-souris de Picardie, connaissance et protection, p24.

Menaces potentielles

- Dérangements et destructions des gîtes d'été, consécutifs à la restauration des toitures ou à des travaux d'isolation; et des gîtes d'hiver, par un dérangement dû à la surfréquentation humaine, l'aménagement touristique du monde souterrain et l'extension de carrières,
- Pose de grillages « anti-pigeons » dans les clochers et réfection des bâtiments,
- Modifications ou destructions des milieux propices à la chasse et/ou au développements de ses proies (lisières forestières feuillus, prairies de fauche, futaies feuillus,...),
- Fermeture des milieux de chasse par développement des ligneux, Intoxication par des pesticides.



Classe : Insecta, Ordre : Coleoptera, Famille: Lucanidae
Lucane Cerf-volant
Lucanus cervus
Code Natura 2000 1083

Espèce inscrite de la Directive « Habitat-Faune-Flore » : annexes II; et à la Convention de Berne : annexe III



Biologie de l'espèce

Cycle de développement

La durée du cycle de développement de cette espèce est de cinq à six ans, voire plus.

Oeufs : ils sont déposés à proximité des racines au niveau de souches ou de vieux arbres.

Larves : la biologie larvaire est peu connue. Il semble que les larves progressent de la souche vers le système racinaire et il est difficile d'observer des larves de dernier stade.

Nymphes : à la fin du dernier stade, la larve construit dans le sol, à proximité du système racinaire, une coque nymphale constituée de fragments de bois agglomérés avec de la terre ou constituée simplement de terre. Elle se nymphose à l'automne et l'adulte passe l'hiver dans cette coque nymphale.

Adultes : la période de vol des adultes mâles est relativement courte, aux alentours d'un mois. Dans le sud de l'aire de répartition, les adultes mâles de *Lucanus cervus* sont observés de mai à juillet. Les femelles erratiques, à la recherche de souches, sont encore visibles jusqu'en août. Dans le nord, les observations s'échelonnent d'août à septembre.

Activité

De mœurs essentiellement crépusculaire et nocturne, le Lucane vole en position presque verticale. Le vol est lourd et bruyant. Il utilise ses mandibules pour combattre ses rivaux ou pour immobiliser la femelle lors des accouplements.

Régime alimentaire

Les larves de *Lucanus cervus* sont saproxylophages. Elles consomment le bois mort, se développant dans le système racinaire des arbres. Essentiellement liées aux Chênes (*Quercus* spp.), on peut les rencontrer sur un grand nombre de feuillus.

Description de l'espèce

Adultes

La taille des adultes varie de 20 à 50 mm pour les femelles et de 35 à 85 mm pour les mâles. C'est le plus grand coléoptère d'Europe.

Le corps est de couleur brun-noir ou noir, les élytres parfois bruns. Le pronotum est muni d'une ligne discale longitudinale lisse. Chez le mâle, la tête est plus large que le pronotum et pourvue de mandibules brun-rougeâtre de taille variable (pouvant atteindre le tiers de la longueur du corps) rappelant des bois de cerf. Elles sont généralement bifides à l'extrémité et dotées d'une dent sur le bord interne médian ou post-médian.

Le dimorphisme sexuel est très important. Les femelles ont un pronotum plus large que la tête et des mandibules courtes.

Larves

Il existe trois stades larvaires (des stades surnuméraires ne sont pas exclus compte tenu du polymorphisme de l'espèce). La larve est de type mélolonthoïde. Sa taille peut atteindre 100 mm pour 20-30 g au maximum de sa croissance.

Habitats

L'habitat larvaire de *Lucanus cervus* est le système racinaire de souche ou d'arbres dépérissant. Cette espèce a une place importante dans les écosystèmes forestiers de par son implication majeure dans la décomposition de la partie hypogée des arbres feuillus.

Classe : Insecta, Ordre : Coleoptera, Famille: Lucanidae
Lucane Cerf-volant
Lucanus cervus
Code Natura 2000 1083



E. Medard

Répartition régionale
En Picardie, l'espèce semble ne pas être menacée grâce à la présence de grand massif forestier et notamment celui de Compiègne.
Présence sur le site
De multiples indices de présence (individus volant, reste d'imagos tels les mandibules,...) ont été observé sur l'ensemble du Site d'intérêt Communautaire témoignant d'une bonne représentativité de l'espèce sur le massif.

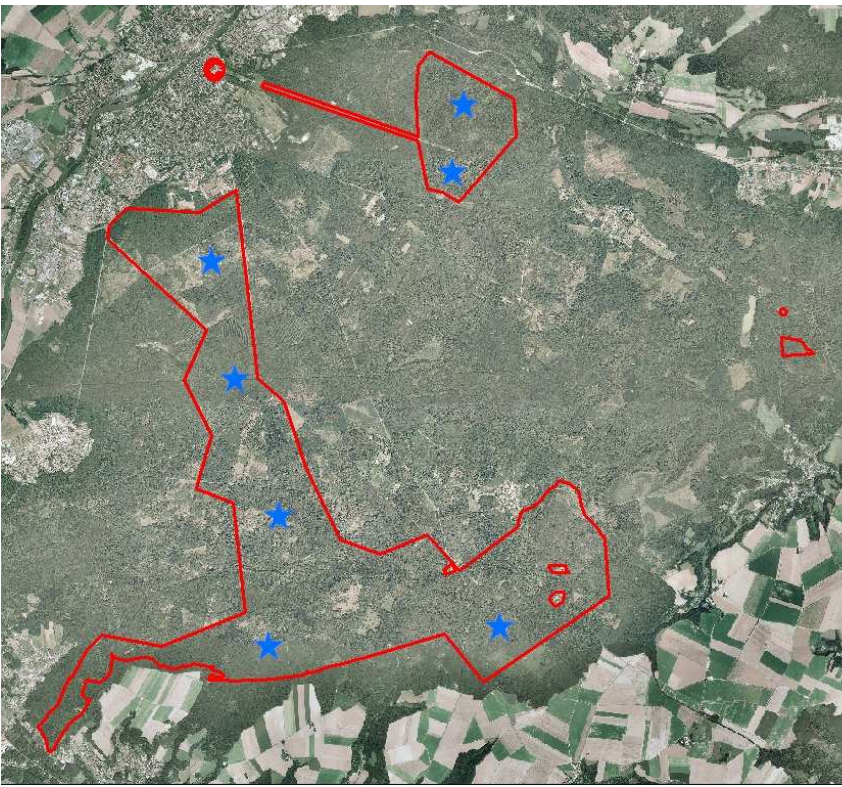
Mesures de gestion

- Mise en place d'îlots de vieillissement et de sénescence dans les peuplements forestiers de feuillus.
- Maintien d'arbres morts ou dépérissants
- Maintien de souches hautes lors de l'abattage des arbres

Localisation du Lucane Cerf-volant (observation 2007)

↑ N 1/70 000

■ Site d'Intérêt Communautaire
★ Présence confirmée du Lucane Cerf-volant



Bibliographie

Bensettiti F., Gaudillat V. & al. - 2002 - Cahiers d'habitats Natura 2000. Espèces animales. Tome 7, p234-235.
Dodelin B. - 2006 - Écologie et biocénoses des coléoptères saproxyliques dans quatre forêts du nord des Alpes françaises. Thèse présentée pour l'obtention du diplôme de doctorat 159 p

Menaces potentielles

Actuellement cette espèce n'est pas menacée en France. Cependant, elle semble en déclin au nord de son aire de répartition, particulièrement aux Pays-Bas, au Danemark et en Suède.

- Élimination des souches
- Élimination systématique de tous les arbres dépérissants.

Classe: Mammalia, Ordre: Chiroptera, Famille: Vespertilionidae

Murin de Bestein

Code Natura 2000 1323

Myotis bechsteini

Espèce de mammifère protégée en France; Directive « Habitat-Faune-Flore » : Annexes II et IV; Convention de Bonn: Annexe II; Convention de Berne: Annexe II; Cotation UICN: Monde: quasi menacé, Liste rouge nationale: quasi menacé



Description de l'espèce

Le Murin ou Vespertillon de Bechstein est un mammifère nocturne, de l'ordre des chiroptères, qui utilise le vol actif pour se déplacer et l'émission d'ultrasons pour se diriger et chasser.

Ce murin de taille moyenne se reconnaît aisément à ses grandes oreilles dépassant longuement son museau rose. Contrairement à ceux de l'Oreillard (*Plecotus* sp.), les pavillons auditifs du Murin de Bechstein présentent peu de plis transversaux et ne sont pas jointifs.

Tête + Corps : 45-55 mm ; Envergure : 25-30 cm ;

Poids : 8-12 g.

Museau rose. Pelage relativement long, brun clair à brun roussâtre sur le dos, blanc sur le ventre.

Biologie de l'espèce

Les larges ailes du Murin de Bechstein lui confèrent un vol lent et particulièrement manoeuvrable. Ainsi, l'espèce peut se déplacer dans des milieux relativement encombrés pour y prélever sa nourriture.

Hibernation: l'espèce entre en hibernation de septembre à avril en fonction des conditions locales.

Reproduction: Comme chez la plupart des espèces européennes, les accouplements ont principalement lieu en automne et la mise bas au printemps (aux environs de juin). Les colonies de reproduction regroupant de moins de 10 à près de 80 femelles sont généralement établies dans des cavités arboricoles. L'espèce accepte cependant les gîtes artificiels placés à son intention. Le taux de reproduction est relativement faible. De nombreuses recherches ont démontré que les colonies occupaient alternativement un grand nombre d'abris. Ainsi, en fonction des conditions météorologiques, des phases de développement de jeunes ou de la charge parasitaire, les colonies changent très souvent de gîte et peuvent en fréquenter plusieurs dizaines chaque année.

Alimentation: Le Murin de Bechstein chasse essentiellement par glanage d'un vol papillonnant, depuis le sol à la canopée, parfois à l'affût. Sédentaires, les Murins de Bechstein chassent généralement dans un rayon de 1,5 kilomètres, plus rarement jusqu'à 3 kilomètres, de leurs gîtes. Le régime alimentaire est relativement large, mais comprend une proportion importante de diptères, de lépidoptères et de coléoptères.

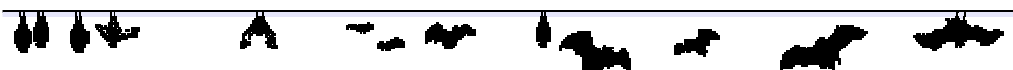
Habitats

Le Murin de Bechstein est une espèce typiquement forestière liée aux forêts de feuillus matures et âgées (supérieur à 100-120 ans) à sous-bois denses. La présence de petits sites aquatiques (ruisseaux, mares ou étangs) est un atout. Dans ces milieux, il exploite l'ensemble des proies disponibles sur ou au-dessus du feuillage. Cette espèce peut également exploiter la strate herbacée des milieux forestiers ouverts tels que les clairières, les parcelles en début de régénération et les allées forestières, voire les prairies à proximité des forêts. Les terrains de chasse exploités par le Vespertillon de Bechstein sont grandement conditionnés par la présence de cavités naturelles dans les arbres (trous, fissures...) qui font office de gîtes temporaires.

Mesures de gestion

Les principaux facteurs limitants pour l'espèce sont liés à son affection pour les vieilles forêts riches en cavités arboricoles :

- Conserver et accroître la surface réservée aux boisements de feuillus ou mixtes âgés (120 ans et plus), favoriser les boisements multi-spécifiques.
- Favoriser des boisements très structurés et présentant des arbres de tous âges afin d'assurer le renouvellement des gîtes.
- Conserver les arbres à cavités.
- Rechercher les colonies afin de marquer et conserver les arbres occupés.



Classe: Mammalia, Ordre: Chiroptera, Famille: Vespertilionidae

Murin de Bechstein

Myotis bechsteini

Code Natura 2000 1323



Répartition régionale

En Picardie, bien que les effectifs de cette espèce soient mal connus, sa répartition est très sporadique. Le Murin de Bechstein semble même avoir régressé dans l'Oise.

La Picardie constitue la marge Nord-Ouest de son aire de distribution en France.

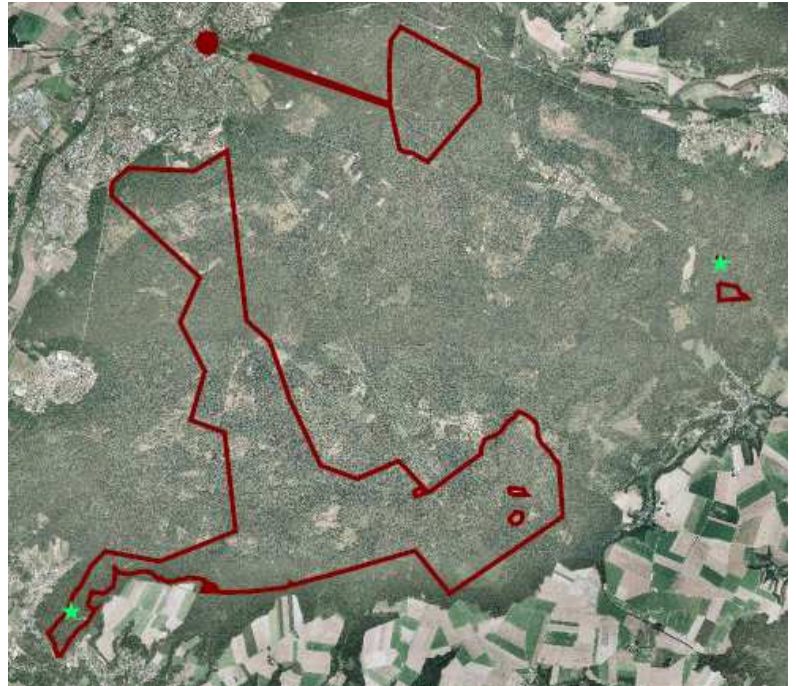
Présence sur le site

Les observations de Murin de Bechstein sont rares sur le SIC : un individu a été noté en hiver dans la cavité de la Gorge du Han et un individu a été observé dans la cavité du Bois de l'Isle (site de parades).

Observations de Murin de Bechstein (prospections 2007)

↑ N 1/70 000

- Site d'Intérêt Communautaire
- Observation de Murin de Bechstein



Bibliographie

Roue, S.Y. & Barataud M.- 1999 - Habitats et activité de chasse des chiroptères menacés en Europe: synthèse des connaissances actuelles en vue d'une gestion conservatrice.
Meschede, A. & Heller, K.-G.- 2003 - Écologie et protection des chauves-souris en milieu forestier.
Bensettiti F., Gaudillat V. & al. - 2002 - Cahiers d'habitats Natura 2000. Espèces animales. Tome 7, p71-73.
Conservatoire des Sites Naturels de Picardie - 1997 - Les chauves-souris de Picardie, connaissance et protection.

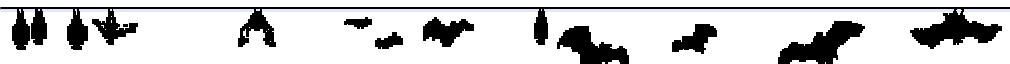
Menaces potentielles

Les principales menaces pesant sur le Murin de Bechstein sont directement liées aux modes de gestion forestière :

- Insuffisance et morcellement des boisements âgés et structurés, rajeunissement brutal des peuplements,
- Insuffisance de cavités arboricoles.

D'autres facteurs menacent l'espèce d'une façon moins importante :

- Accroissement du réseau routier,
- Utilisation de produits phytosanitaires entraînant une pénurie en proies ou l'intoxication des animaux.



Classe: **Mammalia**, Ordre: **Chiroptera**, Famille: **Vespertilionidae**

Murin à oreilles échancrées

Myotis emarginatus

Code Natura 2000 1321

Espèce de mammifère protégée en France; **Directive « Habitat-Faune-Flore »** : Annexes II et IV; **Convention de Bonn**: Annexe II; **Convention de Berne**: Annexe II; **Cotation UICN**: Monde: préoccupation mineure, Liste rouge nationale: préoccupation mineure



Description de l'espèce

Le Murin ou Vespertilion à oreilles échancrées est une chauve-souris de taille moyenne au pelage dense et laineux. Chez l'adulte, ce pelage présente une couleur brune, nettement nuancée de roux sur la face dorsale. La face ventrale, plus terne, ne présente pas de délimitation franche avec le dos. La coloration brune des oreilles, du museau et du patagium renforce l'aspect peu contrasté de ce murin. L'oreille présente une échancrure très prononcée et caractéristique, située au deuxième tiers supérieur et à peine atteinte par le tragus, lui-même très effilé.

En hiver, dans les sites à forte hygrométrie, les poils ont tendance à s'agglomérer à la façon des poils d'un pinceau. Le pelage prend alors un aspect « fissuré » très caractéristique.

Tête + Corps : 4,1-5,3 cm ; Envergure : 22-24,5 cm ; Poids 7-15 g ; Oreilles de taille moyenne de 1,4 à 1,7 cm

Biologie de l'espèce

Le Murin à oreilles échancrées est relativement sédentaire. Les déplacements habituels se situent autour de 40 km entre les gîtes de d'été et d'hiver.

Hibernation: l'espèce entre en hibernation de novembre à mars. Ce murin est essentiellement cavernicole. De nature grégaire, on le trouve régulièrement par petits groupes ou essaims, suspendus à la paroi, rarement enfoncés dans les fissures profondes.

Reproduction: les accouplements ont principalement lieu en automne et la mise bas au printemps (courant juin). Cependant, des accouplements peuvent sans doute avoir lieu en hiver ou au printemps. Les colonies de reproduction, regroupant de quelques dizaines à plus d'un millier d'individus, sont installées dans des cavités souterraines ou des bâtiments, qu'elles partagent parfois avec d'autres espèces, notamment le Grand Rhinolophe.

Alimentation: Cas unique chez les chiroptères européens, le Murin à oreilles échancrées présente un spectre de proies relativement spécialisé, composé majoritairement d'araignées (orbiteles) ou de diptères diurnes (mouches) en fonction des régions et de la saison. Les individus débutent leurs investigations à proximité immédiate du gîte, puis chassent dans un rayon d'environ 4 kilomètres autour de celui-ci. Ses techniques de chasse sont diversifiées.

Habitats



Ce murin s'installe près des vallées alluviales, des massifs forestiers, principalement avec des feuillus entrecoupés de zones humides. Il est présent dans les milieux de bocage, près des vergers mais aussi dans les milieux péri-urbains.

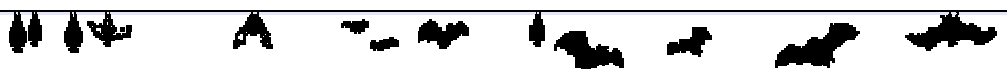
Ses terrains de chasse sont relativement diversifiés : forêts, bocage, milieux péri-urbains avec jardins et parcs. Il chasse aussi au-dessus des rivières et l'eau semble constituer un élément essentiel à sa survie.

Les gîtes d'hibernation sont des cavités naturelles ou artificielles.

Les gîtes de reproduction sont très variés. Une des spécificités de l'espèce est qu'elle est peu lucifuge.

Mesures de gestion

- Les gîtes (reproduction, hibernation, transition) doivent être protégés. La pose de « chiroptières » dans les toitures (églises, châteaux) peut permettre d'offrir de nouveaux accès.
- Maintien ou reconstitution de terrains de chasse favorables et développer la capacité d'accueil pour les proies du Murin à oreilles échancrées : boisements structurés et multi-spécifiques, prairies de fauche, pâturages extensifs, vergers.
- Conservation et création de points d'eau (petites mares) notamment dans les secteurs où ils sont rares à proximité des gîtes connus.
- Poursuite de l'information et de la sensibilisation du public.



Classe: Mammalia, Ordre: Chiroptera, Famille: Vespertilionidae

Murin à oreilles échanquées

Myotis emarginatus

Code Natura 2000 1321



Répartition régionale

Ce murin est fortement menacé dans les régions du nord de la France. En Picardie, ses effectifs sont très faibles et diminuent.

Présence sur le site

Un individu a été contacté en 2008 près des Beaux Monts (probablement en activité de chasse).

Contact de Murin à oreilles échanquées (2008)



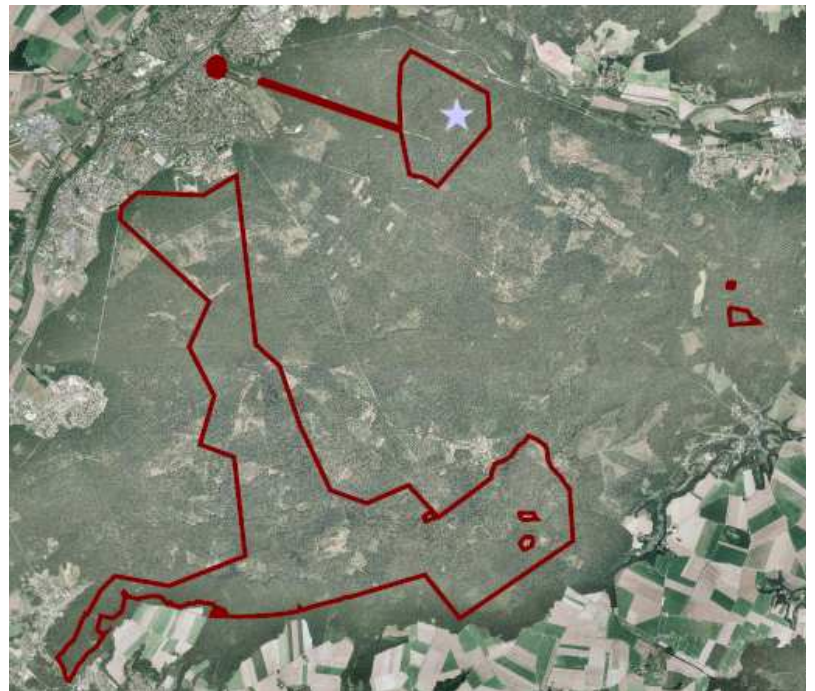
N

1/70 000

Site d'Intérêt Communautaire



Observation de Murin à oreilles échanquées



Bibliographie

Roue, S.Y. & Barataud M.- 1999 - Habitats et activité de chasse des chiroptères menacés en Europe: synthèse des connaissances actuelles en vue d'une gestion conservatrice.
Meschede, A. & Heller, K.-G.- 2003 - Ecologie et protection des chauves-souris en milieu forestier.
Bensettiti F., Gaudillat V. & al. - 2002 - Cahiers d'habitats Natura 2000. Espèces animales. Tome 7, p68-70.
Conservatoire des Sites Naturels de Picardie - 1997 - Les chauves-souris de Picardie, connaissance et protection.

Menaces potentielles

Les principales menaces qui pèsent sur le Murin à oreilles échanquées sont :

- Fermeture ou dérangement des sites de reproduction (combles, clochers...), traitements de charpentes,
- Régression et dérangement des sites d'hibernations souterrains,
- Disparition et appauvrissement des territoires de chasse notamment par le développement de la monoculture,
- Régression de l'élevage extensif.

D'autres facteurs menacent l'espèce d'une façon moins importante :

- Accroissement du réseau routier,
- Disparition des éléments structurants du paysage (haies, ripisylves...),
- Utilisation de produits phytosanitaires entraînant une pénurie en proies ou l'intoxication des animaux.



Classe : Insecta, Ordre : Coleoptera, Famille : Cetoniidae

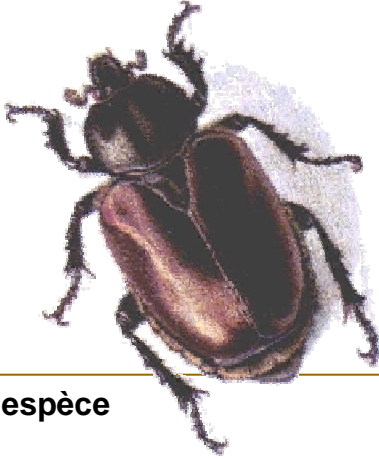
Pique-prune

Osmoderma eremita

Code Natura 2000 1084*



Espèce d'insecte protégée en France; Directive « Habitat-Faune-Flore » : annexes II (espèce prioritaire) et IV; Convention de Berne : annexe II; Cotation UICN : Monde: vulnérable, France: en danger



Biologie de l'espèce

Cycle de développement

La durée du cycle de développement de cette espèce est de deux ans ; elle peut atteindre trois ans, voire plus, selon les conditions du milieu (humidité et température).

Oeufs : le nombre d'œufs pondus par les femelles varie de 20 à 80. Ils sont déposés en profondeur dans la cavité. Chaque œuf est protégé par la femelle par un enduit de terreau très souple.

Larves : elles éclosent trois semaines après la ponte. Il y a trois stades larvaires. La larve hiverne au stade I ou au stade II (cela dépend de la date de ponte). Les larves de stade II sont tolérantes à la congélation. Elles reprennent leur activité au printemps.

Nymphes : à la fin de l'été de la deuxième année, la larve de dernier stade construit une coque nymphale constituée de fragments de bois agglomérés avec de l'humus et une sécrétion larvaire (mélange de matière fécale et de sécrétion buccale). La larve passe l'hiver dans cette coque nymphale. Elle se nymphose au printemps.

Adultes : la période de vol des adultes s'échelonne de fin mai à début septembre. Elle dépend des conditions climatiques et de la latitude. Les adultes sont le plus souvent observés en juillet.

Activité

Les adultes sont difficiles à voir. Ils ont une activité principalement crépusculaire et nocturne. Ils restent une grande partie de leur vie dans la cavité où s'est déroulé le développement larvaire. L'accouplement n'a jamais été observé et il est possible qu'il se déroule dans la cavité à l'intérieur même du terreau.

Régime alimentaire

Les larves d'*Osmoderma eremita* sont saproxylophages. Elles consomment le bois mort peu attaqué par les champignons et les bactéries sur le pourtour de cavités cariées. On peut les rencontrer sur un grand nombre de feuillus des genres *Quercus*, *Castanea*, *Salix*, *Prunus*, *Malus*.

Description de l'espèce

Adultes

C'est un gros Coléoptère brun-brillant de 25 à 30 mm de long. Son corps trapu, d'aspect massif, est plus ou moins bronzé et déprimé en dessus. Les antennes sont très courtes. Le pronotum* présente un sillon médian encadré de deux carènes sur les côtés. Les pattes sont d'aspect robuste et les tibias (p.107) antérieurs sont armés d'arêtes externes tridentées.

Larves

Elles sont de type mélolonchoïde. Ce type de larves est appelé vulgairement « vers blancs ». Au dernier stade larvaire, elles atteignent un poids de 10 à 12 g et la largeur maximale de l'abdomen est de 12 mm en moyenne. Elles sont caractérisées par un labre trilobé et une fente anale transversale non anguleuse.

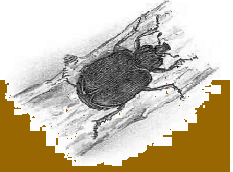
Oeufs

Ils sont blancs et font 4 à 5 mm de diamètre.



Habitats

L'habitat de l'espèce est très caractéristique. Le développement larvaire se déroule généralement dans de grandes cavités avec un fort volume de carie (supérieur à 10 litres). Ce type de cavité se rencontre dans des arbres très âgés (au moins 150-200 ans pour les chênes). Le développement des larves se fait dans les profondeurs de la cavité, ce qui assure une plus grande stabilité de la température externe. Un même arbre peut être favorable au développement de l'espèce pendant plusieurs dizaines d'années. Actuellement, cette espèce forestière à l'origine, n'est présente que dans quelques forêts anciennes de feuillus. En Europe, l'espèce est principalement observée au niveau d'anciennes zones plus ou moins boisées utilisées dans le passé pour le pâturage. Dans ces milieux sylvopastoraux, les arbres ont souvent été taillés en têtard et/ou émondés, pratique très favorable au développement de cavités aux volumes importants.



Mesures locales de gestion

- Mise en place d'îlots de vieillissement dans les peuplements forestiers de feuillus.
- Prendre en compte l'habitat du Pique-prune et sa préservation dans le plan de gestion forestier du site.
- Identification spécifique des arbres favorables au développement d'*Osmoderma eremita*. Ces arbres pourront être maintenus sur pied jusqu'à leur dépérissement final.



Répartition nationale

En France, le pique-prune occupe plusieurs aires de répartition disjointes. La plus importante concerne les régions de bocages et de vergers en Bretagne, Normandie et Pays-de-la-Loire. Une autre zone importante concerne les zones bocagères d'Auvergne et du Limousin. Cette répartition dans des habitats de substitution de grande superficie (jusqu'à 30 000 ha d'un seul tenant dans l'Ouest de la France) contraste avec les habitats forestiers devenus exceptionnels et très restreints tel le massif forestier de Compiègne.

Présence sur le site

Des indices de présence (individus en loges, reste d'imagos) ont été observés sur le site des Beaux-monts.

La gestion orientée sur la conservation de l'habitat de l'espèce est très favorable à de nombreuses autres espèces saproxyliques (champignons et invertébrés notamment), à certains oiseaux nocturnes, aux chiroptères et autres mammifères microcavernicoles.

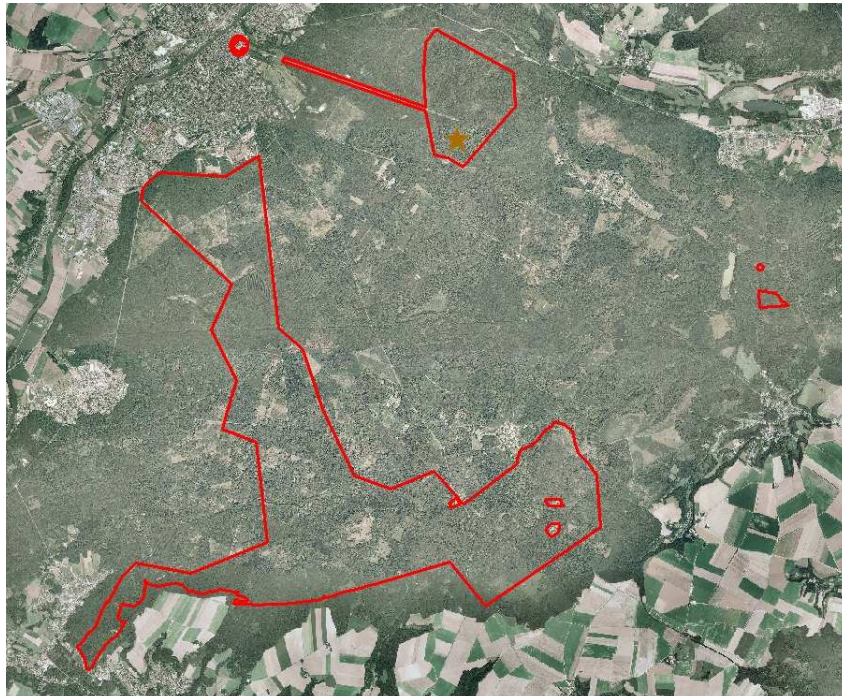
Localisation du Pique-prune (observation 2007)



N

1/70 000

- Site d'Intérêt Communautaire
- Présence confirmée du Pique-prune



Bibliographie

Bensettiti F., Gaudillat V. & al. - 2002 - Cahiers d'habitats Natura 2000. Espèces animales. Tome 7, p236-238.
 Dodelin B. - 2006 - Écologie et biocénoses des coléoptères saproxyliques dans quatre forêts du nord des Alpes françaises. Thèse présentée pour l'obtention du diplôme de doctorat, 159 p.
 Vignon V. - 2006 - Le pique-prune, histoire d'une sauvegarde. Catiche Productions, 31 p.

Menaces potentielles

Cette espèce est l'une des plus menacées en Europe. Les principales menaces sont :

- L'abandon des pratiques sylvopastorales telles que la taille des arbres en têtard ou l'émondage favorisant la formation d'habitats propices à son développement. Dans certains sites, le nombre d'arbres de ce type est important mais ils ont tous le même âge et le renouvellement de l'habitat de cette espèce à long terme se pose de manière cruciale ;
- L'élimination des vieux arbres en milieux agricoles ; le manque de vieux arbres et vieux peuplements en forêts
- Le toilettage des forêts éliminant les sujets cariés lors des coupes sanitaires.

Classe: Mammalia, Ordre: Chiroptera, Famille: Rhinolophidae

Petit rhinolophe

Rhinolophus hipposideros

Code Natura 2000 1303

Espèce de mammifère protégée en France; Directive « Habitat-Faune-Flore » : annexes II et IV; Convention de Bonn : annexe II; Convention de Berne : annexe II; Cotation UICN : Monde: préoccupation mineure, Liste rouge nationale: préoccupation mineure



F.Barbe

Description de l'espèce

Le Petit rhinolophe est un mammifère nocturne, de l'ordre des chiroptères, qui utilise le vol actif pour se déplacer et l'émission d'ultrasons pour se diriger et chasser.

Il est le plus petit de la famille des Rhinolophidés en Europe. Tête + Corps : 3,7-4,5 (4,7) cm ; Envergure : 19,2-25,4 cm ; Poids : (4) 5,6-9 (10) g ; Oreille : (1,3) 1,5-1,9 cm, large se terminant en pointe, dépourvue de tragus.

Appendice nasal caractéristique en fer-à-cheval. Pelage dorsal gris-brun (gris foncé chez les jeunes), pelage ventral gris à gris-blanc. Patagium et oreilles gris-brun clair.

Biologie de l'espèce

Sédentaire, il effectue généralement des déplacements de 5 à 10 km (jusqu'à 30 km) entre les gîtes d'été et ceux d'hiver.

Hibernation: Il hiberne de septembre-octobre à fin avril en fonction des conditions climatiques locales, isolé ou en groupe lâche sans contact, suspendu au plafond ou le long d'une paroi, de quelques centimètres à plusieurs mètres du sol.

Reproduction: Copulation de l'automne au printemps. Les femelles forment des colonies de mise bas d'effectif variable (de 10 à des centaines d'adultes), parfois associées à *Rhinolophus ferrumequinum*, *Myotis myotis*, *Myotis emarginatus* ou *Myotis daubentoni* sans toutefois se mélanger. De mi-juin à mi-juillet, au sein d'une colonie, 20% à 60% des femelles donnent naissance à un seul jeune qui ouvre les yeux vers le dixième jour. Avec leur petit, elles sont accrochées isolément ou en groupes serrés.

Alimentation: Insectivore, le régime alimentaire du Petit rhinolophe varie en fonction des saisons sans sélection apparente dans la taille des proies consommées. Les insectes sont capturés après la poursuite en vol (piqués sur les proies), contre le feuillage et parfois au sol (glanage), et ils sont ensuite ingérés en vol, au sol ou sur un reposoir, notamment pour les plus volumineux.

Habitats



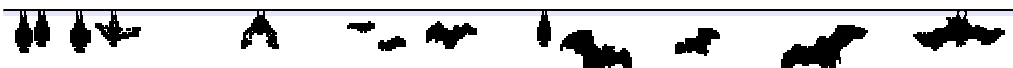
La structure paysagère idéale évoque une mosaïque de petites parcelles alternant des boisements de feuillus ou mixte d'âge moyen à mûr, et des cultures ou pâtures traditionnelles entourées de lisières arborées avec ruisseaux et plan d'eau.

Gîtes d'hibernation: cavités naturelles ou artificielles (galeries et puits de mines, caves, tunnels, viaducs, blockhaus,...) souvent souterraines.

Gîtes d'estivage: combles ou caves de bâtiments à l'abandon ou entretenues, milieux assez chauds et relativement clairs.

Mesures générales de gestion

- Les gîtes (reproduction, hibernation, transition) doivent être protégés. La pose de « chiroptières » dans les toitures (églises, châteaux) peut permettre d'offrir de nouveaux accès,
- Maintien ou développement d'une structure paysagère variée
- Limitation d'utilisation des pesticides
- Maintien des ripisylves, des boisements de feuillus et limitation des plantations de résineux





Répartition régionale

En Picardie, les effectifs ont fortement chutés. Absente de la Somme et du Nord de l'Aisne, l'espèce se maintient toutefois dans le Noyonnais et l'Ouest du Soissonnais où un noyau de plus de 300 individus subsiste encore. Le maintien de la population de Picardie revêt une très grande importance pour la préservation de l'espèce dans le Nord de la France.

Présence sur le site



7 colonies de mise bas inventoriées en été 2007 en forêt domaniale de Compiègne dont 5 se trouvant sur le Site d'Importance Communautaire.

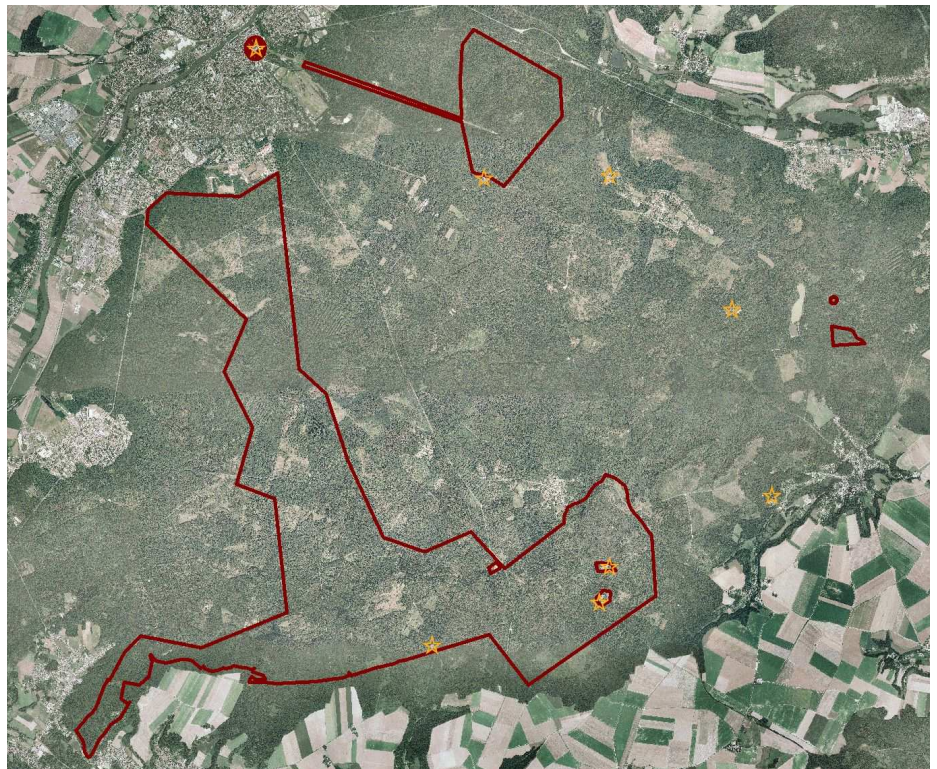
Sites de colonies de reproduction de Petit rhinolophe (observation 2007)



N

1/70 000

-  Site d'Intérêt Communautaire
-  Colonies de Petit rhinolophe



Bibliographie

Roue, S.Y. & Barataud M. - 1999 - Habitats et activité de chasse des chiroptères menacés en Europe: synthèse des connaissances actuelles en vue d'une gestion conservatrice. Le Rhinolophe, Vol.Spec. N°2.

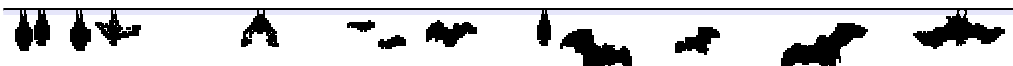
Meschede, A. & Heller, K.-G. - 2003 - Écologie et protection des chauves-souris en milieu forestier. Le Rhinolophe, N°16.

Bensettiti F., Gaudillat V. & al. - 2002 - Cahiers d'habitats Natura 2000. Espèces animales. Tome 7, p38-41.

Conservatoire des Sites Naturels de Picardie - 1997 - Les chauves-souris de Picardie, connaissance et protection. p19.

Menaces potentielles

- Déprédation du petit patrimoine bâti en raison de leur abandon par l'homme (affaissement du toit, des murs,...),dérangement par sur fréquentation humaine et aménagement touristique du monde souterrain,
- Modification du paysage: retournement des prairies, arasement des haies, extension des zones de cultures, assèchement des zones humides,...,
- Accumulation des pesticides utilisés en agriculture intensive et des produits toxiques pour le traitement des charpentes.



Classe: Amphibia, Ordre: Urodela, Famille: Salamandridae

Triton crêté

Triturus cristatus

Code Natura 2000 1166

Espèce d'amphibien protégée en France; Directive « Habitat-Faune-Flore » : annexes II et IV; Convention de Berne : annexe II; Cotation UICN : Monde: faible risque (dépendant de mesures de conservation) , France: vulnérable



Biologie de l'espèce

Reproduction: La migration pré-nuptiale se déroule entre janvier et mai. La reproduction d'une durée d'au moins quelques dizaines de jours se produit de la mi-mars à la fin avril. Les tritons crêtés adultes reviennent pondre dans leur mare de naissance ou dans des milieux proches de quelques centaines de mètres. La femelle effectue une seule ponte par an ; les œufs, au nombre de 200-300 sont déposés un à un et cachés sous les feuilles repliées de plantes aquatiques. Après un développement embryonnaire de 15 jours environ, la jeune larve mène une vie libre. Sa croissance est rapide et après trois à quatre mois, en moyenne, elle atteint 80 à 100 mm. La métamorphose survient alors ; elle consiste extérieurement en une perte progressive des branchies. Les jeunes vont ensuite quitter le milieu aquatique et devenir terrestres.

Activité: Les jeunes et les adultes de Triton crêté hibernent d'octobre à mars dans des galeries du sol, sous des pierres ou des souches. Durant cette période, ils sont en vie ralentie et ne se nourrissent pas. Alors que les larves de Triton crêté sont aquatiques, les adultes mènent principalement une vie terrestre. Leur phase aquatique est limitée à 3-4 mois dans l'année, au moment de la reproduction ; ils peuvent rester dans l'eau jusqu'au début de l'été.

Alimentation: Les larves sont carnivores, elles mangent des larves planctoniques au début de leur développement puis, progressivement, capturent des proies plus volumineuses (copépodes, larves d'insectes, vers). Extrêmement voraces, elles chassent principalement à vue ou à l'affût. Les adultes sont également des prédateurs, aussi bien dans le milieu aquatique que sur la terre ferme. La mobilité des proies et leur abondance conditionnent le régime alimentaire constitué principalement de petits mollusques, vers, larves diverses, auxquels peuvent s'ajouter des têtards de grenouille ou de tritons.

Description de l'espèce

Urodèle d'assez grande taille (13 à 17 cm de longueur totale), à peau verruqueuse, contenant de nombreuses glandes.

Tête aussi longue que large; tronc de section subcirculaire prolongé par une queue assez longue, aplatie latéralement; membres robustes, doigts et orteils non palmés.

Coloration d'ensemble brune ou grisâtre avec des macules noirâtres plus ou moins apparentes, face ventrale jaune d'or ou orangé maculée de grandes taches noires plus ou moins accolées, doigts et orteils annelés de noir et de jaune. La partie latérale de la tête et les flancs sont piquetés de blanc.

En période nuptiale, le cloaque du mâle est bien développé de même que la crête dorso-caudale brune et fortement dentée.

Dimorphisme sexuel: les femelles se distinguent des mâles par l'absence de crête dorsale développée. Différents critères portent sur la queue. Chez le mâle: présence d'une ligne latérale gris nacré, base de la queue gris perle; chez la femelle: prolongement de la couleur jaune orangé du ventre sur la bordure inférieure caudale, base de la queue marquée par un mince liseré jaune orangé.



Habitats

L'habitat terrestre se compose habituellement de zones de boisements, de haies et de fourrés à quelques centaines de mètres maximum du site de reproduction le plus proche.

Le site de reproduction de prédilection reste la mare même si le triton crêté peut fréquenter des biotopes variés (bordures d'étang, abreuvoir, bras mort, ornières,...). Il est important que les sites d'accueil présentent, au moins sur une partie de leur pourtour, des berges en pente douce, de manière à permettre les déplacements du Triton.



Mesures de gestion

- L'existence d'une population locale repose en général sur la disponibilité d'un réseau de mares suffisamment dense et interconnecté (optimum: 4 à 8 mares au Km²), ainsi que de formations arborées (boisements, haies, fourrés) proche des mares.
- Un entretien des mares peut être nécessaire pour éviter leur comblement naturel par la végétation. L'élimination de l'excès de végétation peut être envisagée à certaines périodes de l'année (fin de l'automne par exemple). Il en est de même pour un curage partiel en fin d'été.
- Ne pas mettre de poissons dans les mares où vivent les tritons.
- Conforter les réseaux de mares par un entretien régulier et l'aménagement de nouvelles mares

Répartition régionale

La situation du Triton crêté, espèce en régression en Europe, est variable en France en fonction des conditions locales (agriculture intensive par exemple). La région Picardie représente au niveau français sa limite septentrionale et il a été démontré que le Triton crêté est en déclin au niveau des limites de sa répartition.

Présence sur le site

Un inventaire des mares forestières de la forêt de Compiègne a été réalisé en 2006. 18 sites identifiés dont 6 se situant à l'intérieur du Site d'Intérêt Communautaire. Ces données ont été confirmés lors des observations réalisées en 2007 et 2008.

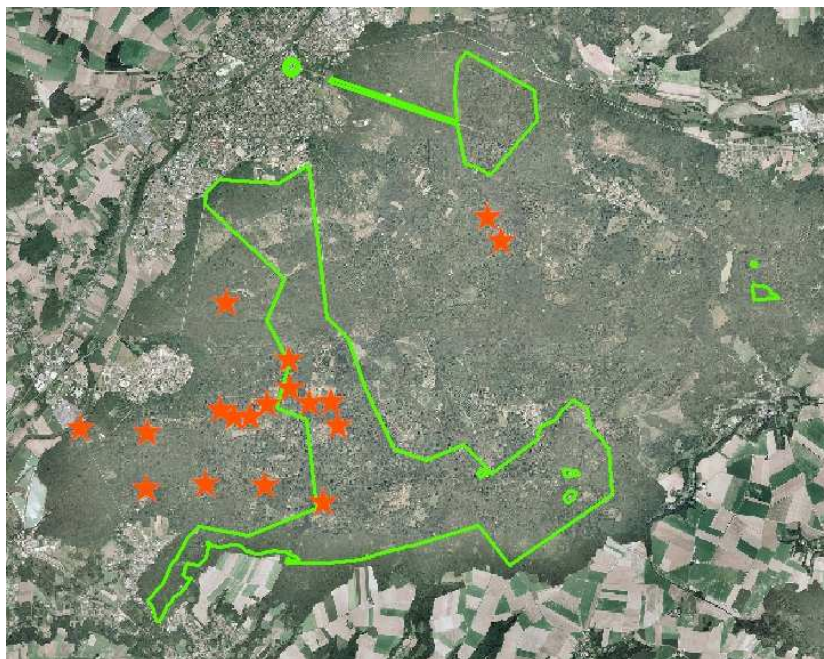
Sites de reproduction de Triton crêté (observations 2006)



1/70 000

Site d'Intérêt Communautaire

Triton crêté



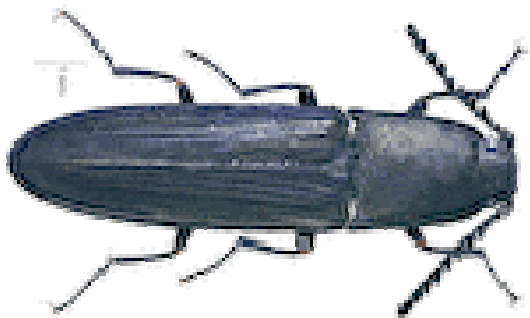
Bibliographie

Bensettiti F., Gaudillat V. & al. - 2002 - Cahiers d'habitats Natura 2000. Espèces animales. Tome 7, p153-155.
ACEMAV coll., Duguet R. & Melki F. ed. - 2003 - Les Amphibiens de France, Belgique et Luxembourg. Collection Parthénope, éditions Biotope, Mèze (France), 480p.

Menaces potentielles

- Comblement artificiel des mares
- Atterrissement naturel des mares.
- Les œufs et les larves sont menacés par la pollution et l'eutrophisation des eaux.
- Les poissons carnivores (Perche soleil, *Lepomis gibbosus*, centrarchidés), lorsqu'ils sont introduits dans les mares, peuvent causer de gros dégâts dans les populations de larves.

Espèce inscrite à la Directive « Habitat-Faune-Flore » : Annexes II et IV.



Cahier d'Habitats Natura 2000

Biologie de l'espèce

Cycle de développement

Le développement de l'espèce s'échelonne sur deux ans.

Oeufs : ils sont déposés dans les fentes et les fissures à l'intérieur des cavités. La ponte a lieu au printemps (en mai dans la forêt de Fontainebleau). En élevage, l'éclosion se produit huit jours après la ponte.

Larves : leur développement s'étale sur 15-16 mois. Une fois écloses, les larves descendent dans le sol, au fond de la cavité, pour se nourrir. Elles cessent de s'alimenter à la fin de l'automne et hivernent. Elles redeviennent actives au printemps suivant. À la fin de l'été, elles s'immobilisent pour construire une logette nymphale où aura lieu la métamorphose.

Nymphes : la durée de la nymphose n'excède pas huit jours en condition d'élevage.

Adultes : les adultes restent à l'abri de la chambre nymphale durant l'hiver, pour n'émerger qu'au printemps suivant. Le vol des adultes dure de fin avril à début juin. L'accouplement s'effectue principalement dans la cavité de l'arbre, parfois sur le tronc à proximité de la cavité.

Activité

En période de vol, les adultes restent toute la journée à l'intérieur des cavités, le vol se produit généralement en fin d'après-midi uniquement par temps chaud, préférentiellement par temps lourd et orageux.

Régime alimentaire

Le régime alimentaire du Taupin violacé reste encore mal connu. Les larves vivent principalement dans des cavités situées à la base de troncs d'arbres feuillus, au ras du sol. Il semble que celles-ci soient à la fois prédatrices (larves d'insectes) et saprophages (consommation de débris d'origine animale : pelotes de réjection, laisses de petits mammifères, cadavres d'insectes). Des adultes ont été observés sur fleurs de chêne.

Description de l'espèce

Adultes

La taille des adultes est de 10 à 11 mm.

Corps : il est de couleur noire, peu brillant, avec des reflets bleu foncé ou violacé au niveau des élytres, ces derniers sont déprimés de part et d'autre de la suture. La tête, le pronotum et les interstries des élytres sont pubescents, grossièrement et densément ponctués.

La pubescence est de couleur grise et particulièrement abondante au niveau du scutellum.

Élément caractéristique : le pronotum est plus long que large, faiblement arqué sur les cotés et longuement rétréci vers l'avant.

Antennes : elles sont noires.

Éléments caractéristiques : les articles antennaires sont subtriangulaires à partir du quatrième article. Le troisième article est nettement plus petit que le quatrième.

Pattes : elles sont noires, parfois brunâtres. Les tarses sont ferrugineux.

Larves

Ce sont des larves typiques d'élatérides, que l'on appelle communément « vers fils de fer ». Les larves d'élatérides ont un corps allongé, subcylindrique. La larve de *Limoniscus violaceus* atteint 22 mm au terme de son développement. L'avant-dernier segment abdominal (le dernier visible du dessus) est très échancré et muni de deux excroissances postérieures (urogomphes).

Éléments caractéristiques : la larve est peu sclérifiée, de couleur jaune miel.

Habitats



Le Taupin violacé présente des exigences écologiques très importantes. Il fréquente des cavités situées à la base de troncs d'arbres à feuilles caduques.

L'habitat type de l'espèce est constitué par une cavité située à la base du tronc et à ras de terre. L'âge de l'arbre ne semble pas être un facteur déterminant.

Toutes les forêts d'Europe où l'espèce a été recensée sont des forêts très anciennes. On la rencontre au sein de vieilles futaies de Hêtre ou de Chêne, dans des secteurs forestiers peu ou pas exploités.



Mesures de gestion

- Prendre en compte l'habitat du Taupin violacé et sa préservation dans le plan de gestion forestier du site par la mise en place d'îlots de vieillissement et de sénescences dans les peuplements forestiers feuillus.
- Maintien d'arbres potentiellement favorable à moyen ou long terme dans les zones situées à proximité d'une population
- Préservation et conservation des arbres où l'espèce a été recensée avec mise en place d'un marquage spécifique des arbres avec une cavité basse à ras de terre favorable au développement de *Limoniscus violaceus*.

Répartition nationale

A l'heure actuelle, seulement 15 sites (tous forestiers) en France abritent le Taupin violacé. Le massif forestier de Compiègne, représentant la limite septentrionale de l'espèce, est cité par les spécialistes comme un site principal au niveau français.

Présence sur le site

Des indices de présence (individus en loges, reste d'imagos) ont été observé sur le site des Beaux-monts. Par ailleurs, l'observation directe d'individus est d'une telle difficulté que les parcelles du SIC, hors beaux-monts, seront notés selon des niveaux de potentialités de présence.

Bibliographie


- Bensettiti F., Gaudillat V. & al. - 2002 - Cahiers d'habitats Natura 2000. Espèces animales. Tome 7, p229-231.
Dodelin B. - 2006 - Écologie et biocénoses des coléoptères saproxyliques dans quatre forêts du nord des Alpes françaises. Thèse présentée pour l'obtention du diplôme de doctorat, 159p.
Du Chatenet G. - 2000 - Coléoptères phytophages d'Europe. N.A.P. Éditions, 359 p.

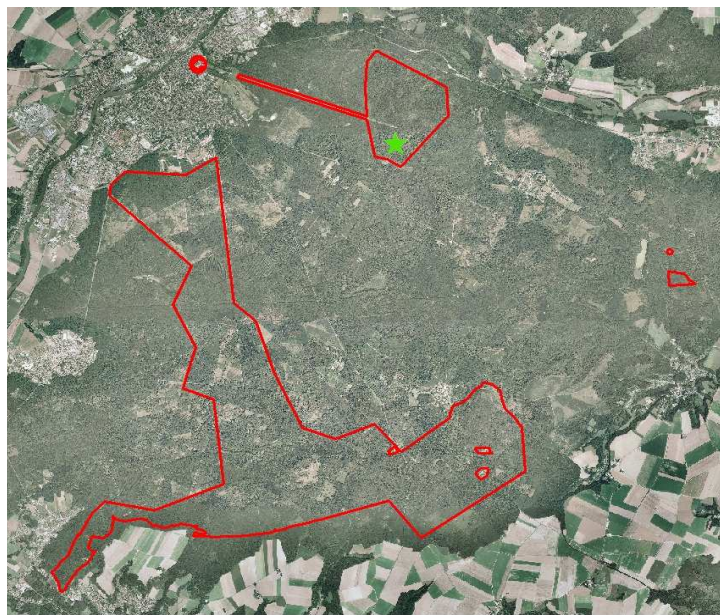
Localisation du Taupin violacé (observation 2007)



1/70 000

 Site d'Intérêt Communautaire

 Présence confirmée du Taupin violacé



Menaces potentielles

- Disparition de l'habitat par manque d'arbres présentant des conditions favorables au développement de cette espèce



ANNEXE 2
FICHES HABITATS

Herbiers des eaux temporaires carbonatées à Characées

Cf. *Charion vulgaris* (Krause ex Krause & Lang 1977) Krause 1981

Code CORINE Biotopes : 22.12x22.44

Code Natura 2000 : 3140

Code habitat décliné : 3140-1

STRUCTURE ET PHYSIONOMIE

Herbier aquatique très pauvre en espèces, mal caractérisé.

CORTÈGE FLORISTIQUE CARACTÉRISTIQUE



Chara vulgaris

ÉCOLOGIE

Eaux mésotrophes à eutrophes, riches en carbonatate de calcium, peu polluées.

Sur le site, cette végétation a été relevée dans une ornière de layon.

DYNAMIQUE ET MODES DE GESTION RECOMMANDÉS

Pas de recommandations particulières. La présence de ce type de végétation indique des eaux de bonne qualité probablement d'origine pluviale. Eviter toutes perturbations du mode d'alimentation en eau.

BIOÉVALUATION ET INTERPRÉTATION PATRIMONIALE

Infl. anthrop. Picardie	Rareté Picardie	Raréfaction Picardie	Menaces Picardie	Directive Habitats
F(N)	R?	R	DD	H1

LOCALISATION DES STATIONS RELEVÉES

Végétation relevée une seule fois, dans un layon forestier. De nouvelles prospections, tôt en saison, seraient nécessaires pour améliorer la connaissance de ce type de végétation.

ÉTAT DE CONSERVATION

Cons. struct.	Cons. text.	Cons. struct. / text.	Cons. fonct.	Possib. restaur.	Stat. cons.
III	III	III	III	III	C

COMMENTAIRE SYNTAXONOMIQUE

La présence d'une seule espèce de Characées rend hasardeux le diagnostic phytosociologique. L'appartenance à l'alliance indiquée doit donc être prise avec une certaine prudence.

Végétation hygrophile des dépressions intraforestières à Callitriche des étangs et Renouée poivre-d'eau

Polygono hydropiperis-Callitrichetum stagnalis de Foucault 1989 *nom. inv.*
 [*Elatino triandrae-Eleocharition ovatae* (Pietsch & Müll.-Stoll 1968) Pietsch 1969]

Code CORINE Biotopes : cf. 22.321 x 22.13
 Code Natura 2000 : 3130
 Code habitat décliné : /

STRUCTURE ET PHYSIONOMIE

Herbier semi-aquatique de petite dimension dominé par des plantes annuelles. Recouvrement assez faible (de l'ordre de 50 %), hauteur de végétation modeste (de quelques centimètres à quelques décimètres tout au plus).

CORTÈGE FLORISTIQUE CARACTÉRISTIQUE

✿ Renouée poivre-d'eau (*Persicaria hydropiper*), Callitriche des étangs (*Callitriche stagnalis*)
 ✿ Pâturin annuel (*Poa annua*), Jonc des crapauds (*Juncus bufonius*), Stellaire des fanges (*Stellaria alsine*), Gnaphale des fanges (*Gnaphalium uliginosum*)

ÉCOLOGIE

Végétation annuelle tardi-estivale des ornières de layons forestiers ombragés, sur sols limono-argileux, souvent assez riches en nutriments. Dépressions inondées en hiver, plus ou moins asséchées en été.

DYNAMIQUE ET MODES DE GESTION RECOMMANDÉS

Végétation pionnière à caractère fugace, se développant particulièrement à la faveur de l'orniérage des engins forestiers.

Pas de gestion spécifique. Éviter l'empierrage des chemins.

BIOÉVALUATION ET INTERPRÉTATION PATRIMONIALE

Infl. anthrop. Picardie	Rareté Picardie	Raréfaction Picardie	Menaces Picardie	Directive Habitats
F(M)	AC	S	LC	H1

LOCALISATION DES STATIONS RELEVÉES

Végétation localisée dans plusieurs layons forestiers, dans des secteurs humides inondables.

ÉTAT DE CONSERVATION

Cons. struct.	Cons. text.	Cons. struct. / text.	Cons. fonct.	Possib. restaur.	Stat. cons.
II	II	II	II	-	B

COMMENTAIRE SYNTAXONOMIQUE

Dans les deux relevés phytosociologiques réalisés, les callitriches dominants sont rapportés à l'espèce *C. platycarpa*, mais nous avons vu, en d'autres points du site, des végétations dominées par *Callitriche stagnalis*. On trouve dans un des relevés, un herbier vivace à *Glyceria declinata* en superposition de la végétation annuelle.

Formation à *Juniperus communis* sur landes ou pelouses calcaires

Berberidion vulgaris Braun-Blanquet 1950

Code CORINE Biotopes : 31.88

Code Natura 2000 : **5130**

Code habitat décliné : **5130_2**

STRUCTURE ET PHYSIONOMIE

Il s'agit de junipérais calcicoles mésophiles à méso-xérophiles secondaires, témoins d'anciens systèmes pastoraux extensifs hérités des traditions de parcours ovins. Dans le cas présent, il s'agit d'un faciès d'embroussaillage de pelouses calcicoles méso-xérophiles du *Teucro montani-Mesobromenion erecti* Royer 1991 *nom. inval.*, évoluant même par endroit vers des formations de manteaux.

CORTÈGE FLORISTIQUE CARACTÉRISTIQUE

Juniperus communis subsp. *communis*, *Euvonymus europaeus*, *Crataegus monogyna*, *Carex flacca*, *Pulsatilla commune*, *Brachypodium pinnatum*, *Scabiosa columbaria*, *Sanguisorba minor*.

ÉCOLOGIE ET DYNAMIQUE

Cette formation se développe sur des sols de type rendzine ou calcosol. Le climat est subatlantique légèrement psychrophile, sur des côteaux à exposition chaude.

Les juniérais secondaires de *Juniperus communis* associées aux systèmes agropastoraux s'inscrivent dans les différentes potentialités forestières de ces systèmes (*Quercus robur-Fagetum sylvaticae*).

La place dynamique du Genévrier commun, et des junipérais secondaires qu'il constitue dans les successions post-pastorales, est particulièrement précise. Le genévrier commun, étant une essence héliophile, ne supporte pas la concurrence robuste et arborescente. Il se trouve rapidement éliminé dans les phases de coalescences et de développement des manteaux arbustifs préparant l'installation de la forêt.

MODES DE GESTION RECOMMANDÉS

Pour les junipérais secondaires, le maintien de pratiques pastorales extensives sur de longues périodes demeure le meilleur moyen de conserver cet habitat.

La régénération d'une colonie de Genévrier commun passe par une germination sur un sol nu ou largement ouvert. Des interventions ponctuelles d'éclaircie, voire d'étrépage, peuvent être nécessaires.

Avant de mettre en place une gestion conservatoire ou de restauration d'une junipérais secondaire, il faut étudier sa composition (âge des individus, répartition spatiale,...), examiner l'âge et la courbe de croissance des individus morts, pour estimer sa durée de vie.

BIO-ÉVALUATION ET INTERPRÉTATION PATRIMONIALE

Infl. anthrop. Picardie	Rareté Picardie	Raréfaction Picardie	Menaces Picardie	Directive Habitats
F(M)	R ?	R ?	DD	5130

LOCALISATION DES STATIONS RELEVÉES

ÉTAT DE CONSERVATION

Cons. struct.	Cons. text.	Cons. struct. / text.	Cons. fonct.	Possib. restaur.	Stat. cons.
II	II	II	II	II	B

Ourlet neutrophile nitrophile à Ortie dioïque et Croisette velue

Urtica dioicae-Cruciatetum laevipedis Dierschke 1973
[*Aegopodion podagrariae* Tüxen 1967 *nom. cons. propos.*]

Code CORINE Biotopes : 37.72
Code Natura 2000 : 6430
Code habitat décliné : 6430-6

STRUCTURE ET PHYSIONOMIE

Ourlet se développant plus ou moins en nappe, en superposition de végétations prairiales ou de végétations d'ourlet mésotrophile. Pour cette raison, on trouve un cortège floristique associant les espèces d'ourlets nitrophiles en mélange avec un lot d'espèces prairiales et parfois quelques espèces d'ourlet neutrophile. Végétation de taille moyenne, dense, moyennement diversifiée (20-30 espèces). Un certain nombre d'espèces plus ou moins grimpantes (*Galium aparine*, *G. mollugo*, *Cruciata laevipes*, *Lathyrus pratensis*) prennent appui sur les tiges des autres espèces, dont beaucoup sont des hémicryptophytes rhizomateuses (*Urtica dioica*, *Cirsium arvense*, *Elymus repens*, etc.).

CORTÈGE FLORISTIQUE CARACTÉRISTIQUE

- ☼ Croisette velue (*Cruciata laevipes*), Ortie dioïque (*Urtica dioica*), Gaillet gratteron (*Galium aparine*)
- ☼ Anthriscus sauvage (*Anthriscus sylvestris*), Gaillet élevé (*Galium mollugo*), Dactyle aggloméré (*Dactylis glomerata*), Fromental élevé (*Arrhenatherum elatius*), Pâturin commun (*Poa trivialis*)

ÉCOLOGIE

Bordures de haies, lisières forestières.

Sol eutrophe riche en bases. Humidité variable : il existe une forme sur sol humide et engorgé, et une forme sur sol assez sec.

DYNAMIQUE ET MODES DE GESTION RECOMMANDÉS

Comportement dynamique à préciser.

Il semble que cette association puisse se développer à la faveur d'un débroussaillage localisé ou d'un léger étrépage. Elle apparaît généralement au détriment d'un ourlet neutrophile plus mésotrophe, mais parfois aussi au détriment d'une prairie de fauche.

Cette végétation révèle une certaine rudéralisation et une eutrophisation du substrat. Il n'y a donc pas lieu de la favoriser en particulier. On préférera appliquer une gestion favorable à l'expression des ourlets dans leur diversité, parmi lesquels l'ourlet à Croisette velue ne manquera pas de s'exprimer. Procéder à des débroussaillages périodiques (périodicité à définir, de l'ordre de 5 à 10 ans), afin de limiter le développement des fourrés. Appliquer une gestion différenciée des lisières permettant, grâce à une fauche biennale ou triennale, aux ourlets de s'exprimer sur une largeur de 5 mètres environ.

BIOÉVALUATION ET INTERPRÉTATION PATRIMONIALE

Infl. anthrop. Picardie	Rareté Picardie	Raréfaction Picardie	Menaces Picardie	Directive Habitats
M(H)	PC?	R	DD	H1

LOCALISATION DES STATIONS RELEVÉES

Végétation assez ponctuelle, relevée à la fois dans l'allée des Beaux-Monts et dans la forêt, sur les substrats secs riches en bases.

ÉTAT DE CONSERVATION

Cons. struct.	Cons. text.	Cons. struct. / text.	Cons. fonct.	Possib. restaur.	Stat. cons.
II	II	II	II	-	B

Ourlet nitrophile hygrocline à Sureau yèble

Heracleo sphondylii-Sambucetum ebuli Brandes 1985
[*Aegopodion podagrariae* Tüxen 1967 *nom. cons. propos.*]

Code CORINE Biotopes : 37.72

Code Natura 2000 : 6430

Code habitat décliné : 6430-6



STRUCTURE ET PHYSIONOMIE

Ourlet hémicryptophytique dominé et profondément marqué physionomiquement par *Sambucus ebulus*. Un certain nombre d'autres espèces nitrophiles et souvent hygroclines complète le cortège floristique. À l'optimum phénologique (été), la végétation atteint 1,2 mètre de haut.

CORTÈGE FLORISTIQUE CARACTÉRISTIQUE

- ☼ Sureau yèble (*Sambucus ebulus*), Ronce bleuâtre (*Rubus caesius*), Ortie dioïque (*Urtica dioica*)
- ☼ Dactyle aggloméré (*Dactylis glomerata*), Gléchome lierre-terrestre (*Glechoma hederacea*), Gaillet gratteron (*Galium aparine*)

ÉCOLOGIE

Bords de routes, lisières forestières.

Substrats riches en bases (craies, argiles), frais.

Végétation hémisciaphile.

Végétation souvent liée à un décapage du substrat qui favorise les espèces à développement clonal puissant : *Sambucus ebulus*, *Rubus caesius*, *Calystegia sepium*, *Urtica dioica*, etc.

DYNAMIQUE ET MODES DE GESTION RECOMMANDÉS

Végétation d'intérêt patrimonial assez limité, se développant au détriment d'un autre type d'ourlet hygrocline eutrophile (sans doute une communauté de l'*Impatiens noli-tangere-Stachyion sylvaticae*).

Limiter le développement de cette association, en évitant les décapages des bords de route. Gérer les bords de routes et les lisières forestières de manière à favoriser l'expression des ourlets. Procéder à des débroussaillages périodiques (périodicité à définir, de l'ordre de 5 à 10 ans), afin de limiter le développement des fourrés. Appliquer une gestion différenciée des lisières permettant, grâce à une fauche biennale ou triennale, aux ourlets de s'exprimer sur une largeur de 5 mètres environ.

Proscrire les pompages de la nappe susceptibles de faire baisser le niveau des eaux superficielles et/ou la perturbation du fonctionnement hydrologique naturel.

BIOÉVALUATION ET INTERPRÉTATION PATRIMONIALE

Infl. anthrop. Picardie	Rareté Picardie	Raréfaction Picardie	Menaces Picardie	Directive Habitats
M(H)	AR	S	LC	H1

LOCALISATION DES STATIONS RELEVÉES

Forêt

ÉTAT DE CONSERVATION

Cons. struct.	Cons. text.	Cons. struct. / text.	Cons. fonct.	Possib. restaur.	Stat. cons.
II	II	II	III	III	C

Ourlet hémisciaphile à Alliaire officinale et Cerfeuil penché

Alliario petiolatae-Chaerophylletum temuli (Kreh 1935) Lohmeyer 1949
[*Geo urbani-Alliarion petiolatae* Lohmeyer & Oberdorfer ex Görs & Müller 1969]

Code CORINE Biotopes : 37.72
Code Natura 2000 : 6430
Code habitat décliné : 6430-7



STRUCTURE ET PHYSIONOMIE

Ourlet dominé par des plantes annuelles et bisannuelles. Végétation assez dense, mais laissant néanmoins des trous de sol nu (recouvrement ~ 90%). Hauteur moyenne (30-80 cm).

CORTÈGE FLORISTIQUE CARACTÉRISTIQUE

- ☼ Alliaire officinale (*Alliaria petiolata*), Cerfeuil penché (*Chaerophyllum temulum*), Lampsane commune (*Lapsana communis*)
- ☼ Gaillet gratteron (*Galium aparine*), Ortie dioïque (*Urtica dioica*), Benoîte commune (*Geum urbanum*), Dactyle aggloméré (*Dactylis glomerata*), Élyme rampant (*Elymus repens*)

ÉCOLOGIE

Sol assez profond, pauvre en éléments grossiers, à bonne réserve hydrique. Situations ombragées. Cet ourlet supporte une certaine rudéralisation due à des "nettoyages" ou des décapages épisodiques.

DYNAMIQUE ET MODES DE GESTION RECOMMANDÉS

Dynamique à préciser. Ourlet à caractère plus ou moins pionnier, susceptible de se régénérer assez facilement après une perturbation, sous une forme particulièrement riche en annuelles. On trouve également des formes stabilisées associant annuelles et vivaces. Cette végétation révèle une certaine rudéralisation et une eutrophisation du substrat. Il n'y a donc pas lieu de la favoriser en particulier. On préférera appliquer une gestion favorable à l'expression des ourlets dans leur diversité, parmi lesquels l'ourlet à Alliaire officinale et Cerfeuil penché ne manquera pas de s'exprimer. Procéder à des débroussaillages périodiques (périodicité à définir, de l'ordre de 5 à 10 ans), afin de limiter le développement des fourrés. Appliquer une gestion différenciée des lisières permettant, grâce à une fauche biennale ou triennale, aux ourlets de s'exprimer sur une largeur de 5 mètres environ.

BIOÉVALUATION ET INTERPRÉTATION PATRIMONIALE

Infl. anthrop. Picardie	Rareté Picardie	Raréfaction Picardie	Menaces Picardie	Directive Habitats
M(H)	C	P	LC	H1

LOCALISATION DES STATIONS RELEVÉES

Végétation relevée deux fois, sur l'allée des Beaux-Monts et dans la forêt. Probablement assez commune en bordure des layons, chemins et routes forestiers.

ÉTAT DE CONSERVATION

Cons. struct.	Cons. text.	Cons. struct. / text.	Cons. fonct.	Possib. restaur.	Stat. cons.
II	II	II	II	-	B

Ourlet intraforestier neutrophile à Brachypode des forêts et Fétuque géante

Brachypodio sylvatici-Festucetum giganteae de Foucault & Frileux 1983 ex de Foucault in Provost 1998

[*Impatienti noli-tangere-Stachyon sylvaticae* Görs ex Mucina in Mucina, Grabherr & Ellmauer 1993]

Code CORINE Biotopes : 37.72

Code Natura 2000 : 6430

Code habitat décliné : 6430-7



STRUCTURE ET PHYSIONOMIE

Végétation pérenne d'hémicryptophytes souvent rhizomateuses, caractérisée par l'abondance des Poacées de grande taille [*Brachypodium sylvaticum*, *Festuca gigantea*, *Bromus ramosus* (espèce potentielle dans cette végétation)], dont les inflorescences élevées sont orientées vers la lumière.

Structure verticale à deux strates, la strate supérieure comprenant les grandes graminées et les grandes espèces d'ourlets, la strate inférieure intégrant des espèces basses ou rampantes et en particulier les espèces du sous-bois.

Végétation dense (recouvrement supérieur à 80 %). Hauteur végétative de 70-80 cm, mais les diverses inflorescences peuvent atteindre, en été, 150 cm.

Ourlet linéaire, en bordure de pistes et de chemins forestiers.

CORTÈGE FLORISTIQUE CARACTÉRISTIQUE

✿ Fétuque géante (*Festuca gigantea*), Brachypode des forêts (*Brachypodium sylvaticum*)

✿ Ronce (*Rubus* sp.), Géranium herbe-à-Robert (*Geranium robertianum*), Benoîte commune (*Geum urbanum*), Gléchome lierre-terrestre (*Glechoma hederacea*), Épiaire des forêts (*Stachys sylvatica*), Dactyle aggloméré (*Dactylis glomerata*), Euphorbe des bois (*Euphorbia amygdaloides*), Pâturin des bois (*Poa nemoralis*), Lierre grim pant (*Hedera helix*)

ÉCOLOGIE

Substrat riche en bases et en matières nutritives, à granulométrie fine (marnes, calcaires marneux, limons, argiles). Humus de type eumull.

Sol en général engorgé une partie de l'année (surtout pseudogley).

Probablement lié à des atmosphères à hygrométrie élevée (mésoclimat atlantique, microclimat forestier). Communauté hémisciaphile.

DYNAMIQUE ET MODES DE GESTION RECOMMANDÉS

Végétation entretenue par le gyrobroyage périodique des bermes forestières qui stoppe l'embroussaillage. Elle supporte sans doute un certain tassement des sols, mais guère la rudéralisation (décapage, modification du substrat) qui favorise les espèces des ourlets nitrophiles (*Aegopodion podagrariae*).

Végétation tributaire du couvert arborescent ou arbustif qui maintient un microclimat humide de type forestier.

Eviter les coupes à blanc.

Limiter d'une manière générale les interventions humaines (piétinement, décapages, dépôts de grumes ou de matériel, etc.), qui favorisent des végétations rudérales banales.

Pratiquer une fauche exportatrice automnale d'une fréquence de l'ordre de 3 ans.

BIOÉVALUATION ET INTERPRÉTATION PATRIMONIALE

Infl. anthrop. Picardie	Rareté Picardie	Raréfaction Picardie	Menaces Picardie	Directive Habitats
F(M)	PC	R	LC	H1

LOCALISATION DES STATIONS RELEVÉES

Végétation relevée à deux reprises seulement, dans deux layons forestiers. Cette association semble être assez rare dans le massif forestier.

ÉTAT DE CONSERVATION

Cons. struct.	Cons. text.	Cons. struct. / text.	Cons. fonct.	Possib. restaur.	Stat. cons.
II	III	III	II	II	C

COMMENTAIRE SYNTAXONOMIQUE

Les communautés relevées dans la forêt de Compiègne sont assez atypiques, puisque *Festuca gigantea* y est rare et *Bromus ramosus* absent. On a habituellement quelques espèces de mégaphorbiaies qui manquent ici.

Des prospections complémentaires permettraient peut-être de trouver d'autres communautés de cette association et de déterminer si ces particularités floristiques sont simplement dues au hasard ou si elles ont un déterminisme écologique.

Ourlet annuel des clairières à Gaillet gratteron et Balsamine n'y-touchez-pas

Galio aparines-Impatientetum noli-tangere (Passarge 1967) Tüxen in Tüxen & Brun-Hool 1975
[*Impatienti noli-tangere-Stachyion sylvaticae* Görs ex Mucina in Mucina, Grabherr & Ellmauer 1993]

Code CORINE Biotopes : 37.72
Code Natura 2000 : 6430
Code habitat décliné : 6430-7



STRUCTURE ET PHYSIONOMIE

Végétation d'ourlet riche en espèces annuelles, dense et haute de 80 cm au maximum.

CORTÈGE FLORISTIQUE CARACTÉRISTIQUE

✿ Balsamine n'y-touchez-pas (*Impatiens noli-tangere*), Gaillet gratteron (*Galium aparine*), Géranium herbe-à-Robert (*Geranium robertianum*), Ortie dioïque (*Urtica dioica*), Galéopse tétrahit (*Galeopsis tetrahit*)

✿ Gléchome lierre-terrestre (*Glechoma hederacea*), Pâturin commun (*Poa trivialis*), Ronce (*Rubus* sp.), Renoncule rampante (*Ranunculus repens*)

ÉCOLOGIE

Au sein de petites clairières ou le long des lisières.

Sol riche en matières organiques. Réaction basique à légèrement acide. Matériaux : argiles, limons.

Sol engorgé brièvement. Dans les clairières, montée de nappe due à la suppression des arbres.

Nécessité d'atmosphères à hygrométrie élevée (microclimat forestier dans le domaine du Hêtre).

Communauté d'optimum hémisciophile supportant un ombrage important, à caractère plutôt méditerranéen, voire à tendance submontagnarde.

DYNAMIQUE ET MODES DE GESTION RECOMMANDÉS

Végétation à caractère pionnier, se développant à l'occasion d'une mise en lumière (clairière, retrait de grumes sur une berme forestière), éventuellement après un léger décapage du substrat. Sans doute assez fugace et nomade. Sur les bermes, remplace temporairement l'ourlet local. Dans les clairières, fait suite au sous-bois herbacé. Végétation liée à la création de clairières limitées en surface, au dépôt de grumes sur les bermes forestières. La fauche fait disparaître cette communauté au profit d'ourlets totalement vivaces.

Du fait de son caractère temporaire, cette végétation est fréquemment en mélange avec d'autres végétations d'ourlets des *Galio aparines-Urticetea dioicae*, de sous-bois des forêts du *Fraxino excelsioris-Quercion roboris* ou du *Carpinion betuli* et de ronciers, le plus souvent du *Sambuco racemosae-Salicion capreae*.

Végétation pionnière et nomade ne nécessitant pas de mesures de conservation spécifiques, se déplaçant au gré des interventions sylvicoles. Maintenir le microclimat forestier, tout en favorisant les petites ouvertures. La fauche fait disparaître cette végétation au profit d'autres types d'ourlets.

BIOÉVALUATION ET INTERPRÉTATION PATRIMONIALE

Infl. anthrop. Picardie	Rareté Picardie	Raréfaction Picardie	Menaces Picardie	Directive Habitats
F(M)	R?	R	DD	H1

LOCALISATION DES STATIONS RELEVÉES

Végétation relevée une seule fois, à rechercher dans les layons humides.

ÉTAT DE CONSERVATION

Cons. struct.	Cons. text.	Cons. struct. / text.	Cons. fonct.	Possib. restaur.	Stat. cons.
III	II	III	III	II	C

Ourlet des sols tassés à Fougère femelle et Laïche pendante

Athyrio filicis-feminae-Caricetum pendulae Jouanne in Chouard 1929 ex Julve 1993 ex 1997 ined. [Impatienti noli-tangere-Stachyion sylvaticae Gørs ex Mucina in Mucina, Grabherr & Ellmauer 1993]

Code CORINE Biotopes : 37.72

Code Natura 2000 : 6430

Code habitat décliné : 6430-7

STRUCTURE ET PHYSIONOMIE

Végétation hémicryptophytique structurée par des espèces en touffes (*Carex pendula*, *Carex remota*, *Athyrium filix-femina*, *Juncus effusus*) entre lesquelles s'insinuent quelques espèces rhizomateuses de taille plus modeste. C'est toujours *Carex pendula* qui domine et forme faciès. Végétation dense d'une hauteur de 1 mètre, formant des nappes dans les clairières et les layons ombragés.

CORTÈGE FLORISTIQUE CARACTÉRISTIQUE

☼ Laïche pendante (*Carex pendula*), Athyrium fougère-femelle (*Athyrium filix-femina*), Jonc épars (*Juncus effusus*), Laïche espacée (*Carex remota*)

☼ Canche cespiteuse (*Deschampsia cespitosa*), Circée de Paris (*Circaea lutetiana*), Ronce (*Rubus* sp.), Ortie dioïque (*Urtica dioica*), Renoncule rampante (*Ranunculus repens*), Patience sanguine (*Rumex sanguineus*), Benoîte commune (*Geum urbanum*), Scrofulaire noueuse (*Scrophularia nodosa*), Pâturin commun (*Poa trivialis*), Fétuque géante (*Festuca gigantea*)

ÉCOLOGIE

Dans les clairières et les layons ombragés à semi-ombragés. Substrat argileux à marneux riche en bases et en éléments nutritifs. Sol tassé générant un pseudogley en surface.

Nécessité d'atmosphères à hygrométrie élevée (microclimat forestier dans le domaine du Hêtre). Communauté relativement indifférente à la luminosité, supportant des stations ombragées même si dans ces conditions, certaines espèces ne fleurissent pas ou peu.

Végétation liée à l'utilisation d'engins forestiers lourds tassant des sols déjà naturellement hydromorphes.

DYNAMIQUE ET MODES DE GESTION RECOMMANDÉS

Végétation capable de s'installer en pionnière sur les substrats tassés (après travaux de débardage par exemple) grâce aux fortes capacités de germination des espèces qui la composent. Cette communauté peut également constituer une phase assez durable en s'opposant à l'installation des véritables espèces forestières.

Apparaît sur les substrats hydromorphes des forêts à bonne réserve hydrique (*Fraxino excelsioris-Quercion roboris*) et des forêts alluviales (*Alnion incanae*).

Fréquent en dynamique secondaire à la suite d'un tassement des sols par les engins forestiers. Il est probable qu'alors une série déviante soit initiée et que la forêt remplaçant l'*Athyrio filicis-feminae-Caricetum pendulae* (sans doute le Groupement à *Fraxinus excelsior*, *Carex pendula* et *Cirsium oleraceum*) soit différente de la forêt initiale. Présente en nappe ou sous forme linéaire (layons, chemins) au sein des différents types forestiers déjà mentionnés (*Carpinion betuli*...) sur sol sensible au tassement. Ce type de végétation marque, sur le site, une dégradation phytocénotique due à la circulation d'engins lourds.

BIOÉVALUATION ET INTERPRÉTATION PATRIMONIALE

Infl. anthrop. Picardie	Rareté Picardie	Raréfaction Picardie	Menaces Picardie	Directive Habitats
F(M)	AR?	S?	DD	H1

LOCALISATION DES STATIONS RELEVÉES

Végétation relevée à plusieurs reprises dans le cadre des prospections, probablement assez fréquente dans les localités à substrat humide marneux.

ÉTAT DE CONSERVATION

Cons. struct.	Cons. text.	Cons. struct. / text.	Cons. fonct.	Possib. restaur.	Stat. cons.
II	II	II	II	-	B

Mégaphorbiaie neutrophile à Épilobe hirsute et Grande prêlé

Epilobio hirsuti-Equisetetum telmateiae de Foucault 1984
[*Convolvulion sepium* Tüxen in Oberdorfer 1957]

Code CORINE Biotopes : 37.715
Code Natura 2000 : 6430
Code habitat décliné : 6430-4



STRUCTURE ET PHYSIONOMIE

Mégaphorbiaie dominée par de grandes dicotylédones à feuilles larges et par *Equisetum telmateia*.
Végétation très dense (recouvrement 100 %) et haute (hauteur 1 mètre).

CORTÈGE FLORISTIQUE CARACTÉRISTIQUE

- ☘ Prêlé d'ivoire ou Grande prêlé (*Equisetum telmateia*), Épilobe hérissé (*Epilobium hirsutum*)
- ☘ Calystégie des haies (*Calystegia sepium*), Eupatoire chanvrine (*Eupatorium cannabinum*), Reine-des-prés (*Filipendula ulmaria*), Angélique sauvage (*Angelica sylvestris*), Ortie dioïque (*Urtica dioica*)

ÉCOLOGIE

Type de végétation lié aux résurgences d'eau alcalines ou s'enrichissant en bases du fait du substrat sous-jacent. Substrats inondables à texture très fine, imperméables.

DYNAMIQUE ET MODES DE GESTION RECOMMANDÉS

Association susceptible d'évoluer vers un type de frênaie hydrocline marnicole original (*Equiseto telmateiae-Fraxinetum excelsioris* selon les Cahiers d'Habitats). Végétation fragile, sensible au piétinement qui la déstructure.

Limitation de l'embroussaillage des layons par une fauche exportatrice en automne. La date et la fréquence de la fauche devront faire l'objet d'un dispositif expérimental, cette végétation ne semblant guère supporter les fauches répétitives (disparition d'*Equisetum telmateia*). Veiller, à l'échelle du SAGE, au maintien de la qualité physico-chimique des eaux de la nappe.

BIOÉVALUATION ET INTERPRÉTATION PATRIMONIALE

Infl. anthrop. Picardie	Rareté Picardie	Raréfaction Picardie	Menaces Picardie	Directive Habitats
N(F)	AR?	R	DD	H1

LOCALISATION DES STATIONS RELEVÉES

Layons humides sur substrat riche en bases. Sans doute assez rare dans la forêt.

ÉTAT DE CONSERVATION

Cons. struct.	Cons. text.	Cons. struct. / text.	Cons. fonct.	Possib. restaur.	Stat. cons.
II	II	II	II	-	B

Prairie mésohygrophile acidiphile à Jonc à fleurs aiguës et Molinie bleue

Juncus acutiflori-Molinietum caeruleae Preising in Tüxen & Preising 1951 ex Oberdorfer 1957
[*Juncenion acutiflori* Delpech in Bardat & al. 2004 prov.]

Code CORINE Biotopes : 37.312

Code Natura 2000 : 6410

Code habitat décliné : 6410-13



STRUCTURE ET PHYSIONOMIE

Végétation marquée physionomiquement par l'abondance des joncs (*Juncus acutiflorus*, *J. conglomeratus*, *J. effusus*), bistratifiée avec une strate supérieure de Molinie bleue, et une strate inférieure dominée ici par la Lysimaque nummulaire (*Lysimachia nummularia*). Recouvrement assez dense, hauteur atteignant 1 mètre.

CORTEGE FLORISTIQUE CARACTÉRISTIQUE

☼ Molinie bleue (*Molinia caerulea*), Jonc à fleurs aiguës (*Juncus acutiflorus*), Jonc aggloméré (*Juncus conglomeratus*), Jonc épars (*Juncus effusus*)

☼ Lotier des fanges (*Lotus pedunculatus*), Houlque laineuse (*Holcus lanatus*)

ÉCOLOGIE

Substrats acides, mésotrophes, plus ou moins tourbeux. Nappe d'eau stagnante subissant de grandes variations verticales au cours de l'année. Inondé en hiver, le substrat peut être très sec en surface l'été.

DYNAMIQUE ET MODES DE GESTION RECOMMANDÉS

Végétation soumise à la colonisation ligneuse, en cours sur le site de relevé, qui la fera évoluer vers une saulaie du type *Frangulo alni-Salicetum auritae*.

Procéder à un débroussaillage, éventuellement accompagné d'un dessouchage. Pour l'entretien, maintenir une fauche exportatrice automnale, selon une fréquence de l'ordre de 2 à 5 ans.

Veiller, à l'échelle du SAGE, au maintien de la qualité physico-chimique des eaux de la nappe.

BIOÉVALUATION ET INTERPRÉTATION PATRIMONIALE

Infl. anthrop. Picardie	Rareté Picardie	Raréfaction Picardie	Menaces Picardie	Directive Habitats
F(M)	RR	R	VU	H1

LOCALISATION DES STATIONS RELEVÉES

Une seule communauté relevée, dans une ancienne mare en voie de comblement avancé. Végétation probablement présente ailleurs sur le site.

ÉTAT DE CONSERVATION

Cons. struct.	Cons. text.	Cons. struct. / text.	Cons. fonct.	Possib. restaur.	Stat. cons.
III	II	III	II	III	C

COMMENTAIRE SYNTAXONOMIQUE

La communauté relevée est quelque peu atypique, avec la présence de la Fougère des marais (*Thelypteris palustris*) et de la Véronique à écussons (*Veronica scutellata*). Il serait utile de réétudier cette végétation localement à la faveur de relevés complémentaires.

Prairies de fauches mésophiles mésotrophiles

Centaureo jaceae-Arrhenatherenion elatioris de Foucault 1989

Code CORINE Biotopes : 38.22

Code Natura 2000 : 6510

Code habitat décliné : 6510-6



STRUCTURE ET PHYSIONOMIE

Prairies moyennement hautes (hauteur moyenne de l'ordre de 50 cm) et denses (recouvrement toujours proche de 100 %), globalement bistrates avec une strate inférieure à plantes basses (*Cerastium fontanum* subsp. *vulgare*, *Achillea millefolium*, *Veronica chamaedrys*, etc.) et une strate supérieure dominée par les graminées (*Arrhenatherum elatius*, *Bromus erectus*, *Dactylis glomerata*, *Avenula pubescens*).

Les espèces prairiales des *Arrhenatheretea elatioris* cohabitent avec les espèces calcicoles des pelouses (*Festuco valesiacae-Brometea erecti*) et des ourlets (*Trifolium medii-Geranietea sanguinei*) et constituent des communautés d'une remarquable diversité (environ 30 espèces/relevé en moyenne).

CORTEGE FLORISTIQUE CARACTÉRISTIQUE

☼ Gaillet jaune (*Galium verum*), Aigremoine eupatoire (*Agrimonia eupatoria*), Avenule pubescente (*Avenula pubescens*), Salsifis des prés (*Tragopogon pratensis*), Fromental élevé (*Arrhenatherum elatius* subsp. *elatius*)

☼ Patience oseille (*Rumex acetosa*), Renoncule âcre (*Ranunculus acris*), Achillée millefeuille (*Achillea millefolium*), Pâturin des prés (*Poa pratensis* subsp. *pratensis*), Dactyle aggloméré (*Dactylis glomerata*), Plantain lancéolé (*Plantago lanceolata*), Céraiste commun (*Cerastium fontanum* subsp. *vulgare*), Fétuque rouge (*Festuca rubra*), Véronique petit-chêne (*Veronica chamaedrys*), Houlique laineuse (*Holcus lanatus*)

ÉCOLOGIE

Prairie de fauche caractérisant des substrats secs, moyennement riches en matières nutritives (sols mésotrophes) et plus ou moins riches en bases (cf. variations).

Sur le site, ces prairies sont liées aux sols sableux de l'allée des Beaux-Monts, dans les secteurs les moins pauvres en nutriments. La charge en bases du substrat conditionne les variantes.

DYNAMIQUE ET MODES DE GESTION RECOMMANDÉS

Végétation dépendante d'une fauche annuelle en fin de printemps, sans apport d'intrants.

Actuellement, sur l'allée des Beaux-Monts, la fauche appliquée semble adaptée. Malheureusement, des contraintes techniques empêchent sa mise en œuvre certaines années, et on perçoit une ourlification locale avec évolution vers les communautés du *Trifolium medii*. Cette prairie dérive elle-même de l'eutrophisation des pelouses (*Violion caninae* et *Chamaespartio-Agrostidenion*). En lisière Nord, cette prairie est fréquemment perturbée par les sangliers.

Restaurer une fauche exportatrice annuelle et en assurer la pérennité. Proscrire l'utilisation de produits phytosanitaires. Limiter les manifestations entraînant le stationnement important de nombreuses personnes. Limiter la population de sangliers.

BIOÉVALUATION ET INTERPRÉTATION PATRIMONIALE

Infl. anthrop. Picardie	Rareté Picardie	Raréfaction Picardie	Menaces Picardie	Directive Habitats
M(F)	R?	R	DD	H1

LOCALISATION DES STATIONS RELEVÉES

Essentiellement dans l'allée de Beaux-Monts, assez commun. Une forme dégradée sur un bord de route forestière.

ÉTAT DE CONSERVATION

Cons. struct.	Cons. text.	Cons. struct. / text.	Cons. fonct.	Possib. restaur.	Stat. cons.
I	I	I	II	-	A

COMMENTAIRE SYNTAXONOMIQUE

Prairie de fauche extrêmement bien exprimée, encore très riche en espèces de pelouses. Les espèces eutrophiles sont rares, de même que les espèces liées au pâturage (*Lolium perenne*, *Trifolium repens*, *Bellis perennis*, etc.). Ce type de prairie est devenu extrêmement rare en France.

Deux formes différentes :

- forme calcicole à Brome dressé (*Bromus erectus*), Primevère officinale (*Primula veris*), Sanguisorbe pimprenelle (*Sanguisorba minor*), Boucage saxifrage (*Pimpinella saxifraga*) ;

- forme acidophile à Stellaire graminée (*Stellaria graminea*), Flouve odorante (*Anthoxanthum odoratum*), Luzule champêtre (*Luzula campestris*), Agrostide capillaire (*Agrostis capillaris*).

Nous ne disposons pas d'assez de recul pour déterminer s'il s'agit de deux associations distinctes ou de deux sous-associations d'une même association. Signalons néanmoins que ces relevés pourraient être rapprochés dans leur ensemble de ce que GÉHU (1961) a dénommé *Arrhenatheretum elatioris agrimonietosum eupatoriae* Lebrun 1949 (LEBRUN en donne une définition très succincte). Il pourrait également être rapproché de l'*Arrhenatheretum elatioris salvietosum pratensis* Hundt 1958, syntaxon qui devrait être élevé au rang d'association pour être conforme aux conceptions actuelles. Une étude spécifique est nécessaire pour analyser les associations de cette sous-alliance.

On trouve en certains endroits de l'allée des Beaux-Monts une forme eutrophisée correspondant à des communautés du *Rumici obtusifolii-Arrhenatherenion elatioris*, beaucoup moins diversifiées, dépourvue d'espèces de pelouses, enrichie en espèces eutrophiles banales. Ces communautés résultent des précédentes par eutrophisation du substrat.

Pelouse thérophytique sabulicole à Sabline à feuilles de serpolet et Céraiste scarieux

Groupement à *Arenaria serpyllifolia* et *Cerastium semidecandrum*
[*Sileno conicae*-*Cerastion semidecandri* Korneck 1974]

Code CORINE Biotopes : 34.12
Code Natura 2000 : 6120*
Code habitat décliné : 6120-1*



STRUCTURE ET PHYSIONOMIE

Pelouses thérophytiques à structure biologique variable selon les phases dynamiques, avec une forte présence des espèces à vie courte, une progression rapide des hémicryptophytes avec la maturation du tapis végétal et une participation non négligeable des chaméphytes (avec notamment le thym).

Strate herbacée monostrate souvent doublée d'une strate bryolichénique (non étudiée ici) pouvant être dense. Richesse floristique de la strate herbacée moyenne (15-20 espèces par relevé), mais les espèces ont un recouvrement bien équilibré et certains taxons sont très rares en Picardie (*Medicago minima*, *Vulpia ciliata* subsp. *ambigua*). De plus, une telle diversité est assez remarquable pour des végétations pionnières à annuelles, naturellement peu diversifiées.

Pelouses rases à mi-rases (2-10 cm), écorchées, avec un recouvrement herbacé faible à moyen (30-60 %), tandis que le tapis bryolichénique peut être dense (jusqu'à 90-100 % de recouvrement total).

Phénologie pré-vernale à vernale, aspect estival terne marqué par les effets de la sécheresse.

Végétations généralement assez ponctuelles (ici en liseré bordant les cheminements), en mosaïques avec d'autres pelouses.

CORTÈGE FLORISTIQUE CARACTÉRISTIQUE

✿ Céraiste scarieux (*Cerastium semidecandrum*), Sabline à feuilles de serpolet (*Arenaria serpyllifolia*), Véronique des champs (*Veronica arvensis*), Érophile printanière (*Erophila verna*)

✿ Trèfle des champs (*Trifolium arvense*), Patience à petits fruits (*Rumex acetosella*), Porcelle enracinée (*Hypochaeris radicata*), Trèfle douteux (*Trifolium dubium*), Plantain lancéolé (*Plantago lanceolata*), Pissenlit (*Taraxacum* sect. *Erythrosperma*)

ÉCOLOGIE

Type de végétation lié à des sables riches en bases. Sols squelettiques peu évolués à caractère arénacé déterminant.

Situations assez sèches, avec un albedo (réflexion du soleil à la surface du sol) important, augmentant la xéricité. Humidité apportée par la rosée matinale et les précipitations vernales. L'eau de la nappe n'intervient pas pour ces végétations à enracinement superficiel.

Communautés liées à des climats continentaux à subatlantiques.

Le rôle des lapins est habituellement déterminant, par le creusement de terriers. Mais ici, le rajeunissement du substrat est "assuré" par les promeneurs.

DYNAMIQUE ET MODES DE GESTION RECOMMANDÉS

Végétations pionnières associées à des perturbations naturelles ou anthropiques. Sur l'allée des Beaux-Monts, les pelouses à Sabline à feuilles de serpolet et Céraiste scarieux ont sans doute été entretenues dans un premier temps par la gestion du site d'une part et par la faune sauvage d'autre part, et en particulier par les lapins. Actuellement, il est probable que la faune sauvage joue un rôle bien moindre, et la régénération du substrat par érosion est provoquée par la circulation des piétons et des cyclistes.

Quand la perturbation du substrat disparaît, ces végétations disparaissent progressivement par l'invasion des plantes vivaces constituant finalement une pelouse vivace du *Violion caninae* (Groupement à *Rumex acetosella* et *Potentilla argentea*).

L'entretien de cette pelouse passe par une gestion adéquate de la fréquentation touristique. De plus, elle ne peut être conçue qu'en cohérence avec les autres types de pelouses sabulicoles du site. En effet, elle apparaît par destruction des pelouses vivaces (Groupement à *Rumex acetosella* et *Potentilla argentea* en particulier) dans les secteurs les plus fréquentés de l'allée : cheminements, bordures des routes, aires de pique-nique. Il n'est donc pas envisageable de canaliser strictement le public dans le but de stopper l'érosion. Il faut trouver un dispositif limitant l'érosion mais ne la supprimant pas (cf. chapitre « orientations de gestion »).

L'originalité de ces pelouses réside dans la pauvreté en nutriments des sables. Il est donc capital de proscrire toute activité susceptible d'apporter en quantité importante des nutriments : veiller à la stricte application de l'interdiction de l'allée à la circulation et des dépôts d'ordures, proscrire les stationnements importants d'engins et de personnes (manifestations).

BIOÉVALUATION ET INTERPRÉTATION PATRIMONIALE

Infl. anthrop. Picardie	Rareté Picardie	Raréfaction Picardie	Menaces Picardie	Directive Habitats
F(M)	R?	R	DD	H1*

LOCALISATION DES STATIONS RELEVÉES

Végétation également relevée en bordure de certaines routes forestières sur substrat graveleux, dans le secteur Nord-Ouest du site, mais surtout présente dans l'allée des Beaux-Monts.

ÉTAT DE CONSERVATION

Cons. struct.	Cons. text.	Cons. struct. / text.	Cons. fonct.	Possib. restaur.	Stat. cons.
I	II	I?	I	-	A?

COMMENTAIRE SYNTAXONOMIQUE

Les Cahiers d'Habitats mentionnent une "pelouse à Corynéphore blanchâtre et Koelérie à grandes fleurs [*Corynephoru canescentis-Koelerietum macranthae*]" sur les sables chauds du tertiaire parisien. Toutefois, deux des espèces méditerranéo-atlantiques mentionnées (*Bupleurum tenuissimum* et *Tuberaria guttata*) n'ont jamais été mentionnées sur le site et les *Koeleria* sont absentes de nos communautés.

Sur les basses et moyennes terrasses de la vallée de la Seine, HOUSSET, CORNIER & al (2006) ont identifié le *Sileno conicae-Cerastietum semidecandri* (Philippi 1971) Korneck 1974. Toutefois, cette association ayant été décrite dans la vallée du Rhin, il conviendrait de déterminer s'il s'agit toujours du même syntaxon dans le domaine atlantique. *Silene conica* a été mentionné (GRAVES, L., 1857) dans le massif de Compiègne (donnée DIGITALE).

Pelouse vivace pionnière à Patience petite-oseille et Potentille argentée

Groupement à *Rumex acetosella* et *Potentilla argentea*
[*Violin caninae* Schwickerath 1944]

Code CORINE Biotopes : 35.1
Code Natura 2000 : 6230*
Code habitat décliné : 6230-3*

STRUCTURE ET PHYSIONOMIE

Pelouses hémicryptophytiques riches dans les stades pionniers en thérophytes. La composition est assez équilibrée entre monocotylédones et dicotylédones.

Diversité floristique assez importante, avec 20 à 30 espèces par relevé et une composition floristique très équilibrée, sans espèce nettement dominante.

Pelouses rases (5-15 cm), souvent disjointes (recouvrement 60-80 %).

Optimum phénologique en début d'été, avec la floraison spectaculaire de l'Œillet deltoïde et de la Potentille argentée. Par la suite, la physionomie est plus terne, teintée du rougeâtre de la Patience petite oseille.

CORTÈGE FLORISTIQUE CARACTÉRISTIQUE

✿ Patience à petits fruits (*Rumex acetosella*), Potentille argentée (*Potentilla argentea*), Laïche des sables (*Carex arenaria*)

✿ Trèfle des champs (*Trifolium arvense*), Brome des dunes (*Bromus hordeaceus* subsp. *thominei*), Porcelle enracinée (*Hypochaeris radicata*), Agrostide capillaire (*Agrostis capillaris*), Œillet deltoïde (*Dianthus deltoides*), Thym faux-pouliot (*Thymus pulegioides*), Achillée millefeuille (*Achillea millefolium*), Plantain lancéolé (*Plantago lanceolata*), Trèfle douteux (*Trifolium dubium*), Pâturin à feuilles étroites (*Poa pratensis* subsp. *angustifolia*)

ÉCOLOGIE

Roches mères siliceuses enrichies en bases : ici, il s'agit de sables silico-calcaires issus des « sables de Bracheux » (Thanétien supérieur). Sols oligotrophes, modérément acides.

Réserve en eau faible à moyenne.

Rôle de l'homme majeur, par la création du biotope (création de l'allée des beaux-Monts), par son rôle dans l'entretien des pelouses, et le rôle perturbateur des promeneurs.

DYNAMIQUE ET MODES DE GESTION RECOMMANDÉS

Végétation vivace à caractère pionnier colonisant, lorsque les perturbations s'affaiblissent, le Groupement à *Arenaria serpyllifolia* et *Cerastium semidecandrum*. La forme juvénile contient d'ailleurs encore de nombreuses espèces annuelles des *Koelerio glaucae-Corynephoretea canescentis*. Une disparition presque totale des perturbations provoque une fermeture du couvert herbacé et la mutation en pelouse sub-fermée à *Campanula rotundifolia* et *Anthoxanthum odoratum*.

La pérennité de cette pelouse est tributaire de l'entretien du site (par fauche ou pâturage) et d'une perturbation modérée du substrat par les promeneurs.

L'entretien de cette pelouse passe par une gestion adéquate de la fréquentation touristique. De plus, elle ne peut être conçue qu'en cohérence avec les autres types de pelouses sabulicoles du site, dans un état d'équilibre dynamique permettant l'expression des types de pelouses correspondant aux différents stades de colonisation. Il n'est donc pas envisageable de canaliser strictement le public dans le but de stopper l'érosion. Il faut trouver un dispositif limitant l'érosion mais ne la supprimant pas (cf. chapitre « orientations de gestion »).

L'originalité de ces pelouses réside dans la pauvreté en nutriments des sables. Il est donc capital de proscrire toute activité susceptible d'apporter en quantité importante des nutriments : veiller à la stricte application de l'interdiction de l'allée à la circulation et des dépôts d'ordures, proscrire les stationnements importants d'engins et de personnes (manifestations).

BIOÉVALUATION ET INTERPRÉTATION PATRIMONIALE

Infl. anthrop. Picardie	Rareté Picardie	Raréfaction Picardie	Menaces Picardie	Directive Habitats
F	?	R	DD	H1*

LOCALISATION DES STATIONS RELEVÉES

Végétation présente essentiellement sur l'allée des Beaux-Monts, mais relevée également dans un layon, dans le secteur nord-ouest du site.

ÉTAT DE CONSERVATION

Cons. struct.	Cons. text.	Cons. struct. / text.	Cons. fonct.	Possib. restaur.	Stat. cons.
?	?	?	?	?	?

COMMENTAIRE SYNTAXONOMIQUE

Il nous semble que ce type de communauté n'a jusqu'alors jamais été décrit.

De plus, la position syntaxonomique de ce groupement pose problème. J.-M. ROYER (com. orale) propose de le rapporter à l'ordre des *Trifolio arvensis-Festucetalia ovinae* (Tüxen) Moravec 1967 (pelouses pérennes assez fermées des *Koelerio glaucae-Corynephoretea canescentis*). Cette proposition est tout à fait étayée par le caractère pionnier du groupement, la présence de nombreuses espèces annuelles et d'espèces sabulicoles (*Carex arenaria* par exemple). Toutefois, cet ordre n'est pas repris dans le Prodrome des végétations de France [BARDAT & al. 2004] et ROYER & al. (2006) ne proposent qu'une alliance provisoire : le *Festucion guestfalico-filiformis* Loiseau et Felzines 2006 prov. Il nous semble souhaitable d'attendre une synthèse sur cette classe avant de statuer sur la position synsystématique du groupement. Dans l'attente, et faute de mieux, nous rangeons le groupement au sein du *Violion caninae*.

Pelouse vivace acidocline à Campanule à feuilles rondes et Flouve odorante

Groupement à *Campanula rotundifolia* et *Anthoxanthum odoratum*

[*Violion caninae* Schwickerath 1944]

Code CORINE Biotopes : 35.1

Code Natura 2000 : 6230*

Code habitat décliné : 6230-3*



STRUCTURE ET PHYSIONOMIE

Pelouse hémicryptophytique riche en graminées et espèces graminéides : *Agrostis capillaris*, *Luzula campestris*, *Anthoxanthum odoratum*, *Allium vineale*, *Carex caryophylla*, *Avenula pubescens*, *Festuca rubra*, *Poa pratensis*, etc.

Diversité floristique assez importante, avec 20 à 30 espèces par relevé et une composition floristique assez équilibrée, bien que dans certaines communautés quelques espèces puissent former faciès.

Pelouses basses (10-25 cm), assez fermées (recouvrement 75-90 %).

Sur le site, cette végétation peut couvrir des surfaces assez importantes.

CORTÈGE FLORISTIQUE CARACTÉRISTIQUE

🌸 Campanule à feuilles rondes (*Campanula rotundifolia*), Flouve odorante (*Anthoxanthum odoratum*), Fétuque rouge (*Festuca rubra*), Gaillet jaune (*Galium verum*), Patience petite-oseille (*Rumex acetosella*)

🌿 Agrostide capillaire (*Agrostis capillaris*), Luzule champêtre (*Luzula campestris*), Œillet deltoïde (*Dianthus deltoïdes*), Renoncule bulbeuse (*Ranunculus bulbosus*), Ail des vignes (*Allium vineale*), Laïche printanière (*Carex caryophylla*), Avenule pubescente (*Avenula pubescens*), Plantain lancéolé (*Plantago lanceolata*), Achillée millefeuille (*Achillea millefolium*)

ÉCOLOGIE

Roches mères siliceuses enrichies en bases : ici, il s'agit de sables silico-calcaires issus des « sables de Bracheux » (Thanétien supérieur). Sols oligotrophes, modérément acides.

Réserve en eau faible à moyenne.

Rôle de l'homme majeur, par la création du biotope (création de l'allée des beaux-Monts), par son rôle dans l'entretien des pelouses, et le rôle perturbateur des promeneurs.

DYNAMIQUE ET MODES DE GESTION RECOMMANDÉS

Végétation vivace stable colonisant, lorsque les perturbations disparaissent presque totalement, le Groupement à *Rumex acetosella* et *Potentilla argentea* par fermeture du couvert herbacé. Une reprise de l'érosion du substrat détruit la pelouse à *Campanula rotundifolia* et *Anthoxanthum odoratum* et permet l'installation du Groupement à *Arenaria serpyllifolia* et *Cerastium semidecandrum*.

La pérennité de cette pelouse est tributaire de l'entretien du site (par fauche ou pâturage).

L'entretien de cette pelouse passe par une gestion adéquate de la fréquentation touristique. De plus, elle ne peut être conçue qu'en cohérence avec les autres types de pelouses sabulicoles du site, dans un état d'équilibre dynamique permettant l'expression des types de pelouses correspondant aux différents stades de colonisation. Il n'est donc pas envisageable de canaliser strictement le public dans le but de stopper l'érosion. Il faut trouver un dispositif limitant l'érosion mais ne la supprimant pas (cf. chapitre « orientations de gestion »).

L'originalité de ces pelouses réside dans la pauvreté en nutriments des sables. Il est donc capital de proscrire toute activité susceptible d'apporter en quantité importante des nutriments : veiller à la stricte application de l'interdiction de l'allée à la circulation et des dépôts d'ordures, proscrire les stationnements importants d'engins et de personnes (manifestations).

BIOÉVALUATION ET INTERPRÉTATION PATRIMONIALE

Infl. anthrop. Picardie	Rareté Picardie	Raréfaction Picardie	Menaces Picardie	Directive Habitats
F	AR?	R	DD	H1*

LOCALISATION DES STATIONS RELEVÉES

Végétation présente exclusivement sur l'allée des Beaux-Monts.

ÉTAT DE CONSERVATION

Cons. struct.	Cons. text.	Cons. struct. / text.	Cons. fonct.	Possib. restaur.	Stat. cons.
I?	I?	I?	II	-	A ?

COMMENTAIRE SYNTAXONOMIQUE

Il nous semble que cette végétation n'a jamais été décrite.

Elle semble assez différente du *Thymo pulegioidis-Festucetum rubrae* Oberdorfer & Görs *apud* Görs 1968 plus continental par la présence de la Porcelle enracinée (*Hypochaeris radicata*), de la Renoncule bulbeuse (*Ranunculus bulbosus*), de la Laïche printanière (*Carex caryophyllea*) et l'absence de la Fétuque hérissée (*Festuca ovina* subsp. *hirtula*). Elle est également différente du *Polygalo vulgaris-Caricetum caryophylleae* Misset 2002 par la présence de la Campanule à feuilles rondes (*Campanula rotundifolia*), de l'Œillet deltoïde (*Dianthus deltoides*), du Thym faux-pouliot (*Thymus pulegioides*) et l'absence du Polygala commun (*Polygala vulgaris*), de la Potentille tormentille (*Potentilla erecta*), de la Laïche pâle (*Carex pallescens*), du Lotier corniculé (*Lotus corniculatus* subsp. *corniculatus*), du Boucage saxifrage (*Pimpinella saxifraga*).

Lande acidiline à Callune commune et Sanguisorbe pimprenelle

Communauté à *Calluna vulgaris* et *Sanguisorba minor*

[*Genistion tinctorio-germanicae* de Foucault 1990 nom. inval.]

Code CORINE Biotopes : 31.22

Code Natura 2000 : 4030

Code habitat décliné : 4030-15



STRUCTURE ET PHYSIONOMIE

Végétation de lande dominée par la Callune commune et quelques chaméphytes calcicoles : *Helianthemum nummularium* subsp. *nummularium*, *Thymus pulegioides*, *Polygala vulgaris*. *Cytisus scoparius*, lorsqu'il est présent dans la strate herbacée, peut aussi être considéré comme un chaméphyte. Présence d'hémicryptophytes à fort pouvoir clonal : *Brachypodium pinnatum*, *Pteridium aquilinum*, *Bromus erectus*. Les hémicryptophytes en touffes des pelouses acidiclinales sont encore abondantes.

La structure verticale tend à être bistratifiée, avec une strate supérieure à *Calluna vulgaris*, *Brachypodium pinnatum*, *Sanguisorba minor* et une strate inférieure à hémicryptophytes basses (*Thymus pulegioides*, *Polygala vulgaris*, etc.). Diversité floristique moyenne (20-30 espèces par relevé).

Végétation assez basse (30 cm), peu dense (70-90 %).

CORTÈGE FLORISTIQUE CARACTÉRISTIQUE

☼ Callune commune (*Calluna vulgaris*), Sanguisorbe pimprenelle (*Sanguisorba minor*), Agrostide des sables (*Agrostis vinealis*), Polygala commun (*Polygala vulgaris*), Danthonie décombante (*Danthonia decumbens*)

☼ Fougère aigle (*Pteridium aquilinum*), Porcelle enracinée (*Hypochaeris radicata*), Fétuque capillaire (*Festuca filiformis*), Laïche glauque (*Carex flacca*), Hélianthème nummulaire (*Helianthemum nummularium* subsp. *nummularium*), Laïche printanière (*Carex caryophyllea*), Thym faux-pouliot (*Thymus pulegioides*), Brachypode penné (*Brachypodium pinnatum*), Genêt à balais commun (*Cytisus scoparius*)

ÉCOLOGIE

Substrat oligotrophe plus ou moins acide, sans doute encore riche en bases (persistance de nombreuses espèces calcicoles). Le sol pourrait avoir une tendance à la podzolisation.

Ce type de lande caractérise des climats sub-continentaux, à hivers froids et pluviosité moyenne (900 mm/an).

DYNAMIQUE ET MODES DE GESTION RECOMMANDÉS

La lande est menacée par la recolonisation par les ligneux. Elle couvre actuellement une surface insuffisante pour une expression correcte. Elle est actuellement en contact avec la lisière forestière d'une part, et avec un ourlet en nappe à *Hyacinthoides non-scripta* et *Stellaria holostea* (*Hyacinthoides non-scriptae-Stellarion holostea* Géhu 2000), sous un faciès à *Pteridium aquilinum*.

La gestion doit viser à augmenter la surface couverte par l'habitat. Il est possible que les substrats sur lesquels s'exprime l'ourlet à *Hyacinthoides non-scripta* et *Stellaria holostea* puissent héberger la lande, moyennant travaux. Il faudra procéder à des sondages pédologiques afin de comparer les sols sous la lande (probablement de type podzolique), et sous l'ourlet. On envisagera un étrépage des substrats à fortes potentialités, afin d'atteindre des niveaux de sol suffisamment oligotrophes pour l'expression de la lande.

Par la suite, et dans l'hypothèse où une surface de lande plus importante aurait pu être restaurée, l'entretien se fera par une fauche exportatrice dont la fréquence doit empêcher l'embroussaillage (à tester, de l'ordre de 2 à 5 ans).

BIOÉVALUATION ET INTERPRÉTATION PATRIMONIALE

Infl. anthrop. Picardie	Rareté Picardie	Raréfaction Picardie	Menaces Picardie	Directive Habitats
F	RR?	R	DD	H1

LOCALISATION DES STATIONS RELEVÉES

Exclusivement, selon nos prospections, à proximité du sommet des Beaux-Monts.

ÉTAT DE CONSERVATION

Cons. struct.	Cons. text.	Cons. struct. / text.	Cons. fonct.	Possib. restaur.	Stat. cons.
?	?	?	?	?	?

COMMENTAIRE SYNTAXONOMIQUE

Il nous semble possible de voir dans cette lande une expression fragmentaire d'un syntaxon du *Genistion tinctorio-germanicae*, alliance rassemblant les landes subatlantiques à continentales, acidiclinales à acido-neutroclinales, mésothermes.

Selon les Cahiers d'Habitats (CH 4030-15), ces landes « ont été très peu étudiées en France, en dehors du Pays de Bitche. Potentiellement, l'habitat paraît exister (...) depuis l'Aisne jusqu'aux frontières allemande et suisse ». Sur le plan biogéographique, la présence de cette végétation à Compiègne paraît donc crédible.

Néanmoins, la surface de lande est très limitée et son expression est très fragmentaire, de sorte qu'il conviendrait plutôt de parler de *Genistion tinctorio-germanicae* potentiel.

Genistella sagittalis, *Antennaria dioica*, *Vaccinium myrtillus*, *Rosa pimpinellifolia*, *Anthericum liliago*, espèces du cortège floristique de ce type de lande, ont été signalées en forêt de Compiègne en 1887 (CHATIN, 1887). Bien que la localisation soit insuffisamment précise pour statuer sur l'existence d'une lande de ce type à cette époque, ces informations floristiques confortent l'hypothèse d'une potentialité tant chorologique qu'écologique pour des landes du *Genistion tinctorio-germanicae*.

Pelouses calcicoles méso-xérophiles des sols riches en carbonate de calcium

Teucrio montani-Mesobromenion erecti Royer 1991 *nom. inval.*

Code CORINE Biotopes : 34.322

Code Natura 2000 : 6210

Code habitat décliné : 6210-22

STRUCTURE ET PHYSIONOMIE

Pelouse riche en hémicryptophytes, dominée habituellement par des Poacées (*Avenula pratensis*, *Festuca lemarii*, *Bromus erectus*, *Brachypodium pinnatum*) et des Cypéracées (*Carex flacca*, *Carex humilis*). Néanmoins, sur le site, certaines pelouses sont assez équilibrées entre monocotylédones et dicotylédones, ce qui peut être relié à leur caractère pionnier.

Pelouses rases à mi-rases, souvent denses, mais ici parfois très ouvertes, ce qui peut être à nouveau attribué à leur caractère pionnier.

Diversité assez faible pour des pelouses calcicoles (20-30 espèces), ce qui peut encore être mis en lien avec le caractère pionnier de certaines communautés relevées.

CORTÈGE FLORISTIQUE CARACTÉRISTIQUE

☼ Germandrée des montagnes (*Teucrium montanum*), Germandrée petit-chêne (*Teucrium chamaedrys*), Globulaire ponctuée (*Globularia bisnagarica*), Pulsatille commune (*Pulsatilla vulgaris*)

☼ Cirse acaule (*Cirsium acaule*), Brize intermédiaire (*Briza media*), Lin purgatif (*Linum catharticum*), Lotier corniculé (*Lotus corniculatus* subsp. *corniculatus*), Scabieuse colombarie (*Scabiosa columbaria*), Brachypode penné (*Brachypodium pinnatum*), Sanguisorbe pimprenelle (*Sanguisorba minor*), Aspérule à l'esquinancie (*Asperula cynanchica*), Épervière piloselle (*Hieracium pilosella*), Laïche glauque (*Carex flacca*), Avénule pubescente (*Avenula pubescens*), Fétuque de Léman (*Festuca lemarii*), Thym couché (*Thymus praecox*), Koelérie pyramidale (*Koeleria pyramidata*)

ÉCOLOGIE

Sols de type rendzine ou calcosol peu profond, sur calcaires plus ou moins sableux lorsque l'assise est du Lutétien, sur argiles sableuses ou sables argileux sur l'Yprésien.

Assises géologiques du Lutétien, parfois de l'Yprésien (en particulier à Bellefontaine).

Climat subatlantique légèrement psychrophile, sur des coteaux à exposition chaude (sud-ouest à Bellefontaine, sud-est au Bois de l'Isle).

Les milieux sont issus du déboisement très récent de végétations forestières pour les stations de Bellevue et du bois de l'Isle. Le coteau de Bellefontaine est un ancien système pastoral en voie d'embroussaillage.

DYNAMIQUE ET MODES DE GESTION RECOMMANDÉS

Végétations secondaires issues de déforestations anciennes (coteau de Bellefontaine) ou récentes (Bellevue et bois de l'Isle).

Végétations traditionnellement exploitées et entretenues par un pâturage bovin ou plus souvent ovin. Le coteau de Bellefontaine était certainement pâturé jusqu'à une époque assez récente. Les coteaux de Bellevue et bois de l'Isle sont boisés depuis des temps bien plus anciens (cf. toponymie « bois de l'Isle »).

Processus dynamiques de reconstitution forestière de vitesse variable et pouvant présenter des seuils de blocage dynamique prolongés (comme les pelouses-ourlets à Brachypode penné). Le rôle du pâturage dans l'apparition de ces seuils dynamiques est probablement significatif, et il est probable que la recolonisation forestière soit potentiellement assez rapide sur les coteaux déboisés (proximité des stocks de semences, couvert herbacé faible favorisant la germination des ligneux).

Phases dynamiques internes au niveau des pelouses elles-mêmes : phase pionnière souvent riche en chaméphytes bas, phase optimale à structure pelousaire horizontale ouverte et présentant donc une niche de régénération fonctionnelle des espèces à vie courte, phase de fermeture de la pelouse avec perte de la niche de régénération, phase de vieillissement avec élévation du tapis végétal et extension d'espèces d'ourlet (en particulier le Brachypode penné).

Une gestion rationnelle de ces végétations calcicoles nécessite la restauration d'un pâturage extensif. Selon les Cahiers d'Habitats (CH 6210-22), « La gestion par le pâturage extensif par des ovins, voire

par des bovins, caprins et équins de race rustique, permet le maintien d'une couverture herbacée et la maîtrise voire l'élimination des rejets, avec un plafond de chargement moyen de l'ordre de 0.7 UGB/ha ; en Picardie, la période de pâturage sur ces pelouses s'étale sur 4 à 5 mois, entre la première quinzaine de mai et la deuxième quinzaine de septembre. Les caprins peuvent être associés efficacement aux autres espèces pâturantes pour limiter l'extension et la repousse des ligneux. » Malheureusement, la faible surface des sites limite les possibilités de gestion par pâturage et il sera nécessaire de gérer ces sites en réseaux avec d'autres coteaux connexes, en particulier sur le site de Bellevue-bois de l'Isle, voisin du site Natura 2000 « vallée de l'Automne ».

Les populations de lapins assurent un entretien d'appoint très intéressant, en provoquant le développement de pelouses rases. Adapter la pression cynégétique de manière à accroître les populations de lapins.

BIOÉVALUATION ET INTERPRÉTATION PATRIMONIALE

Infl. anthrop. Picardie	Rareté Picardie	Raréfaction Picardie	Menaces Picardie	Directive Habitats
F	AR?	R	DD	H1

LOCALISATION DES STATIONS RELEVÉES

Coteaux calcaires, à Bellefontaine, Bellevue et au Bois de l'Isle.

ÉTAT DE CONSERVATION

Cons. struct.	Cons. text.	Cons. struct. / text.	Cons. fonct.	Possib. restaur.	Stat. cons.
III	II	III	III	II	C

COMMENTAIRE SYNTAXONOMIQUE

Les communautés relevées sur le site de Bellefontaine peuvent être rapportées à l'association *Avenulo pratensis-Festucetum lemanii* (Boullet 1980) Géhu & al. 1984 par la présence de *Avenula pratensis* et *Thymus praecox* et à la sous-association thermo-continentale *seselietosum montani* Géhu & Boullet 1984, par la présence de *Potentilla neumanniana* et de *Globularia bisnagarica*, bien qu'elles soient situées sur des assises tertiaires (Yprésien) alors que cette association est en principe inféodée au craies du secondaire.

Les communautés du sous site des coteaux de Bellevue et bois de l'Isle sont situées en limite de l'aire de l'*Avenulo pratensis-Festucetum lemanii* et de l'aire du *Festuco lemanii-Anthyllidetum vulnerariae* Guittet & Paul 1974, lié aux calcaires du tertiaire parisien. Toutefois, l'absence dans nos relevés de *Veronica spicata*, de *Dianthus carthusianorum*, de *Stachys recta*, *Arabis hirsuta*, *Orobanche teucarii* et la rareté d'*Anthyllis vulneraria* nous empêchent de rapporter les relevés réalisés à cette association. Des investigations complémentaires, réalisées lorsque les pelouses seront mieux exprimées, permettront peut-être de définir si cette composition floristique assez pauvre résulte du caractère pionnier des pelouses ou d'une particularité géologique et/ou climatique.

Les relevés du bois de l'Isle, à *Carex humilis*, soulignent la transition avec le *Fumano procumbentis-Caricetum humilis* xérophile et plus thermophile.

Pelouse psammophile calcicole à Fléole de Boehmer et Véronique en épi

Groupement à *Phleum phleoides* et *Veronica spicata*
[*Chamaespartio sagittalis-Agrostidenion tenuis* Vigo 1982]



Code CORINE Biotopes : 34.32
Code Natura 2000 : 6210
Code habitat décliné : 6210-17



STRUCTURE ET PHYSIONOMIE

Pelouses hémicryptophytiques associant des espèces mésophiles calcicoles du *Mesobromion erecti*, des espèces acidiclinales des *Nardetalia strictae* (*Anthoxanthum odoratum*, *Luzula campestris*, *Hypochaeris radicata*), des espèces prairiales des *Arrhenatheretea elatioris*, et des espèces d'optimum sabulicole transgressant dans les *Koelerio glaucae-Corynepherea canescentis* (*Veronica spicata*, *Phleum phleoides*, *Koeleria albescens*, *Carex arenaria*).

Pelouses denses, en général très recouvrantes (80-100 %), assez hautes (20-40 cm).

Cortège floristique extrêmement diversifié : on a compté plusieurs fois plus de 50 espèces, et en dehors de *Bromus erectus* toutes les espèces ont un recouvrement modéré. C'est la végétation la plus diversifiée du site.

Communautés très fleuries, avec quelques floraisons spectaculaires : *Gentiana cruciata*, *Dianthus deltoides*, *Pulsatilla vulgaris*. Deux pics de floraison : le premier au début du printemps (*Pulsatilla vulgaris*, *Primula veris*, *Potentilla neummanniana*), le second en été (*Veronica spicata*, *Armeria arenaria*, *Dianthus deltoides*, *Gentiana cruciata*).

CORTÈGE FLORISTIQUE CARACTÉRISTIQUE

☼ Fléole de Boehmer (*Phleum phleoides*), Véronique en épi (*Veronica spicata*), Œillet deltoïde (*Dianthus deltoides*), Koelérie blanchâtre (*Koeleria albescens*), Armérie des sables (*Armeria arenaria*)

☼ Flouve odorante (*Anthoxanthum odoratum*), Renoncule bulbeuse (*Ranunculus bulbosus*), Laïche printanière (*Carex caryophyllea*), Avenule pubescente (*Avenula pubescens*), Gaillardet jaune (*Galium verum*), Hélianthème nummulaire (*Helianthemum nummularium* subsp. *nummularium*), Brome dressé (*Bromus erectus*), Plantain lancéolé (*Plantago lanceolata*), Achillée millefeuille (*Achillea millefolium*), Trèfle des prés (*Trifolium pratense*), Salsifis des prés (*Tragopogon pratensis*), Pâturin à feuilles étroites (*Poa pratensis* subsp. *angustifolia*), Brachypode penné (*Brachypodium pinnatum*)

ÉCOLOGIE

Ecologie mal connue.

Sol légèrement acide, profond, à faible réserve en eau. Ici, il est probable (à confirmer par des sondages pédologiques) que le substrat affleurant soit constitué d'une pellicule de sables de Bracheux (Thanétien) sur la craie du Campinien.

Climat à tendance semi-continentale, avec une tonalité collinéenne voire submontagnarde.

DYNAMIQUE ET MODES DE GESTION RECOMMANDÉS

Pelouse liée à une exploitation agropastorale extensive, supportant bien la fauche et traditionnellement exploitée de cette manière dans certains terroirs (par exemple dans le pays de Bitche). On peut distinguer deux phases, l'une juvénile et l'autre sénescence au sein de ce même groupement (cf. syntaxonomie). Une pression de fauche accrue (peut-être également une fauche plus précoce) associée à un enrichissement du substrat fait évoluer cette pelouse vers une prairie de fauche du *Centaureo jaceae-Arrhenatherenion elatioris*.

Pérenniser la fauche exportatrice de l'allée des Beaux-Monts. Il est préférable de réaliser la fauche annuelle fin juin, après la floraison des espèces printanières et avant la floraison des espèces estivales. La fauche devrait être accompagnée d'un suivi permettant d'analyser l'impact de la gestion et d'en adapter les modalités (date, fréquence).

Réfléchir à des indicateurs floristiques permettant de fixer des repères pour la période de fauche, afin d'amortir les variations phénologiques inter-annuelles. Dans l'allée des Beaux-Monts, les espèces à floraison spectaculaire pourraient servir de repères (*Gentiana cruciata*, *Dianthus deltoides*, *Veronica spicata*).

Proscrire les stationnements importants de personnes, d'animaux et de matériels, la circulation d'engins et toutes les pratiques ayant pour effet d'enrichir le substrat.

BIOÉVALUATION ET INTERPRÉTATION PATRIMONIALE

Infl. anthrop. Picardie	Rareté Picardie	Raréfaction Picardie	Menaces Picardie	Directive Habitats
F	E	R	CR	H1

LOCALISATION DES STATIONS RELEVÉES

Végétation relevée exclusivement dans l'allée des Beaux-Monts.

ÉTAT DE CONSERVATION

Cons. struct.	Cons. text.	Cons. struct. / text.	Cons. fonct.	Possib. restaur.	Stat. cons.
I	I?	I?	II	-	A ?

COMMENTAIRE SYNTAXONOMIQUE

Type de pelouse apparemment non décrit.

Certaines espèces comme *Phleum phleoides*, *Veronica spicata* ou *Armeria arenaria* ont leur optimum en France dans le *Koelerio macranthae-Phleion phleoidis*. Toutefois, selon ROYER (com. orale), ces espèces sont en réalité des caractéristiques de la classe (*Festuco valesiacae-Brometea erecti*) et les communautés de l'allée des Beaux-Monts sont trop riches en espèces mésophiles pour être intégrées à cette alliance xérophile.

Il semble qu'on puisse distinguer deux formes à partir des relevés réalisés :

- une forme jeune et encore relativement ouverte dans laquelle les espèces caractéristiques du groupement sont assez bien exprimées ;
 - une forme mature voire sénescence plus pauvre en *Phleum phleoides* et *Dianthus deltoides* et enrichie en *Gentiana cruciata*, très fermée.
-

PRESENTATION DES HABITATS ELEMENTAIRES D'INTERET COMMUNAUTAIRE HABITATS FORESTIERS

Forêt de frênes et d'aulnes à Laîche espacée

Carici remotae – Fraxinetum excelsioris Koch 1926 ex Faber 1936

Code CORINE Biotopes : 44.311

Code Natura 2000 : **91E0***

Code habitat décliné : **91E0*-8**

STRUCTURE ET PHYSIONOMIE

Cette végétation forestière des sols mouillées est dominée par l'Aulne glutineux et le Frêne commun. On rencontre parfois dans la strate arborescente du Tremble. La strate arbustive, quand elle est présente, est principalement constituée par le Noisetier, des recrûs de Frêne commun, rarement de saules. On rencontre également des arbustes des *Prunetalia spinosae* (Prunier épineux, Aubépine à deux styles,...) ainsi que le Groseiller rouge et la Viorne obier. La strate herbacée se caractérise par la dominance de plusieurs Laîches (Laîche pendante, Laîche espacée, Laîche maigre, Laîche des forêts) et d'espèces hygrophiles (Cirse maraîcher, Reine des prés, Lysimaque des bois, Menthe aquatique). Des espèces neutroclines de la Chênaie-Frênaie hygro-neutrocline (Mercuriale vivace, Primevère élevée, Benoîte commune) complète le cortège floristique.

C'est un habitat ponctuel ou à développement linéaire, occupant généralement de faibles surfaces. Ce groupement s'installe au niveau des sources, des ruisselets, de petits cours d'eau intra-forestiers, voir de fossés ou de collecteurs de drainage.

CORTÈGE FLORISTIQUE CARACTÉRISTIQUE

Alnus glutinosa, *Fraxinus excelsior*, *Ribes rubrum*, *Carex remota*, *Carex pendula*, *Carex strigosa*, *Circaea lutetiana*, *Equisetum telmateia*.

ÉCOLOGIE ET DYNAMIQUE

Il s'agit d'une communauté forestière neutrocline hygrocline à ponctuellement hygrophile, mésotrophe à méso-eutrophe. Elle est localisée au niveau des zones de suintements, des zones de sources, des zones d'affleurements de la nappe, c'est-à-dire sur des sols bien alimentés en eau. On trouve également cet habitat le long de larges vallons et thalwegs, sur le bord plat des ruisseaux constitués d'alluvions. On peut également rencontrer cette formation sur des substrats argileux développant des gleys (réductisols) avec des humus de type hydromull, possédant un horizon argileux compact à faible profondeur induisant un engorgement durable des sols.

La limite avec les autres groupements forestiers de contact (chênaie-frênaie, chênaie-charmaie, hêtraie-frênaie à ail des ours,...) est dans la majorité des cas nettement marquée et sans transition.

Les principaux sylvofaciès rencontrés en forêt domaniale de Compiègne sont :

- des sylvofaciès à Aulne glutineux et Frêne commun, à Aulne glutineux seul, à Aulne glutineux et Frêne commun avec des individus dispersés de Chêne pédonculé et de Charme marquant la transition vers la chênaie pédonculée ;
 - des sylvofaciès de substitutions par plantation de peupliers.
-

MODES DE GESTION RECOMMANDÉS

Recommandations générales

Transformations fortement déconseillées : les moyens doivent être prioritairement orientés vers le maintien d'une vocation feuillue, avec respect du cortège spontané, correspondant au caractère alluvial de ces forêts.

La structure de la ripisylve doit être maintenue en cas de régénération des parcelles attenantes ou concernées. Cela se traduit par le maintien d'un cordon boisé suffisamment large (2 fois la hauteur du peuplement par exemple). La régénération de cette ripisylve est à envisager par bouquet le cas échéant.

Dans le cadre de travaux d'entretien du lit majeur des cours d'eau, ces travaux ne doivent pas impacter la ripisylve qui constitue un habitat de valeur patrimoniale importante. On évitera ainsi la coupe d'arbres sur des linéaires importants et le dépôt d'éléments liés au curage éventuel au sein de cet habitat. Les bourrelets de curage sont donc à éviter.

Le drainage est à proscrire, notamment au niveau des zones de sources et de suintements. Les secteurs drainés pourront d'ailleurs faire l'objet d'actions à rétablir le fonctionnement hydraulique naturel du milieu.

Veiller à une adéquation type d'engins-fréquence de leur utilisation avec les caractéristiques des sols :

- utiliser des matériels adaptés aux sols mouilleux pour effectuer les opérations prévues (pneus basse pression notamment, câblage des bois) ;
- n'utiliser les engins lourds qu'en terrain sec et de portance correcte ;
- ne pas traverser les cours d'eau ou prévoir préalablement leur aménagement (buses, tubes haute densité, billons, ponts démontables) ;
- ne pas abattre les arbres en travers des ruisseaux et cours d'eau.

L'usage des produits agropharmaceutiques est à proscrire à proximité immédiate des zones d'écoulement (cours d'eau et annexes, réseaux de fossés).

Conserver certains arbres vieux ou morts pour la biodiversité.

Potentialités forestières et gestion conservatoire

L'absence d'intervention sylvicole peut être envisagée pour favoriser l'évolution naturelle de cet habitat. Le choix des linéaires éventuellement concernés par cette mesure devront alors tenir compte des enjeux liés à l'entretien des cours d'eau.

En cas de volonté de valorisation forestière, nous pouvons préconiser les actions suivantes:

- **Situations basses : favoriser l'Aulne glutineux**

Taillis

Exploitation sur des surfaces limitées, inférieures à 50 ares.

Futaie issue de balivage ou de graine

Privilégier la régénération naturelle en ouvrant les peuplements pour favoriser les semis (sylviculture darbre ou par bouquets).

- **Situations hautes : favoriser le Frêne commun**

Un couvert léger est favorable aux semis de frêne ; une gestion par bouquets permettra de maintenir un léger ombrage bénéfique.

Maintenir d'autres essences feuillues en mélange (Chêne pédonculé, Aulne glutineux, Tremble,...)

Pratiquer des éclaircies par le haut afin de mettre en valeur les arbres dominants et maintenir un sous-étage et une strate arbustive, importants pour la biodiversité.

BIO-ÉVALUATION ET INTERPRÉTATION PATRIMONIALE

Infl. anthrop. Picardie	Rareté Picardie	Raréfaction Picardie	Menaces Picardie	Directive Habitats
F(M)	PC ?	R ?	DD	

ÉTAT DE CONSERVATION

Cons. struct.	Cons. text.	Cons. struct. / text.	Cons. fonct.	Possib. restaur.	Stat. cons.
II	II	II	II	I	B

Forêt de frênes et d'aulnes à Prêle géante

Equiseto telmateiae - Fraxinetum excelsioris Oberdorfer 1957 ex Seibert 1987 in Oberdorfer 1992

Code CORINE Biotopes : 44.315

Code Natura 2000 : **91E0***

Code habitat décliné : **91E0*-8**

STRUCTURE ET PHYSIONOMIE

Cette végétation forestière des sols mouillés est dominée par l'Aulne glutineux et le Frêne commun. On rencontre parfois dans la strate arborescente du Saule. La strate arbustive, quand elle est présente, est principalement constituée par des recrûs de Frêne commun, rarement de saules. On rencontre également des arbustes des *Prunetalia spinosae* (Prunier épineux, Rosier des chiens,...) ainsi que la Viorne obier. La strate herbacée se caractérise par la dominance d'espèces hygrophiles (Prêle géante, Cirse maraîcher) et de plusieurs Laïches (Laïche pendante, Laïche espacée, ...).

C'est un habitat ponctuel ou à développement linéaire, occupant généralement de faibles surfaces. Ce groupement s'installe au niveau des sources, des ruisselets tuffeux.

CORTÈGE FLORISTIQUE CARACTÉRISTIQUE

Fraxinus excelsior, Alnus glutinosa, Equisetum telmateia, Cardamine amara, Cirsium oleraceum.

ÉCOLOGIE ET DYNAMIQUE

Il s'agit d'une communauté forestière neutrocline hygrophile, mésotrophe à méso-eutrophe. Elle est localisée au niveau des zones de suintements tuffeux, des zones de sources tuffeuses.

La limite avec les autres groupements forestiers de contact (chênaie-frênaie, chênaie-charmaie, hêtraie-frênaie à ail des ours,...) est dans la majorité des cas nettement marquée et sans transition.

Les principaux sylvofaciès rencontrés en forêt domaniale de Compiègne sont des sylvofaciès à Aulne glutineux et Frêne commun, à Aulne glutineux et Frêne commun avec des individus dispersés de saules.

MODES DE GESTION RECOMMANDÉS

Recommandations générales

Transformations fortement déconseillées : les moyens doivent être prioritairement orientés vers le maintien d'une vocation feuillue, avec respect du cortège spontané, correspondant au caractère alluvial de ces forêts.

La structure de la ripisylve doit être maintenue en cas de régénération des parcelles attenantes ou concernées. Cela se traduit par le maintien d'un cordon boisé suffisamment large (2 fois la hauteur du peuplement par exemple). La régénération de cette ripisylve est à envisager par bouquet le cas échéant.

Dans le cadre de travaux d'entretien du lit majeur des cours d'eau, ces travaux ne doivent pas impacter la ripisylve qui constitue un habitat de valeur patrimoniale importante. On évitera ainsi la coupe d'arbres sur des linéaires importants et le dépôt d'éléments liés au curage éventuel au sein de cet habitat. Les bourrelets de curage sont donc à éviter.

Le drainage est à proscrire, notamment au niveau des zones de sources et de suintements. Les secteurs drainés pourront d'ailleurs faire l'objet d'actions à rétablir le fonctionnement hydraulique naturel du milieu.

Veiller à une adéquation type d'engins-fréquence de leur utilisation avec les caractéristiques des sols :

- utiliser des matériels adaptés aux sols mouilleux pour effectuer les opérations prévues (pneus basse pression notamment, câblage des bois) ;
- n'utiliser les engins lourds qu'en terrain sec et de portance correcte ;
- ne pas traverser les cours d'eau ou prévoir préalablement leur aménagement (buses, tubes haute densité, billons, ponts démontables) ;
- ne pas abattre les arbres en travers des ruisseaux et cours d'eau.

L'usage des produits agropharmaceutiques est à proscrire à proximité immédiate des zones d'écoulement (cours d'eau et annexes, réseaux de fossés).

Conserver certains arbres vieux ou morts pour la biodiversité.

Potentialités forestières et gestion conservatoire

L'absence d'intervention sylvicole peut être envisagée pour favoriser l'évolution naturelle de cet habitat. Le choix des linéaires éventuellement concernés par cette mesure devront alors tenir compte des enjeux liés à l'entretien des cours d'eau.

En cas de volonté de valorisation forestière, nous pouvons préconiser les actions suivantes:

- **Situations basses : favoriser l'Aulne glutineux**

Taillis

Exploitation sur des surfaces limitées, inférieures à 50 ares.

Futaie issue de balivage ou de graine

Privilégier la régénération naturelle en ouvrant les peuplements pour favoriser les semis (sylviculture par bouquets).

- **Situations hautes : favoriser le Frêne commun**

Un couvert léger est favorable aux semis de frêne ; une gestion par bouquets permettra de maintenir un léger ombrage bénéfique.

Maintenir d'autres essences feuillues en mélange (Aulne glutineux, Tremble, Saules,...)

Pratiquer des éclaircies par le haut afin de mettre en valeur les arbres dominants et maintenir un sous-étage et une strate arbustive, importants pour la biodiversité.

BIO-ÉVALUATION ET INTERPRÉTATION PATRIMONIALE

Infl. anthrop. Picardie	Rareté Picardie	Raréfaction Picardie	Menaces Picardie	Directive Habitats
F(M)	??	??	??	

LOCALISATION DES STATIONS RELEVÉES

ÉTAT DE CONSERVATION

Cons. struct.	Cons. text.	Cons. struct. / text.	Cons. fonct.	Possib. restaur.	Stat. cons.
I	I	I	II	I	A

Bois de frênes et d'aulne des rivières médio-européenne à eaux lentes et à cerisier à grappes

Pruno padi - Fraxinetum excelsioris Oberdorfer 1953

Code CORINE Biotopes : 44.331
Code Natura 2000 : **91E0***
Code habitat décliné : **91E0*- 9/10**

STRUCTURE ET PHYSIONOMIE

Cet habitat se situe au niveau des sols alluviaux, parcourus par de ruisseaux intra-forestiers. La strate arborescente est dominée par le Frêne commun, le Chêne pédonculé. On rencontre également une forte densité d'Aulnes glutineux et d'Ormes lisses. Au niveau de la strate arbustive dominant la Viorne obier, les Aubépines, le Noisetier. La strate herbacée varie en onction du niveau hydrique. Les espèces caractéristiques sont le Groseiller rouge, la Circée de Paris, le Lierre, la Primevère élevée,... Le Cerisier à grappes est quant à lui assez rare en forêt de Compiègne.

CORTÈGE FLORISTIQUE CARACTÉRISTIQUE

Fraxinus excelsior, Ulmus laevis, Ulmus minor, Quercus robur, Prunus padus, Alnus glutinosa, Ribes rubrum, Carex strigosa, Carex pendula, Veronica montana, Rubus caesius, Adoxa moschatellina, Primula elatior, Circaea lutetiana, Allium ursinum.

ÉCOLOGIE ET DYNAMIQUE

Il s'agit d'une communauté forestière neutrocline hygrophile, mésotrophe à méso-eutrophe. On trouve également cet habitat le long de larges vallons et thalwegs, sur le bord plat des ruisseaux constitués d'alluvions. La nappe permanente se situe en moyenne à 50 cm de profondeur.

La limite avec les autres groupements forestiers de contact (chênaie-frênaie, chênaie-charmaie, hêtraie-frênaie à ail des ours,...) est dans la majorité des cas nettement marquée et sans transition.

Les principaux sylvofaciès rencontrés en forêt domaniale de Compiègne sont des frênaies-chênaies avec ou sans présence d'Orme lisse.

MODES DE GESTION RECOMMANDÉS

Recommandations générales

Transformations fortement déconseillées : les moyens doivent être prioritairement orientés vers le maintien d'une vocation feuillue, avec respect du cortège spontané, correspondant au caractère alluvial de ces forêts.

La structure de la ripisylve doit être maintenue en cas de régénération des parcelles attenantes ou concernées. Cela se traduit par le maintien d'un cordon boisé suffisamment large (2 fois la hauteur du peuplement par exemple). La régénération de cette ripisylve est à envisager par bouquet le cas échéant.

Dans le cadre de travaux d'entretien du lit majeur des cours d'eau, ces travaux ne doivent pas impacter la ripisylve qui constitue un habitat de valeur patrimoniale importante. On évitera ainsi la coupe d'arbres sur des linéaires importants et le dépôt d'éléments liés au curage éventuel au sein de cet habitat. Les bourrelets de curage sont donc à éviter.

Le drainage est à proscrire. Les secteurs drainés pourront d'ailleurs faire l'objet d'actions à rétablir le fonctionnement hydraulique naturel du milieu.

Veiller à une adéquation type d'engins-fréquence de leur utilisation avec les caractéristiques des sols :

- utiliser des matériels adaptés aux sols mouilleux pour effectuer les opérations prévues (pneus basse pression notamment, câblage des bois) ;
- n'utiliser les engins lourds qu'en terrain sec et de portance correcte ;
- ne pas traverser les cours d'eau ou prévoir préalablement leur aménagement (buses, tubes haute densité, billons, ponts démontables) ;
- ne pas abattre les arbres en travers des ruisseaux et cours d'eau.

L'usage des produits agropharmaceutiques est à proscrire à proximité immédiate des zones d'écoulement (cours d'eau et annexes, réseaux de fossés).

Conserver certains arbres vieux ou morts pour la biodiversité.

Potentialités forestières et gestion conservatoire

L'absence d'intervention sylvicole peut être envisagée pour favoriser l'évolution naturelle de cet habitat. Le choix des linéaires éventuellement concernés par cette mesure devront alors tenir compte des enjeux liés à l'entretien des cours d'eau.

En cas de volonté de valorisation forestière, nous pouvons préconiser les actions suivantes:
Conserver certains arbres vieux ou morts pour la biodiversité.

- **Situations basses : favoriser l'Aulne glutineux**

Taillis

Exploitation sur des surfaces limitées, inférieures à 50 ares.

Futaie issue de balivage ou de graine

Privilégier la régénération naturelle en ouvrant les peuplements pour favoriser les semis (sylviculture par bouquets).

- **Situations hautes : favoriser le Frêne commun, le Chêne pédonculé et les Ormes**

Les potentialités intrinsèques de production en Frêne et en Chêne pédonculé, alliées à une sylviculture dynamique permettent d'envisager une valorisation économique compatible avec le maintien ou les restaurations d'un bon état de conservation. Les traitements sylvicoles à privilégier sont la futaie irrégulière, le taillis sous futaie, voir la futaie régulière, si les unités de gestion possèdent des surfaces importantes.

Maintenir d'autres essences feuillues en mélange (Aulne glutineux, Orme lisse, Tremble, Saules,...)

Pratiquer des éclaircies par le haut afin de mettre en valeur les arbres dominants et maintenir un sous-étage et une strate arbustive, importants pour la biodiversité.

BIO-ÉVALUATION ET INTERPRÉTATION PATRIMONIALE

Infl. anthrop. Picardie	Rareté Picardie	Raréfaction Picardie	Menaces Picardie	Directive Habitats
M	R ?	R	DD	

LOCALISATION DES STATIONS RELEVÉES

ÉTAT DE CONSERVATION

Cons. struct.	Cons. text.	Cons. struct. / text.	Cons. fonct.	Possib. restaur.	Stat. cons.
II	II	II	II	I	A

Forêts de chênes pédonculés neutrophiles à Primevère élevée

Primula elatior – *Carpinetum betuli* Noirfalise 1984

Code CORINE Biotopes : 41.23

Code Natura 2000 : 9160

Code habitat décliné : 9160-2

STRUCTURE ET PHYSIONOMIE

La strate arborescente est dominée par la co-dominance du Chêne pédonculé et du Frêne. On rencontre accessoirement le merisier, le charme, l'érable sycomore ainsi que l'aulne glutineux et le tremble pour les stations les plus humides. Au niveau de la strate arbustive dominant le noisetier, les aubépines, le cornouiller sanguin, le fusain d'Europe, la viorne obier.

Au niveau de la strate herbacée, le syntaxon tire son identité de la constance du groupe des hygroclynes de la primevère élevée et des groupes mésotrophes du lamier jaune et de l'anémone sylvie. L'autre caractéristique du tapis herbacé, réside en l'absence de la Jacinthe des bois et la présence rare de la Jonquille.

CORTÈGE FLORISTIQUE CARACTÉRISTIQUE

Quercus robur, *Fraxinus excelsioris*, *Carpinus betulus*, *Tilia cordata*, *Acer campestre*, *Crataegus laevigata*, *Primula elatior*, *Adoxa moschatellina*, *Sanicula europaea*, *Ranunculus ficaria*, *Ranunculus auricomus*, *Circaea lutetiana*, *Allium ursinum*, *Silene dioica*, *Veronica montana*, *Athyrium filix-femina*.

ÉCOLOGIE ET DYNAMIQUE

Cette communauté forestière mésotrophe atlantique est établie essentiellement sur des substrats à dominante limoneuse, limoneuse sableuse, sur des sols bruns lessivés et des sols bruns hydromorphes. Ces formations se rencontrent essentiellement au niveau des zones alluvionnaires le long des cours d'eau intra-forestiers, mais on peut également la rencontrer dans les bas de pentes faibles calcaires.

Ce groupement rentre en contact avec la Hêtraie-Chênaie à Jacinthe, la Hêtraie-Chênaie méso-acidicline à Oxalis petite oseille, les chênaies pédonculées à Jacinthe des bois, les forêts hygrophiles relevant des *Alnetea glutinosae* ou de l'*Alnion incanae*.

Les principaux sylvofaciès rencontrés en forêt domaniale de Compiègne sont des chênaies-frênaies et des chênaies-charmaies.

MODES DE GESTION RECOMMANDÉS

Sylviculture de feuillus pour la production de bois d'œuvre à récolter à l'optimum individuel de maturité sylvicole. Maintenir et favoriser le mélange des essences, notamment en travaillant au profit des essences minoritaires et secondaires, ce à titre écologique et sylvicole.

Compte tenu de la bonne productivité des essences autochtones, la transformation de ces peuplements en essences autres que celles du cortège de l'habitat est vivement déconseillée.

Favoriser le sous-étage arbustif.

L'enrichissement lors des opérations de régénération est envisageable avec des essences du cortège de l'habitat (Chêne pédonculé, Frêne, Merisier, Érable sycomore) en complément d'une régénération naturelle qui s'avérerait insuffisante.

Conserver un maximum d'essences d'accompagnement à titre de diversification en plus des essences principales valorisées à titre sylvicole.

Maintenir et favoriser la présence d'une strate arbustive.

Régénération naturelle à privilégier.

Maintenir des arbres vieux, déperissants ou morts pour la biodiversité.

BIO-ÉVALUATION ET INTERPRÉTATION PATRIMONIALE

Infl. anthrop. Picardie	Rareté Picardie	Raréfaction Picardie	Menaces Picardie	Directive Habitats
M	AR ?	S	DD	

ÉTAT DE CONSERVATION

Cons. struct.	Cons. text.	Cons. struct. / text.	Cons. fonct.	Possib. restaur.	Stat. cons.
II	II	II	I	I	A

Forêts de hêtres à Erable champêtre et Mercuriale vivace

Mercurialo perennis– Aceretum campestris Bardat 1989

Code CORINE Biotopes : 41.13

Code Natura 2000 : **9130**

Code habitat décliné : **9130-2**

STRUCTURE ET PHYSIONOMIE

Dans de nombreux cas, cette formation forestière est dominée par le hêtre. L'Erable champêtre, le Frêne commun, l'Erable sycomore, le Charme ainsi que le Merisier sont associés avec le hêtre, formant des peuplements mélangés. Au niveau des chênes, le Chêne pédonculé est prépondérant. Dans la strate arbustive, le cortège des *Rhamno-Prunetea* et des *Querco-Fagetea* est abondant. Parmi ces éléments, les espèces neutro-calcoles dominant largement (Cornouiller sanguin, Cornouiller mal, Viorne lantane, Troène, Houx-Fragon, Tamier,...). Pour la flore herbacée, la Mercuriale vivace forme de vastes faciès, qui masquent de nombreuses herbacées. Les principaux groupes calcoles et mésotrophes sont présents.

CORTÈGE FLORISTIQUE CARACTÉRISTIQUE

Fagus sylvatica, *Quercus robur*, *Fraxinus excelsior*, *Acer campestre*, *Cornus sanguinea*, *Cornus mas*, *Ligustrum vulgare*, *Ruscus aculeatus*, *Mercurialis perennis*, *Helleborus foetidus*, *Hedera helix*, *Clematis vitalba*, *Vicia sepium*, *Melica uniflora*, *Rosa arvensis*, *Viburnum lantana*.

ÉCOLOGIE ET DYNAMIQUE

Ce syntaxon se développe presque toujours sur de fortes pentes (10° à 30 °). On peut également le rencontrer en rebord de plateau ou sur plateau là où le calcaire affleure.

Quant aux sols, ils sont très souvent colluviaux issus d'un mélange de matériaux calcaires et de limons plus ou moins argileux. Ils varient de sols bruns eutrophes à des rendzines en passant par des sols bruns calcaires et calcoles.

Ce groupement rentre en contact avec la Hêtraie-Chênaie à Jacinthe et la Hêtraie à Mélisque à une fleur et Laïche glauque.

Les principaux sylvofaciès rencontrés en forêt domaniale de Compiègne sont :

- sylvofaciès à Hêtre dominant : Hêtraie naturelle résiduelle, Hêtraie-Frênaie (avec Erable champêtre), Hêtraie-Chênaie-Charmaie, Hêtraie-Charmaie, plantation de Hêtre.
- autres sylvofaciès : chênaie-charmaie, chênaie-frênaie, (avec pour ces deux sylvofaciès toujours la présence d'Erable champêtre).

MODES DE GESTION RECOMMANDÉS

La transformation des peuplements avec des essences autres que celles du cortège de l'habitat est vivement déconseillée.

Régénération naturelle à privilégier.

Le maintien de feuillus secondaires en sous-étage permet d'accroître la diversité structurale de l'habitat. Maintenir et favoriser le mélange des essences, notamment en travaillant au profit des essences minoritaires et secondaires, ce à titre écologique et sylvicole.

Maintenir et favoriser la présence d'une strate arbustive.

Maintenir des arbres vieux, déperissants ou morts pour la biodiversité.

BIO-ÉVALUATION ET INTERPRÉTATION PATRIMONIALE

Infl. anthrop. Picardie	Rareté Picardie	Raréfaction Picardie	Menaces Picardie	Directive Habitats

LOCALISATION DES STATIONS RELEVÉES

ÉTAT DE CONSERVATION

Cons. struct.	Cons. text.	Cons. struct. / text.	Cons. fonct.	Possib. restaur.	Stat. cons.
II	I	I	I	I	A

Hêtraie à Mélisque à une fleur et Laîche glauque

Melico uniflorae - Fagetum sylvaticae caricetosum flacca Roisin 1962

Code CORINE Biotopes : 41.13

Code Natura 2000 : **9130**

Code habitat décliné : **9130-2**

STRUCTURE ET PHYSIONOMIE

Cet habitat s'exprime le plus souvent sous la forme d'une futaie de hêtre monospécifique. On trouve de manière dispersée l'Erable champêtre, le Frêne commun, les Chênes sessile et pédonculé, le Merisier. Au niveau de la strate arbustive, les espèces les plus fréquentes sont le Troëne, le Rosier des champs, l'Aubépine monogyne, la Viorne lantane.

Le tapis herbacé est quant à lui dominé par la Mélisque uniflore et la Laîche glauque. Parfois, une troisième espèce participe à la structuration de ce tapis, à savoir la Mercuriale vivace.

CORTÈGE FLORISTIQUE CARACTÉRISTIQUE

Fagus sylvatica, *Carpinus betulus*, *Quercus petraea*, *Melica uniflora*, *Carex flacca*, *Carex digitata*, *Mercurialis perennis*, *Galium odoratum*, *Vincetoxycum hirsutinaria*, *Milium effusum*, *Clematis vitalba*, *Ruscus aculeatus*, *Euphorbia cyparissias*, *Digitalis lutea*, *Atropa belladonna*.

ÉCOLOGIE ET DYNAMIQUE

Ce syntaxon se développe presque toujours sur de fortes pentes (10° à 30 °), sur les rebords de plateau ou sur plateau, là où le calcaire affleure. Ce dernier peut être toutefois recouvert par une faible couche de sable ou de limon-sableux.

Quant aux sols, ils varient des sols bruns calcaires et calciques à des rendzines.

Ce groupement rentre en contact avec la Hêtraie-Chênaie à Jacinthe et la Hêtraie à Erable champêtre et Mercuriale vivace.

Les principaux sylvo-faciès rencontrés en forêt domaniale de Compiègne sont :

- sylvo-faciès à Hêtre dominant : Hêtraie naturelle résiduelle, Hêtraie-Frênaie (avec Erable champêtre), Hêtraie-Chênaie, plantation de Hêtre.

MODES DE GESTION RECOMMANDÉS

La transformation des peuplements avec des essences autres que celles du cortège de l'habitat est vivement déconseillée.

Maintenir et favoriser le mélange des essences, notamment en travaillant au profit des essences minoritaires et secondaires, ce à titre écologique et sylvicole.

Maintenir et favoriser la présence d'une strate arbustive.

Régénération naturelle à privilégier.

Maintenir des arbres vieux, déperissants ou morts pour la biodiversité.

BIO-ÉVALUATION ET INTERPRÉTATION PATRIMONIALE

Infl. anthrop. Picardie	Rareté Picardie	Raréfaction Picardie	Menaces Picardie	Directive Habitats

ÉTAT DE CONSERVATION

Cons. struct.	Cons. text.	Cons. struct. / text.	Cons. fonct.	Possib. restaur.	Stat. cons.
II	II	II	II	I	B

Hêtraie chênaie à Jacinthe des bois

Hyacinthoïdo non-scriptae – Fagetum sylvaticae Durin et al. 1967

Code CORINE Biotopes : 41.13

Code Natura 2000 : 9130

Code habitat décliné : 9130-3

STRUCTURE ET PHYSIONOMIE

Les espèces ligneuses sont peu nombreuses. Le Hêtre domine. Il forme des faciès mono-spécifique ou bien association, le plus souvent avec une seule essence (Hêtraie-Charmaie, Hêtraie-Frênaie, Hêtraie- Chênaie), voir deux (Hêtraie-Frênaie-Charmaie, Hêtraie-Chênaie-Charmaie). Dans la strate arbustive, les principales espèces rencontrées sont le Noisetier, les Aubépines, le Houx et Houx-Fragon. Au niveau de la strate herbacée, les espèces des *Querco-Fagetea*, des *Fagetalia* et du *Carpinion betuli* sont bien représentées. Le cortège est relativement stable et homogène.

En terme de physionomie, les peuplements présentent des structures plus ou moins régulières, mais de type futaie.

CORTÈGE FLORISTIQUE CARACTÉRISTIQUE

Fagus sylvatica, *Carpinus betulus*, *Fraxinus excelsior*, *Quercus petraea*, *Quercus robur*, *Hyacinthoides non-scripta*, *Anemone nemorosa*, *Lamium galeobdolon*, *Polygonatum multiflorum*, *Carex sylvatica*, *Galium odoratum*, *Circaea lutetiana*, *Hedera helix*, *Rubus* sp., *Lonicera periclymenum*, *Allium ursinum*, *Ranunculus auricomus*, *Stellaria holostea*, *Narcissus pseudo-narcissus*.

ÉCOLOGIE ET DYNAMIQUE

Cette communauté forestière mésotrophe atlantique est établie essentiellement sur des substrats à dominante limoneuse, développant des sols bruns plus ou moins acides à humus de type mull acide. Ces formations se rencontrent sur les plateaux, les replats ainsi que sur des pentes faibles.

Ce groupement climacique est favorisé par une couverture limoneuse suffisante et une pluviométrie assez élevée.

Ce groupement rentre en contact avec la Hêtraie-Chênaie à Houx, la Hêtraie-Chênaie méso-acidicline à Oxalis petite oseille, les chênaies-charmaies acidiclinales et les chênaies pédonculées. Le faciès de Hêtraie-Frênaie à Ail des ours est parfois en contact avec des forêts hygrophiles relevant des *Alnetea glutinosae* ou de l'*Alnion incanae*.

Les principaux sylvofaciès rencontrés en forêt domaniale de Compiègne sont :

- sylvofaciès à Hêtre dominant : Hêtraie naturelle résiduelle, Hêtraie-Chênaie-Charmaie, Hêtraie-Charmaie, Hêtraie-Frênaie, plantation de Hêtre ;
- autres sylvofaciès : chênaie-charmaie, chênaie-frênaie, charmaie.

MODES DE GESTION RECOMMANDÉS

La transformation des peuplements avec des essences autres que celles du cortège de l'habitat est vivement déconseillée.

Maintenir et favoriser le mélange des essences, notamment en travaillant au profit des essences minoritaires et secondaires, ce à titre écologique et sylvicole.

Maintenir et favoriser la présence d'une strate arbustive.

Régénération naturelle à privilégier.

Maintenir des arbres vieux, déperissants ou morts pour la biodiversité.

BIO-ÉVALUATION ET INTERPRÉTATION PATRIMONIALE

Infl. anthrop. Picardie	Rareté Picardie	Raréfaction Picardie	Menaces Picardie	Directive Habitats

ÉTAT DE CONSERVATION

Cons. struct.	Cons. text.	Cons. struct. / text.	Cons. fonct.	Possib. restaur.	Stat. cons.
I	II	I	I	I	A

Hêtraie chênaie acidiclina à Oxalis petite oseille

Oxalo acetosellae – *Fagetum sylvaticae* Bardat 1989

Code CORINE Biotopes : 41.13

Code Natura 2000 : **9130**

Code habitat décliné : **9130-4**

STRUCTURE ET PHYSIONOMIE

La futaie régulière domine presque systématiquement. Le Chêne pédonculé ou le Chêne sessile ne sont pas absents mais demeurent très secondaires. On rencontre également en sous-étage des Bouleaux et du Charme. La strate arbustive est peu recouvrante et dominée par le Houx. Si la dominance du hêtre est artificielle, c'est dans ce type de groupement acido-mésocline qu'il approche son optimum de croissance et de régularité.

Par rapport à l'*Illici-Fagetum*, la composition floristique accuse une très nette augmentation des espèces acidiclinales et acido-mésoclines, en particulier celles caractéristiques du mull acide et du dysmull : *Holcus mollis*, *Carex pilulifera*. Un groupe d'hygrosciaphile est bien marqué avec *Dryopteris carthusiana*, *Dryopteris dilatata*, *Oxalis acetosella*, *Athyrium filix-femina*. Quelques espèces mésophiles à larges amplitudes apparaissent ou s'affirment comme *Luzula pilosa*, *Melica uniflora*, *Milium effusum*. Quant au cortège des bryophytes humo-terricoles, les hyper-acidiphiles comme *Dicranum scoparium* et *Leucobryum glaucum* régressent fortement, voire disparaissent.

CORTÈGE FLORISTIQUE CARACTÉRISTIQUE

Fagus sylvatica, *Quercus petraea*, *Quercus robur*, *Carpinus betulus*, *Oxalis acetosella*, *Anemone nemorosa*, *Dryopteris carthusiana*, *Carex pilulifera*, *Lonicera periclymenum*, *Rubus* sp., *Holcus mollis*, *Dryopteris dilatata*, *Athyrium filix-femina*, *Luzula pilosa*, *Stellaria holostea*.

ÉCOLOGIE ET DYNAMIQUE

Il s'agit d'une végétation forestière oligo-mésotrophe acido-mésocline, établie le plus souvent sur des substrats limoneux, limono-argileux, plus rarement sur des substrats limono-sableux ou sableux. C'est généralement un groupement de plateau ou de pentes faibles. On le trouve également sur des pentes fortes, mais avec une moindre fréquence. Cet habitat se développe sur des sols bruns lessivés à humus de type oligomull à hémimoder, non engorgés et chimiquement pauvres.

Ce groupement rentre en contact avec la Hêtraie-Chênaie à Houx la Hêtraie-Chênaie à Jacinthe et les chênaies-charmaies acidiclinales.

Les principaux sylvofaciès rencontrés en forêt domaniale de Compiègne sont :

- sylvofaciès à Hêtre dominant : Hêtraie naturelle résiduelle, Hêtraie-Chênaie-Charmaie, Hêtraie-Charmaie, plantation de Hêtre ;
- sylvofaciès de substitution : plantation de Pin sylvestre.

MODES DE GESTION RECOMMANDÉS

La transformation des peuplements avec des essences autres que celles du cortège de l'habitat est vivement déconseillée.

Maintenir et favoriser le mélange des essences, notamment en travaillant au profit des essences minoritaires et secondaires, ce à titre écologique et sylvicole.

Maintenir et favoriser la présence d'une strate arbustive.

Régénération naturelle à privilégier.

Maintenir des arbres vieux, déperissants ou morts pour la biodiversité.

BIO-ÉVALUATION ET INTERPRÉTATION PATRIMONIALE

Infl. anthrop. Picardie	Rareté Picardie	Raréfaction Picardie	Menaces Picardie	Directive Habitats

ÉTAT DE CONSERVATION

Cons. struct.	Cons. text.	Cons. struct. / text.	Cons. fonct.	Possib. restaur.	Stat. cons.
I	I	I	I	I	A

Hêtraie chênaie acidiphile atlantique à sous bois de Houx

Ilici aquifolii – *Fagetum sylvaticae* Durin et al. 1967

Code CORINE Biotopes : 41.12

Code Natura 2000 : **9120**

Code habitat décliné : **9120-2**

STRUCTURE ET PHYSIONOMIE

Cette communauté forestière est paucispécifique et présente généralement une structure de futaie due à la gestion sylvicole appliquée au massif de Compiègne, ce depuis le 19^{ième} siècle. La strate rborescente est très pauvre, dominée par le hêtre. Les Chênes sessile et pédonculé ainsi que le Charme l'accompagnent discrètement. La strate arbustive est quasi- exclusivement réduite au Houx ; on rencontre exceptionnellement le Néflier et le Sorbier des oiseleurs. La présence et le développement du Houx par plages constituent l'une des caractéristiques physiologiques et structurales de l'association. La strate herbacée offre également une flore assez pauvre en espèces et peu diversifiée, à faible recouvrement. Elle est pour l'essentiel dominée par une flore acidiphile (*Carex pilulifera*, *Pteridium aquilinum*, *Holcus mollis*, *Carex ovalis*,...). Au niveau de la strate bryophytique humo-terricole, *Leucobryum glaucum* caractérise cette association.

CORTÈGE FLORISTIQUE CARACTÉRISTIQUE

Fagus sylvatica, *Quercus petraea*, *Quercus robur*, *Ilex aquifolium*, *Mespilus germanica*, *Pteridium aquilinum*, *Carex pilulifera*, *Dryopteris cathusiana*, *Lonicera periclymenum*, *Sorbus aucuparia*, *Holcus mollis*, *Molinia caerulea*, *Carex ovalis*, *Sorbus torminalis*.
Leucobryum glaucum.

ÉCOLOGIE ET DYNAMIQUE

Il s'agit d'une végétation forestière à caractère oligotrophe acidiphile mésophile, établie le plus souvent sur des substrats sableux, développant des sols lessivés à tendance podzolique. Les humus sont de type moder à mor. Cette formation est localisée en position sommitale sur de léger replat ou en position de versant sur pente forte.

La Hêtraie-Chênaie à Houx représente l'association climacique des substrats sableux *sensu lato* acides en contexte mésoclimatique atlantique. Les formes de dégradation de cet habitat sont les formations landicoles, les ptéridaies.

Après destruction de cet habitat, ce sur de grandes surfaces, on observe successivement une phase pionnière constituée de Bouleaux et de Sorbiers des oiseleurs puis une phase transitoire à Bouleaux et Chêne pédonculé, enfin la phase de maturation où s'installe le Hêtre et le Chêne sessile. Ce sont également ces mêmes stades qui se succèdent à partir d'une système landicole.

Cet habitat est en contact avec la Hêtraie-Chênaie méso-acidicline (*Oxalo acetosellae-Fagetum sylvaticae*), avec les formes les plus acides de la Hêtraie à Jacinthe (*Hyacinthoido non-scriptae-Fagetum sylvaticae*) ainsi que les forêts marécageuses relevant de l'*Alnetea glutinosae*.

Les principaux sylvofaciès rencontrés en forêt domaniale de Compiègne sont :

- sylvofaciès à Hêtre dominant : Hêtraie naturelle résiduelle, Hêtraie-Chênaie, plantation de Hêtre ;
 - sylvofaciès de substitution : plantation de Pin sylvestre, plantation d'Epicéa, plantation de Douglas,...
-

MODES DE GESTION RECOMMANDÉS

La transformation des peuplements avec des essences autres que celles du cortège de l'habitat est vivement déconseillée.

Maintenir et favoriser le mélange des essences, notamment en travaillant au profit des essences minoritaires et secondaires, ce à titre écologique et sylvicole.

Maintenir et favoriser la présence d'un sous-bois caractéristique à Houx.

Régénération naturelle à privilégier.

Maintenir des arbres vieux, déperissants ou morts pour la biodiversité.

BIO-ÉVALUATION ET INTERPRÉTATION PATRIMONIALE

Infl. anthrop. Picardie	Rareté Picardie	Raréfaction Picardie	Menaces Picardie	Directive Habitats

ÉTAT DE CONSERVATION

Cons. struct.	Cons. text.	Cons. struct. / text.	Cons. fonct.	Possib. restaur.	Stat. cons.
II	II	II	III	II	B

Frênaies de ravins hyperatlantiques à Scolopendre

Phyllitido scolopendri – Fraxinetum excelsioris Durin et al. 1967

Code CORINE Biotopes : 41.41

Code Natura 2000 : 9180*

Code habitat décliné : 9180*-2

STRUCTURE ET PHYSIONOMIE

Ces formations se présentent le plus souvent sous forme de taillis mélangé avec des arbres de franc pied. Au niveau de la strate arborescente, l'Érable sycomore et le Noisetier dominant. La strate arbustive est quant à elle dominée par les Érables sycomore et champêtre. Le tapis herbacé est structuré par la Mercuriale vivace et les ptéridophytes (Scolopendre, Polystic à soies, Fougère mâle). Les individus de ce syntaxon sont des formes appauvries de la sous-association *Phyllitido scolopendri – Fraxinetum excelsioris mercurialetosum*.

CORTÈGE FLORISTIQUE CARACTÉRISTIQUE

Polystichum aculetum, *Polystichum setiferum*, *Acer campestre*, *Acer pseudoplatanus*, *Coryllus avellana*, *Dryopteris affinis*, *Phyllitis scolopendrium*, *Ulmus minor*, *Mercurialis perennis*, *Dryopteris filix-mas*, *Geranium robertianum*, (*Fraxinus excelsior*).

ÉCOLOGIE ET DYNAMIQUE

Cet habitat se trouve le plus souvent sur de fortes pentes (>25%) exposées au nord, sur des matériaux instables constitués d'un mélange de craie et de limons.

Ce groupement rentre en contact avec la Hêtraie à Érable champêtre et Mercuriale vivace et la Hêtraie à Mélisse à une fleur et Laïche glauque.

Il s'agit d'un sylvofaciès dégradé.

MODES DE GESTION RECOMMANDÉS

Ne pratiquer aucune intervention sylvicole.

Éviter de créer des pistes ou des cloisonnements.

Pratiquer une sylviculture de futaie irrégulière dans les peuplements adjacents à cet habitat, dans une bande dont la largeur serait égale au moins à la hauteur du peuplement forestier au stade final.

BIO-ÉVALUATION ET INTERPRÉTATION PATRIMONIALE

Infl. anthrop. Picardie	Rareté Picardie	Raréfaction Picardie	Menaces Picardie	Directive Habitats

ÉTAT DE CONSERVATION

Cons. struct.	Cons. text.	Cons. struct. / text.	Cons. fonct.	Possib. restaur.	Stat. cons.
III	III	III	III	II	C

ANNEXE 3 :
AUTRES HABITATS RECENSES SUR LE SITE NE RELEVANT PAS DE LA DIRECTIVE
HABITATS FAUNE FLORE
CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL DE BAILLEUL / ONF

Bois marécageux à Saule à oreillette

Frangula alni – *Salicetum auritae* Tüxen 1937

Code CORINE Biotopes : 44.92

Code Natura 2000 : NI

Code habitat décliné : NI

STRUCTURE ET PHYSIONOMIE

Il s'agit de communautés dominées par les Saules et les Laïches sur des sols engorgés.

CORTÈGE FLORISTIQUE CARACTÉRISTIQUE

Salix aurita, *Salix* x *multinervis*, *Frangula anus*, *Carex rostrata*, *Caltha palustris*, *Carex acutiformis*, *Carex riparia*, *Viburnum opulus*.

ÉCOLOGIE ET DYNAMIQUE

Cet habitat se développe sur des sols eutrophes à mésotrophes, à gley superficiel, pouvant parfois être tourbeux. On le rencontre au niveau des zones alluvionnaires ainsi qu'au niveau de certains suintements ou des zones de sources. Certaines saulaies en bord d'étang peuvent être rattachées à ce syntaxon.

Cet habitat est en contact avec les aulnaies, qui dans certains sont le résultat de l'évolution de ces formations.

Au niveau de la forêt domaniale de Compiègne, le principal sylvofaciès est constitué par des saulaies, au sein desquelles l'aune glutineux peut se rencontrer de façon dispersée.

MODES DE GESTION RECOMMANDÉS

Recommandations générales

Transformations fortement déconseillées : les moyens doivent être prioritairement orientés vers le maintien d'une vocation feuillue, avec respect du cortège spontané.

Proscrire le drainage

Ne pas pratiquer de coupes dépassant le tiers du couvert, surtout à proximité des cours d'eau (protection des milieux aquatiques). Favoriser une mosaïque en pratiquant des recépages de tailles variées, avec des périodicités variables. L'absence d'intervention est également envisageable.

Veiller à une adéquation type d'engins-fréquence de leur utilisation avec les caractéristiques des sols ; il est préférable d'utiliser des engins possédant des pneus basse pression voir même d'utiliser le téléphérage (câble-treuil).

L'usage des produits agropharmaceutiques est à proscrire à proximité de ces zones engorgées.

Conserver certains arbres vieux ou morts pour la biodiversité.

Aucune potentialité forestière

BIOÉVALUATION ET INTERPRÉTATION PATRIMONIALE

Infl. anthrop. Picardie	Rareté Picardie	Raréfaction Picardie	Menaces Picardie	Directive Habitats
F(N,M)	RR	R	LC	

ÉTAT DE CONSERVATION

Cons. struct.	Cons. text.	Cons. struct. / text.	Cons. fonct.	Possib. restaur.	Stat. cons.
II	II	II	II	I	B

Aulnaie marécageuse

Cirsio oleracei – *Alnetum glutinosae* (Lemée 1937) Noirfalise et Sougneux 1961

Code CORINE Biotopes : 44.313

Code Natura 2000 : **NI**

Code habitat décliné : **NI**

STRUCTURE ET PHYSIONOMIE

Il s'agit d'aulnaies, le plus souvent traitées en taillis, avec une strate herbacée très recouvrante, constituée par les Laïches, le Cirse maraicher et la Prêle géante.

CORTÈGE FLORISTIQUE CARACTÉRISTIQUE

Alnus glutinosa, *Cirsium oleraceum*, *Carex acuiiformis*, *Carex ripria*, *Epilobium hirsutum*, *Equisetum telmateia*, *Galium aparine*, *Cardamine amara*, *Thelypteris palustris*, *Eupatorium cannabinum*.

ÉCOLOGIE ET DYNAMIQUE

Ce syntaxon se développe sur les alluvions humifères neutroalcalines gorgées d'eau. Cet engorgement prolongé du sol en hiver limite fortement l'installation du Frêne commun, le prédisposant à la maladie du chancre.

La limite avec les autres groupements forestiers de contact (saulaie, aulnaie-frênaie, chênaie-frênaie, hêtraie-frênaie à ail des ours,...) est selon les cas plus ou moins marquée, voir sans transition.

Les principaux sylvofaciès rencontrés en forêt domaniale de Compiègne sont des aulnaies avec le frêne en présence dispersée.

MODES DE GESTION RECOMMANDÉS

Recommandations générales

Eviter la transformations en peupleraies

Proscrire le drainage

Ne pas pratiquer de coupes dépassant le tiers du couvert, surtout à proximité des cours d'eau (protection des milieux aquatiques). L'absence d'intervention sylvicole est envisageable.

Veiller à une adéquation type d'engins-fréquence de leur utilisation avec les caractéristiques des sols ; il est préférable d'utiliser des engins possédant des pneus basse pression voir même d'utiliser le téléphérage (câble-treuil).

L'usage des produits agropharmaceutiques est à proscrire à proximité immédiate de ces zones.

Conserver certains arbres vieux ou morts pour la biodiversité.

Potentialités forestières et gestion conservatoire

- Favoriser l'Aulne glutineux

Taillis

Exploitation sur des surfaces limitées, inférieures à 50 ares.

Futaie issue de balivage ou de graine

Privilégier la régénération naturelle en ouvrant les peuplements pour favoriser les semis (sylviculture par bouquets).

Le traitement sylvicole le plus adapté pour maintenir un bon état de conservation serait celui de la futaie irrégulière.

BIO-ÉVALUATION ET INTERPRÉTATION PATRIMONIALE

Infl. anthrop. Picardie	Rareté Picardie	Raréfaction Picardie	Menaces Picardie	Directive Habitats
F(M)	R ?	R	DD	

LOCALISATION DES STATIONS RELEVÉES

ÉTAT DE CONSERVATION

Cons. struct.	Cons. text.	Cons. struct. / text.	Cons. fonct.	Possib. restaur.	Stat. cons.
I	I	I	I	I	A

Chênaie pédonculée à jacinthe des bois

Hyacinthoïdo non-scriptae – *Carpinetum betuli* Noirfalise 1968

Code CORINE Biotopes : 41.2

Code Natura 2000 : NI

Code habitat décliné : NI

STRUCTURE ET PHYSIONOMIE

Le peuplement est formé principalement par le Chêne pédonculé et le Frêne commun. Parmi les essences accompagnatrices on dénombre l'Erable champêtre, les Ormes champêtre et lisse, le merisier, le charme, l'aulne glutineux et le bouleau pour les stations les plus humides. Pour les stations sur sols sablo-limoneux, on rencontre également de façon dispersée le Sorbier des oiseleurs et le Hêtre.

Au niveau de la strate arbustive, elle est dominée par des espèces des *Rhamno-Prunetea*, comme le Noisetier, l'Aubépine monogyne, le Cornouiller sanguin, mais également par des espèces plus hygroclines comme la Viorne obier, le Saule marsault ou plus nitroclines comme le Sureau noir.

La strate herbacée est caractérisée par la Jacinthe des bois, l'Anémone sylvie, la Jonquille, ou encore l'Ail des ours. Le tapis herbacé est principalement structuré par les groupes de la Primevère élevée, du Lamier jaune et de l'Anémone sylvie.

CORTÈGE FLORISTIQUE CARACTÉRISTIQUE

Quercus robur, *Fraxinus excelsior*, *Hyacinthoides non-scriptae*, *Vinca minor*, *Ranunculus ficaria*, *Allium ursinum*, *Narcissus pseudo-narcissus*, *Adoxa moschatellina*, *Anemone nemorosa*, *Lamium galeobdolon*, *Mercurialis perennis*, *Cardamine pratensis*, *Athyrium filix-femina*, *Deschampsia cespitosa*, *Ranunculus repens*, *Dryopteris dilatata*, *Ajuga reptans*, *Lysimachia nemorum*.

ÉCOLOGIE ET DYNAMIQUE

Cette communauté forestière mésotrophe atlantique est établie essentiellement sur des substrats à dominante limoneuse, limoneuse sableuse, donnant des sols bruns lessivés et des sols bruns hydromorphes. Ces formations se rencontrent essentiellement au niveau des zones alluvionnaires le long des cours d'eau intra-forestiers, mais on peut également les rencontrer sur les plateaux, les replats ainsi que sur des bas de pentes faibles.

Ce groupement rentre en contact avec la Hêtraie-Chênaie à Jacinthe, la Hêtraie-Chênaie méso-acidicline à Oxalis petite oseille, les chênaies pédonculées, les forêts hygrophiles relevant des *Alnetea glutinosae* ou de l'*Alnion incanae*.

Les principaux sylvofaciès rencontrés en forêt domaniale de Compiègne sont des chênaies-frênaies et des chênaies-charmaies.

MODES DE GESTION RECOMMANDÉS

Sylviculture de feuillus pour la production de bois d'œuvre à récolter à l'optimum individuel de maturité sylvicole. Maintenir et favoriser le mélange des essences, notamment en travaillant au profit des essences minoritaires et secondaires, ce à titre écologique et sylvicole.

Compte tenu de la bonne productivité des essences autochtones, la transformation de ces peuplements en essences autres que celles du cortège de l'habitat est vivement déconseillée.

Favoriser le sous-étage arbustif.

L'enrichissement lors des opérations de régénération est envisageable avec des essences du cortège de l'habitat (Chêne pédonculé, Frêne, Merisier, Érable sycomore) en complément d'une régénération naturelle qui s'avérerait insuffisante.

Conserver un maximum d'essences d'accompagnement à titre de diversification en plus des essences principales valorisées à titre sylvicole.

Maintenir et favoriser la présence d'une strate arbustive.

Régénération naturelle à privilégier.

Maintenir des arbres vieux, déperissants ou morts pour la biodiversité.

BIO-ÉVALUATION ET INTERPRÉTATION PATRIMONIALE

Infl. anthrop. Picardie	Rareté Picardie	Raréfaction Picardie	Menaces Picardie	Directive Habitats
M	AR ?	?	DD	

ÉTAT DE CONSERVATION

Cons. struct.	Cons. text.	Cons. struct. / text.	Cons. fonct.	Possib. restaur.	Stat. cons.
I	I	I	II	I	A

Végétation hygrophile des dépressions intraforestières à Callitriche des étangs et Renouée poivre-d'eau

Polygono hydropiperis-Callitrichetum stagnalis de Foucault 1989 *nom. inv.*

[*Elatino triandrae-Eleochariton ovatae* (Pietsch & Müll.-Stoll 1968) Pietsch 1969]

Code CORINE Biotopes : cf. 22.321 x 22.13

Code Natura 2000 : 3130

Code habitat décliné : /



STRUCTURE ET PHYSIONOMIE

Herbier semi-aquatique de petite dimension dominé par des plantes annuelles. Recouvrement assez faible (de l'ordre de 50 %), hauteur de végétation modeste (de quelques centimètres à quelques décimètres tout au plus).

CORTÈGE FLORISTIQUE CARACTÉRISTIQUE

- ✿ Renouée poivre-d'eau (*Persicaria hydropiper*), Callitriche des étangs (*Callitriche stagnalis*)
- ✿ Pâturin annuel (*Poa annua*), Jonc des crapauds (*Juncus bufonius*), Stellaire des fanges (*Stellaria alsine*), Gnaphale des fanges (*Gnaphalium uliginosum*)

ÉCOLOGIE

Végétation annuelle tardi-estivale des ornières de layons forestiers ombragés, sur sols limono-argileux, souvent assez riches en nutriments. Dépressions inondées en hiver, plus ou moins asséchées en été.

DYNAMIQUE ET MODES DE GESTION RECOMMANDÉS

Végétation pionnière à caractère fugace, se développant particulièrement à la faveur de l'orniérage des engins forestiers.

Pas de gestion spécifique. Éviter l'empierrage des chemins.

BIOÉVALUATION ET INTERPRÉTATION PATRIMONIALE

Infl. anthrop. Picardie	Rareté Picardie	Raréfaction Picardie	Menaces Picardie	Directive Habitats
F(M)	AC	S	LC	H1

LOCALISATION DES STATIONS RELEVÉES

Végétation localisée dans plusieurs layons forestiers, dans des secteurs humides inondables.

ÉTAT DE CONSERVATION

Cons. struct.	Cons. text.	Cons. struct. / text.	Cons. fonct.	Possib. restaur.	Stat. cons.
II	II	II	II	-	B

COMMENTAIRE SYNTAXONOMIQUE

Dans les deux relevés phytosociologiques réalisés, les callitriches dominants sont rapportés à l'espèce *C. platycarpa*, mais nous avons vu, en d'autres points du site, des végétations dominées par *Callitriche stagnalis*. On trouve dans un des relevés, un herbier vivace à *Glyceria declinata* en superposition de la végétation annuelle.

Petite cariçaie intraforestière à Laïche espacée et Véronique des montagnes

Veronico montanae-Caricetum remotae Sykora 1970 in Hadač 1983
[*Caricenion remotae* Zechmeister & Mucina 1994]

Code CORINE Biotopes : 54.112
Code Natura 2000 : NI
Code habitat décliné : /

STRUCTURE ET PHYSIONOMIE

Communauté d'hémicryptophytes dominée par *Carex remota*, accompagné de petites espèces à cycle de vie assez court (bisannuelles) et à feuilles plus ou moins rondes (*Cardamine flexuosa*, *Chrysosplenium oppositifolium*, *Lysimachia nemorum*, etc.).

Végétation monostrate, parfois doublée d'une strate supérieure embryonnaire annonçant la succession dynamique. Communauté assez riche (10-20 espèces dans la strate herbacée), mais généralement dominée par *Carex remota*, les espèces autres que *Carex remota* sont relativement discrètes.

Végétation basse (25-50 cm), densité moyenne à élevée (50-100 %).

Végétation occupant de petites surfaces ou linéaires, en bordure des cours d'eau forestiers et dans les layons.

CORTÈGE FLORISTIQUE CARACTÉRISTIQUE

☼ Véronique des montagnes (*Veronica montana*), Cardamine flexueuse (*Cardamine flexuosa*), Laïche espacée (*Carex remota*)

☼ Dorine à feuilles opposées (*Chrysosplenium oppositifolium*), Lysimaque des bois (*Lysimachia nemorum*), Circée de Paris (*Circaea lutetiana*), Renoncule rampante (*Ranunculus repens*), Pâturin commun (*Poa trivialis*)

ÉCOLOGIE

Substrat colluvionnaire ou alluvionnaire, souvent surmonté d'une couche organique. L'humus est un anmoor ; pH faiblement acide à neutre. Conditions très réductrices.

Hydromorphie de surface.

Végétation sciaphile liée à des vallons peu encaissés garantissant une température légèrement inférieure à la température locale (psychophilie faible).

Le rôle de l'homme est généralement assez faible (même si l'homme est à l'origine du layon), hormis dans certains cas où une fauche permet le maintien de l'association.

DYNAMIQUE ET MODES DE GESTION RECOMMANDÉS

Végétation plus ou moins stable, mais susceptible d'être colonisée assez rapidement par l'*Athyrio filicis-feminae-Caricetum pendulae* ou d'autres ourlets hygrophiles et mégaphorbiaies, avec développement d'une strate supérieure exubérante, notamment en cas d'abandon des layons intraforestiers (souvent fauchés et/ou broutés par la faune sauvage).

Certains individus de végétation pourraient résulter de la fauche de l'*Athyrio filicis-feminae-Caricetum pendulae*, qui limite le développement de la strate supérieure.

En intrication avec l'*Athyrio filicis-feminae-Caricetum pendulae* ou la mégaphorbiaie intraforestière de l'*Impatiens noli-tangere* – *Scirpetum sylvatici*.

Dans les secteurs où la dynamique est la plus active, appliquer une fauche exportatrice en milieu d'été afin de limiter le développement des hautes herbes, selon une périodicité à définir en fonction de l'état de la communauté et des conditions stationnelles.

Maintenir le microclimat forestier en proscrivant les coupes à blanc et préserver les layons dans leur état naturel, sans remblaiement ni empierrement. Proscrire les pompages de la nappe susceptibles de faire baisser le niveau des eaux superficielles et/ou les perturbations du fonctionnement hydrologique (drainage des layons engorgés...).

BIOÉVALUATION ET INTERPRÉTATION PATRIMONIALE

Infl. anthrop.	Rareté	Raréfaction	Menaces	Directive
----------------	--------	-------------	---------	-----------

Picardie	Picardie	Picardie	Picardie	Habitats
F(M)	AR	R	NT	

LOCALISATION DES STATIONS RELEVÉES

Végétation localisée dans plusieurs layons forestiers, dans les zones humides au substrat engorgé.

ÉTAT DE CONSERVATION

Cons. struct.	Cons. text.	Cons. struct. / text.	Cons. fonct.	Possib. restaur.	Stat. cons.
II	II	II	II	-	B

Ourlet sciaphile acidiline à Jacinthe des bois et Stellaire holostée

Cf. *Hyacinthoido non-scriptae-Stellarietum holostea* Géhu 2000
[*Hyacinthoido non-scriptae-Stellarion holostea* Géhu 2000]

Code CORINE Biotopes : non décrit
Code Natura 2000 : /
Code habitat décliné : /



STRUCTURE ET PHYSIONOMIE

Végétation d'ourlet très riche en géophytes et hémicryptophytes forestiers. À l'optimum phénologique (printemps), ces communautés sont très fleuries. Végétation assez diversifiée, avec souvent un nombre important d'espèces dominant le tapis herbacé.

Végétation monostrate. Hauteur moyenne (20-40 cm), densité élevée (90-100 %).

CORTEGE FLORISTIQUE CARACTÉRISTIQUE

☼ Stellaire holostée (*Stellaria holostea*), Jacinthe des bois (*Hyacinthoides non-scripta*), Anémone sylvie (*Anemone nemorosa*), Houlque laineuse (*Holcus lanatus*)

☼ Germandrée scorodoine (*Teucrium scorodonia*), Chèvrefeuille des bois (*Lonicera periclymenum*), Ronce (*Rubus* sp.), Flouve odorante (*Anthoxanthum odoratum*), Dactyle aggloméré (*Dactylis glomerata*)

ÉCOLOGIE

Lisières forestières, bordures de layons. Sur le site, cette association a également été notée en pleine lumière (allée des Beaux-Monts), mais une nappe de *Pteridium aquilinum* joue alors probablement le rôle d'ombrage habituellement exercé par les arbres.

Sol mésotrophe à méso-eutrophe, à bonne réserve hydrique.

Végétation éclairée au printemps mais ombragée en été.

DYNAMIQUE ET MODES DE GESTION RECOMMANDÉS

Ourlet lié dynamiquement aux forêts des *Fagetalia sylvaticae*. Végétation sans doute assez sensible à la rudéralisation, qui fait disparaître les géophytes, dont les capacités de recolonisation sont faibles.

Dans les lisières, procéder à des débroussaillages périodiques (périodicité à définir, de l'ordre de 5 à 10 ans), afin de limiter le développement des fourrés. Appliquer une gestion différenciée des lisières permettant, grâce à une fauche biennale ou triennale, aux ourlets de s'exprimer sur une largeur de 5 mètres environ.

BIOÉVALUATION ET INTERPRÉTATION PATRIMONIALE

Infl. anthrop. Picardie	Rareté Picardie	Raréfaction Picardie	Menaces Picardie	Directive Habitats
F(M)	?	?	DD	

LOCALISATION DES STATIONS RELEVÉES

Végétation présente dans l'allée des Beaux-Monts et dans le massif forestier, dans les stations assez sèches.

ÉTAT DE CONSERVATION

Cons. struct.	Cons. text.	Cons. struct. / text.	Cons. fonct.	Possib. restaur.	Stat. cons.
?	?	?	?	?	?

COMMENTAIRE SYNTAXONOMIQUE

Les végétations d'ourlets méso-eutrophiles acidiclinales à neutroclines sont mal connues. Elles ont été identifiées très récemment (PASSARGE, 1997 ; GÉHU, 2000) et leur position synsystématique reste encore à étudier (classe indépendante ? ordre à intégrer à une classe existante ? plusieurs alliances dans diverses classes ?). Les communautés relevées ont des affinités réelles avec l'association type décrite par Géhu en même temps que le *Hyacinthoidi non-scriptae-Stellarion* holosteae. Nous les avons donc provisoirement rapprochées de cette association. Signalons cependant que PASSARGE (1997) a décrit une alliance du *Violo riviniana-Stellarion holosteae* dont il conviendrait d'étudier la synonymie avec l'alliance de GÉHU (2000).

Prairies flottantes à glycéries

Glycerio fluitantis-Sparganion neglecti Br.-Bl. & Sissingh in Boer 1942

Code CORINE Biotopes : 53.4

Code Natura 2000 : NI

Code habitat décliné : /

STRUCTURE ET PHYSIONOMIE

Végétation héliophytique basse à physionomie de prairie amphibie, dominée généralement par des graminées (*Glyceria* div. sp.) mais dans lesquelles les héliophytes turgescents (*Veronica anagallis-aquatica*, *Apium nodiflorum*) et les héliophytes de taille moyenne (*Sparganium* div. sp.) peuvent former faciès.

Végétations généralement assez pauvres en espèces, denses, de hauteur moyenne (20-40 cm).

CORTÈGE FLORISTIQUE CARACTÉRISTIQUE

✿ Glycérie flottante (*Glyceria fluitans*), Véronique mouron-d'eau (*Veronica anagallis-aquatica*), Myosotis des marais (*Myosotis scorpioides*), Rubanier simple (*Sparganium emersum*)

✿ Menthe aquatique (*Mentha aquatica*), Lycopode d'Europe (*Lycopus europaeus*), Patience agglomérée (*Rumex conglomeratus*)

ÉCOLOGIE

En ceinture des étangs et dans les ornières les plus profondes.

Substrat souvent recouvert d'une couche de vase, méso-eutrophe à eutrophe. Eaux stagnantes, ou légèrement fluentes. Marnage important, exondation estivale. Inondation annuelle en général supérieure ou égale à neuf mois.

DYNAMIQUE ET MODES DE GESTION RECOMMANDÉS

Végétations pionnières dont la stabilité dépend du niveau et de la durée d'inondation annuelle.

Ces végétations évoluent, par atterrissement du milieu, vers des mégaphorbiaies (*Filipendulo ulmariae-Convulvuletea sepium*) ou des cariçaies (*Caricion gracilis*).

Pas de gestion particulière à entreprendre. Éviter les empièrages de chemins. Proscrire les pompages de la nappe susceptibles de faire baisser le niveau des eaux superficielles et les perturbations du fonctionnement hydrologéologique (drainages...).

BIOÉVALUATION ET INTERPRÉTATION PATRIMONIALE

Infl. anthrop. Picardie	Rareté Picardie	Raréfaction Picardie	Menaces Picardie	Directive Habitats
M(F)	PC	R	LC	

LOCALISATION DES STATIONS RELEVÉES

Végétation relevée en bordure d'un étang forestier, mais également présente dans divers layons et chemins forestiers.

ÉTAT DE CONSERVATION

Cons. struct.	Cons. text.	Cons. struct. / text.	Cons. fonct.	Possib. restaur.	Stat. cons.
II	II	II	II	-	B

COMMENTAIRE SYNTAXONOMIQUE

Les communautés des bordures d'étangs présentent des affinités avec les végétations de l'*Oenanthion aquaticae* (Végétations pionnières des bordures perturbées des eaux calmes).

Les communautés des ornières sont souvent en mélange avec les végétations annuelles à Callitriche des étangs et Renouée poivre-d'eau.

Mégaphorbiaie forestière acidiline à Scirpe des forêts

Impatiens noli-tangere-Scirpetum sylvatici de Foucault 1997
[*Calthion palustris* Tüxen 1937]

Code CORINE Biotopes : 37.21
Code Natura 2000 : NI
Code habitat décliné : /



STRUCTURE ET PHYSIONOMIE

Végétation à physionomie de mégaphorbiaie dominée et marquée physionomiquement par *Scirpus sylvaticus*. *Athyrium filix-femina*, les espèces de mégaphorbiaie et les espèces de prairie humide sont également abondantes. Végétation bistratifiée, les espèces de mégaphorbiaie dominant les espèces plus basses, de prairie en particulier. Végétation haute (60-100 cm), toujours très dense.

CORTÈGE FLORISTIQUE CARACTÉRISTIQUE

☀ Scirpe des forêts (*Scirpus sylvaticus*), Reine-des-prés (*Filipendula ulmaria*), Angélique sauvage (*Angelica sylvestris*), Athyrium fougère-femelle (*Athyrium filix-femina*)

☀ Gaillet allongé (*Galium palustre* subsp. *elongatum*), Jonc épars (*Juncus effusus*), Lysimaque commune (*Lysimachia vulgaris*), Alpiste roseau (*Phalaris arundinacea*)

ÉCOLOGIE

Dans les layons, sur substrats méso-eutrophes, plutôt acides.

Sol constamment gorgé d'eau, gleyifié à proximité de la surface et développant un humus de type hydromoder, plus ou moins tourbeux.

Communautés semi-sciaphiles à franchement héliophiles et aérohygrophiles.

DYNAMIQUE ET MODES DE GESTION RECOMMANDÉS

Végétation assez stable, tributaire d'une fauche épisodique afin de supprimer les arbustes colonisant lentement l'espace. Une sureutrophisation la fait évoluer vers une mégaphorbiaie nitrophile du *Convolvulion sepium*.

Pour l'entretien, pratiquer une fauche exportatrice automnale des layons, selon une fréquence à étudier, de l'ordre de 2 à 5 ans.

Veiller, à l'échelle du SAGE, au maintien de la qualité physico-chimique des eaux de la nappe. Proscrire les pompages de la nappe susceptibles de faire baisser le niveau des eaux superficielles et toute perturbation du fonctionnement hydrologique naturel (drainages...).

BIOÉVALUATION ET INTERPRÉTATION PATRIMONIALE

Infl. anthrop. Picardie	Rareté Picardie	Raréfaction Picardie	Menaces Picardie	Directive Habitats
F	R?	R	DD	

ÉTAT DE CONSERVATION

Cons. struct.	Cons. text.	Cons. struct. / text.	Cons. fonct.	Possib. restaur.	Stat. cons.
II	II	II	II	-	B

Prairies basses mésophiles méso-eutrophiles à eutrophiles

Cynosurion cristati Tüxen 1947

Code CORINE Biotopes : 38.1

Code Natura 2000 : NI

Code habitat décliné : NI

STRUCTURE ET PHYSIONOMIE

Végétation prairiale, riche en graminées, assez basse, dense. Les espèces basses des *Arrhenatheretea elatioris* sont très nettement dominantes. Végétations assez peu diversifiées (15-25 espèces).

CORTÈGE FLORISTIQUE CARACTÉRISTIQUE

✿ Ivraie vivace (*Lolium perenne*), Cynosure crénelle (*Cynosurus cristatus*), Fléole des prés (*Phleum pratense*), Trèfle rampant (*Trifolium repens*), Pâquerette vivace (*Bellis perennis*)

✿ Renoncule âcre (*Ranunculus acris*), Renoncule rampante (*Ranunculus repens*), Véronique à feuilles de serpolet (*Veronica serpyllifolia*), Dactyle aggloméré (*Dactylis glomerata*), Achillée millefeuille (*Achillea millefolium*), Pâturin des prés (*Poa pratensis* subsp. *pratensis*), Trèfle des prés (*Trifolium pratense*), Céraiste commun (*Cerastium fontanum* subsp. *vulgare*), Pissenlit (*Taraxacum* sect. *Hamata*), Pâturin commun (*Poa trivialis*), Houlque laineuse (*Holcus lanatus*)

ÉCOLOGIE

Substrats divers, eutrophisés et tassés par les activités animales ou humaines.

Disponibilité en eau variable selon les sous-alliances représentées (cf. syntaxonomie), mais toujours assez bonne.

Le caractère anthropisé est très net dans les communautés de cette alliance. Habituellement, elles sont liées à des parcelles pâturées, mais ici la fauche et le piétinement par les visiteurs compensent l'absence de troupeau. À certains endroits du site, la tonte répétée favorise énormément ce type de communautés.

Végétation héliophiles.

DYNAMIQUE ET MODES DE GESTION RECOMMANDÉS

Ces végétations prairiales résultent de la dégradation de végétations pelousaires. Elles peuvent donc être considérées comme des révélateurs de dégradation trophique et de rudéralisation.

La gestion du site devra avoir pour objectif de limiter la présence de ces communautés. Appliquer la gestion adaptée aux pelouses. Limiter la fréquence et l'emprise spatiale des tontes. Limiter les stationnements importants d'engins et de personnes (manifestations).

BIOÉVALUATION ET INTERPRÉTATION PATRIMONIALE

Infl. anthrop. Picardie	Rareté Picardie	Raréfaction Picardie	Menaces Picardie	Directive Habitats
M(H)	C	R	LC	

LOCALISATION DES STATIONS RELEVÉES

Type de végétation présent sur des surfaces assez limitées de l'allée des Beaux-Monts. Il est intéressant de remarquer que l'une des surfaces principales où cette végétation est présente (maison forestière de la grille des Beaux-Monts) est bordée d'un chemin assez fréquenté par les véhicules et manifestement tondu fréquemment. Une autre station (Carrefour du Tréhan) est surfréquentée par le public.

ÉTAT DE CONSERVATION

	Cons. struct.	Cons. text.	Cons. struct. / text.	Cons. fonct.	Possib. restaur.	Stat. cons.
A	III	II	III	II	II	C
B	III	II	III	II	II	C
C	II	II	II	II	-	B

COMMENTAIRE SYNTAXONOMIQUE

On peut distinguer des communautés appartenant à trois sous-alliances sur le site :

- communautés du *Polygalo vulgaris-Cynosurenion cristati* (A dans le tableau « état de conservation » ci-dessus) correspondant à une dégradation des pelouses acidiclinales du *Violion caninae* et identifiables par la rémanence de quelques espèces pelousaires acidiclinales (*Festuca rubra*, *Anthoxanthum odoratum*, *Galium verum*, *Luzula campestris*...);
- communautés du *Sanguisorbo-Cynosurenion cristati* (B dans le tableau « état de conservation » ci-dessus), correspondant à une dégradation des pelouses calcicoles du *Chamaespartio sagittalis-Agrostidenion tenuis* et identifiables par la rémanence de quelques espèces pelousaires calcicoles (*Ranunculus bulbosus*, *Sanguisorba minor*, *Carex caryophylla*...);
- communautés du *Bromo mollis-Cynosurenion cristati* (C dans le tableau « état de conservation » ci-dessus), correspondant sur le site à une dégradation encore plus poussée des communautés des deux alliances précédentes et identifiables par l'absence d'espèces pelousaires, une perte de biodiversité et la présence d'espèces eutrophiles voire nitrophiles (*Ranunculus repens*, *Lolium perenne* dominant, *Urtica dioica*, *Rumex obtusifolius*, *Cirsium arvense*...).

"Pelouse" tondu à Pâquerette vivace

Bellidetum perennis Gutte 1984

[*Bromo mollis-Cynosurenion cristati* Passarge 1969]

Code CORINE Biotopes : 38.1

Code Natura 2000 : NI

Code habitat décliné : /

STRUCTURE ET PHYSIONOMIE

Végétation rase, semi-fermée (ici recouvrement de l'ordre de 70 %, ce qui est faible pour cette association), structurée par des espèces vivaces rampantes ou en rosettes.



CORTÈGE FLORISTIQUE CARACTÉRISTIQUE

☼ Pâquerette vivace (*Bellis perennis*), Ivraie vivace (*Lolium perenne*), Trèfle rampant (*Trifolium repens*), Pissenlit (*Taraxacum* sect. *Hamata*)
 ☼ Plantain à larges feuilles (*Plantago major* subsp. *major*), Jonc grêle (*Juncus tenuis*), Véronique à feuilles de serpolet (*Veronica serpyllifolia*), Dactyle aggloméré (*Dactylis glomerata*), Plantain lancéolé (*Plantago lanceolata*), Céraiste commun (*Cerastium fontanum* subsp. *vulgare*), Pâturin commun (*Poa trivialis*)

ÉCOLOGIE

Végétation mésophile typiquement liée aux étendues tondues très régulièrement, sur sol bien drainé. Ici, cette végétation a été relevée à proximité d'un banc, sur un sol tassé, probablement moins sableux que le reste de l'allée.

DYNAMIQUE ET MODES DE GESTION RECOMMANDÉS

Végétation typiquement liée ici à une tonte très fréquente, qui favorise beaucoup les espèces basses. Ici, il semble que ce soit surtout le piétinement et l'eutrophisation due à la présence d'un banc qui aient conditionné l'apparition de cette végétation.

L'apparition de cette végétation marque une rudéralisation du milieu au détriment des pelouses et prairies de fort intérêt patrimonial. Il faut donc veiller à en limiter l'emprise spatiale en limitant les secteurs à forte fréquentation touristique.

BIOÉVALUATION ET INTERPRÉTATION PATRIMONIALE

Infl. anthrop. Picardie	Rareté Picardie	Raréfaction Picardie	Menaces Picardie	Directive Habitats
H	CC	P?	LC	

LOCALISATION DES STATIONS RELEVÉES

Végétation relevée une seule fois, dans l'allée des Beaux-Monts, mais il est très probable qu'on la retrouve régulièrement au niveau des grands carrefours enherbés ou dans les aires de pique-nique.

ÉTAT DE CONSERVATION

Cons. struct.	Cons. text.	Cons. struct. / text.	Cons. fonct.	Possib. restaur.	Stat. cons.
II	II	II	II	-	B

COMMENTAIRE SYNTAXONOMIQUE

La présence de *Ranunculus bulbosus*, *Agrostis capillaris*, *Anthoxanthum odoratum* permet de rapporter la communauté relevée à la sous-association *plantaginetosum mediae* Gutte 1984, caractérisant des sols méso-eutrophes, et la présence de *Plantago major* et de *Poa annua* évoque la variante piétinée signalée par le même auteur.

Prairie piétinée à Ivraie vivace et Plantain majeur

Lolium perennis-Plantaginetum majoris Beger 1930
 [*Lolium perennis-Plantaginion majoris* Sissingh 1969]

Code CORINE Biotopes : non décrit
 Code Natura 2000 : NI
 Code habitat décliné : /

STRUCTURE ET PHYSIONOMIE

Végétation basse discontinue, dominée par des plantes en rosettes ou rampantes.

CORTÈGE FLORISTIQUE CARACTÉRISTIQUE

✿ Plantain à larges feuilles (*Plantago major* subsp. *major*), Ivraie vivace (*Lolium perenne*), Trèfle rampant (*Trifolium repens*), Pâturin annuel (*Poa annua*)

ÉCOLOGIE

Végétation vivace des sols eutrophes très fortement piétinés. Il s'agit en principe de sols assez portants, puisque des substrats plus instables (sables par exemple) favorisent rapidement les végétations annuelles (*Polygono arenastri-Poetea annuae*).

DYNAMIQUE ET MODES DE GESTION RECOMMANDÉS

Végétation liée au surpiétinement, en général au niveau de chemins ou en bord de route. Un piétinement encore plus important favorise une végétation annuelle telle que le *Matricario-Polygonetum arenastri*. Cette végétation révèle une rudéralisation importante du milieu. Il convient donc de la contenir en limitant les secteurs très fréquentés par le public.

BIOÉVALUATION ET INTERPRÉTATION PATRIMONIALE

Infl. anthrop. Picardie	Rareté Picardie	Raréfaction Picardie	Menaces Picardie	Directive Habitats
H	CC	P	LC	

LOCALISATION DES STATIONS RELEVÉES

Végétation cartographiée dans l'allée des Beaux-Monts, mais il est certain qu'elle est présente sur une grande partie du site, puisqu'on la trouve généralement en bordure de route dans les 20 premiers centimètres de l'accotement.

ÉTAT DE CONSERVATION

Cons. struct.	Cons. text.	Cons. struct. / text.	Cons. fonct.	Possib. restaur.	Stat. cons.
II	II	II	II	-	B

Prairie piétinée à Brunelle commune et Renoncule rampante

Prunello vulgaris-Ranunculetum repentis Winterhoff 1963
[*Lolio perennis-Plantaginion majoris* Sissingh 1969]

Code CORINE Biotopes : non décrit
Code Natura 2000 : NI
Code habitat décliné : /

STRUCTURE ET PHYSIONOMIE

Prairie ouverte structurée par les touffes de diverses espèces vivaces, associant un cortège floristique de prairies piétinées (*Plantago major* subsp. *major*, *Ranunculus repens*, *Prunella vulgaris*, *Juncus tenuis*), un cortège d'ourlets eutrophes (*Rumex sanguineus*, *Geum urbanum*, etc.) et un cortège forestier (*Carex sylvatica*, *C. remota*).

CORTÈGE FLORISTIQUE

CARACTÉRISTIQUE

☼ Renoncule rampante (*Ranunculus repens*), Brunelle commune (*Prunella vulgaris*), Plantain à larges feuilles (*Plantago major* subsp. *major*)

☼ Laïche des forêts (*Carex sylvatica*), Patience des bois (*Rumex sanguineus*), Benoîte commune (*Geum urbanum*), Jonc grêle (*Juncus tenuis*)



ÉCOLOGIE

Végétation des chemins forestiers humides. Le sol est souvent lourd, tassé, eutrophe. Végétation hémisciaphile.

DYNAMIQUE ET MODES DE GESTION RECOMMANDÉS

La rudéralisation du substrat liée au passage des engins est un facteur déterminant l'apparition de cette végétation dans les chemins ombragés.

Pas de gestion particulière à mettre en œuvre. Cette végétation est généralement linéaire dans les chemins forestiers et elle n'empêche pas l'expression des ourlets avoisinants. Au contraire, la même fréquentation qui favorise cette végétation limite l'embroussaillage au niveau des ourlets. Limiter l'empierrement des chemins.

BIOÉVALUATION ET INTERPRÉTATION PATRIMONIALE

Infl. anthrop. Picardie	Rareté Picardie	Raréfaction Picardie	Menaces Picardie	Directive Habitats
M(H)	AC	S	LC	

LOCALISATION DES STATIONS RELEVÉES

Végétation relevée ponctuellement dans les chemins forestiers, mais probablement assez fréquente, dans les secteurs à substrat lourd et plus ou moins engorgé.

ÉTAT DE CONSERVATION

Cons. struct.	Cons. text.	Cons. struct. / text.	Cons. fonct.	Possib. restaur.	Stat. cons.
II	II	II	II	-	B

Prairies fauchées moyennement inondables

cf. *Bromion racemosi* Tüxen in Tüxen & Preising 1951 *nom. nud.*

Code CORINE Biotopes : 37.21

Code Natura 2000 : NI

Code habitat décliné : /

STRUCTURE ET PHYSIONOMIE

Communauté végétale présentant une structure prairiale, malgré la présence de nombreuses espèces de mégaphorbiaie : graminées nombreuses, cortèges importants d'espèces des *Arrhenatheretea elatioris* et des *Agrostietea stoloniferae*, hauteur de végétation de 50 cm, densité élevée (90 %).

CORTÈGE FLORISTIQUE CARACTÉRISTIQUE

✿ Lotier des fanges (*Lotus pedunculatus*), Lychnide fleur-de-coucou (*Lychnis flos-cuculi*), Houlique laineuse (*Holcus lanatus*), Renoncule rampante (*Ranunculus repens*), Potentille rampante (*Potentilla reptans*)

ÉCOLOGIE

La communauté a été relevée dans un layon forestier. Il pourrait s'en trouver d'autres en berme de route ou de chemin forestier.

Substrat mésotrophe riche en matières organiques, bien pourvu en eau et sans doute engorgé en surface une partie de l'année.

DYNAMIQUE ET MODES DE GESTION RECOMMANDÉS

Cette prairie dérive certainement de la Mégaphorbiaie acidocline forestière à Scirpe des forêts (*Impatiens noli-tangere-Scirpetum sylvaticum*), dont il existe une communauté à proximité, par fauche répétée. Elle démontre la nécessité de limiter la fauche des layons humides à une fois tous les deux à trois ans.

BIOÉVALUATION ET INTERPRÉTATION PATRIMONIALE

Infl. anthrop. Picardie	Rareté Picardie	Raréfaction Picardie	Menaces Picardie	Directive Habitats
M(F)	AR	R	VU	

LOCALISATION DES STATIONS RELEVÉES

Secteurs humides et organiques du massif forestier.

ÉTAT DE CONSERVATION

Cons. struct.	Cons. text.	Cons. struct. / text.	Cons. fonct.	Possib. restaur.	Stat. cons.
III	III	III	III	II	C

COMMENTAIRE SYNTAXONOMIQUE

Cette communauté a été rapprochée du *Bromion racemosi*, alliance des prairies fauchées mésohygrophiles. Elle est néanmoins proche du *Colchico autumnalis-Arrhenatherenion elatioris* (sous-alliance des prairies fauchées brièvement inondables) et du *Calthion palustris* (alliance des "prairies" mésotrophiles hygrophiles).

Pelouse thérophytique vernale acidiphile à Crassule tillée et Apane à petits fruits

cf. *Crassulo tillaeae-Aphanetum microcarpae* Depasse et al. 1970

[*Thero-Airion* Tüxen ex Oberdorfer 1957]

Code CORINE Biotopes : 35.21

Code Natura 2000 : NI

Code habitat décliné : /



STRUCTURE ET PHYSIONOMIE

Végétation thérophytique associant de manière caractéristique des espèces acidiphiles du *Thero-Airion praecox* et des espèces neutroclines des *Koelerio glaucae-Corynephoretea canescentis*. Parmi elles, on trouve un certain nombre d'espèces tolérant une légère rudéralisation : *Crassula tillaea*, *Erophila verna*.

Végétation monostrate extrêmement rase (moins de 3 cm), très éparse (recouvrement inférieur à 50 %).

CORTÈGE FLORISTIQUE CARACTÉRISTIQUE

☀ Crassule tillée (*Crassula tillaea*), Apane à petits fruits (*Aphanes australis*), Aïra précoce (*Aira praecox*), Ornithope délicat (*Ornithopus perpusillus*)

☀ Patience petite-oseille (*Rumex acetosella*), Céraiste scarieux (*Cerastium semidecandrum*), Gnavelle annuelle (*Scleranthus annuus*), Trèfle des champs (*Trifolium arvense*), Véronique des champs (*Veronica arvensis*), Pâturin bulbeux (*Poa bulbosa*), Porcelle enracinée (*Hypochaeris radicata*), Agrostide capillaire (*Agrostis capillaris*)

ÉCOLOGIE

Les paramètres écologiques mentionnés par DEPASSE & al. (1970) conviennent tout à fait pour Compiègne :

« - éclaircissement important ou ombrage léger ; sables acides fins, peu mobiles, faiblement piétinés ; dépressions très faibles à la surface du sol ; régime hydrique très particulier : accumulation d'eau et maintien d'une fine lame d'inondation à l'occasion des périodes pluvieuses ».

DYNAMIQUE ET MODES DE GESTION RECOMMANDÉS

Végétation à caractère légèrement rudéral résultant d'une érosion et d'un tassement des sables liés à la fréquentation touristique. À Compiègne, il semble que les sables très oligotrophes aient subi un léger enrichissement en nutriments dans les stations de cette végétation.

Le *Crassulo tillaeae-Aphanetum microcarpae* est remplacé par le Groupement à *Crassula tillaea* et *Capsella rubella* lorsque la rudéralisation est plus accentuée.

Ce syntaxon n'est pas prioritaire dans la gestion conservatoire du site mais il s'inscrit dans l'ensemble des végétations pionnières qu'il conviendrait de conserver sur l'allée des Beaux-Monts, grâce à une gestion dynamique permettant l'expression des types de pelouses correspondant aux différents stades de colonisation. Il n'y a donc pas de modalités de gestion spécifiques ; la gestion mise en place pour les autres végétations sabulicoles devrait permettre le maintien de celle-ci.

BIOÉVALUATION ET INTERPRÉTATION PATRIMONIALE

Infl. anthrop. Picardie	Rareté Picardie	Raréfaction Picardie	Menaces Picardie	Directive Habitats
M	RR	R	EN	

LOCALISATION DES STATIONS RELEVÉES

Végétation relevée uniquement dans l'allée des Beaux-Monts.

ÉTAT DE CONSERVATION

Cons. struct.	Cons. text.	Cons. struct. / text.	Cons. fonct.	Possib. restaur.	Stat. cons.
III	II	III	II	II	C

Ourlet mésohygrophile mésotrophile à Laiche pâle et Jonc aggloméré

Communauté à *Carex pallescens* et *Juncus conglomeratus*
[*Potentillo erectae-Holcion mollis* Passarge 1979]

Code CORINE Biotopes : non décrit

Code Natura 2000 : NI

Code habitat décliné : /

STRUCTURE ET PHYSIONOMIE

Végétation assez polymorphe, toujours assez dense (recouvrement 70 à 100 %), souvent tristrate, avec une strate muscinale à *Polytrichum formosum*, une strate herbacée basse dense et généralement graminéenne à *Agrostis capillaris*, *Holcus mollis*, *Carex pallescens*, etc. et généralement une strate herbacée haute à *Pteridium aquilinum*, *Molinia caerulea*, *Calamagrostis canescens*, *Juncus effusus* et *J. conglomeratus*.

Le cortège est principalement composé d'espèces des ourlets acidiphiles (*Melampyro pratensis-Holcetea mollis*) et des pelouses acidiphiles (*Nardetea strictae*) et d'espèces des prairies oligo-mésotrophiles hygrophiles (*Molinio caeruleae-Juncetea acutiflori*). On notera la présence d'espèces fréquemment présentes dans les coupes forestières : *Holcus mollis*, *Pteridium aquilinum*, *Juncus conglomeratus* et *J. effusus*, *Calamagrostis epigejos*...

CORTÈGE FLORISTIQUE CARACTÉRISTIQUE

🌸 Laiche pâle (*Carex pallescens*), Jonc aggloméré (*Juncus conglomeratus*), Molinie bleue (*Molinia caerulea*), Fougère aigle (*Pteridium aquilinum*), Houlque molle (*Holcus mollis*)

🌿 Chèvrefeuille des bois (*Lonicera periclymenum*), Calamagrostide commune (*Calamagrostis epigejos*), *Polytrichum formosum*, Mélampyre des prés (*Melampyrum pratense*), Luzule multiflore (*Luzula multiflora*), Ronce (*Rubus* sp.), Jonc épars (*Juncus effusus*), Agrostide capillaire (*Agrostis capillaris*)

ÉCOLOGIE

L'écologie de ces communautés encore mal définies reste à préciser.

Végétation semble-t-il liée à des coupes forestières assez récentes, sur substrat oligo-mésotrophe acide à nappe assez proche de la surface. La coupe a sans doute provoqué une remontée de nappe favorable aux espèces hygrophiles.

DYNAMIQUE ET MODES DE GESTION RECOMMANDÉS

Paramètres dynamiques à étudier.

Ces communautés sont manifestement liées à des coupes forestières plus ou moins étendues. Elles évolueront progressivement vers des fourrés acidiphiles mésohygrophiles, mais la densité de la couverture herbacée, assurée en partie par des plantes à fort potentiel compétitif (*Pteridium aquilinum*, *Molinia caerulea*, *Calamagrostis epigejos*, etc.) doit ralentir substantiellement l'embroussaillage.

Envisager la fauche exportatrice triennale des ourlets les mieux exprimés, afin de limiter l'embroussaillage. Éviter l'empierrement des chemins, proscrire l'utilisation d'herbicides, éviter le drainage par le creusement de fossés.

BIOÉVALUATION ET INTERPRÉTATION PATRIMONIALE

Infl. anthrop. Picardie	Rareté Picardie	Raréfaction Picardie	Menaces Picardie	Directive Habitats
F(M)	AR?	R?	DD	

LOCALISATION DES STATIONS RELEVÉES

Communautés relevées en divers points de la forêt, dans des secteurs assez humides. Végétation potentiellement assez commune dans le massif forestier.

ÉTAT DE CONSERVATION

Cons. struct.	Cons. text.	Cons. struct. / text.	Cons. fonct.	Possib. restaur.	Stat. cons.
?	?	?	?	?	?

Ourlet acidiphile à Germandrée scorodoine et Muguet de mai

Communautés à *Teucrium scorodonia* et *Convallaria majalis*

[*Conopodio majoris-Teucrium scorodoniae* Julve ex Boulet & Rameau in Bardat & al. 2004]

Code CORINE Biotopes : non décrit

Code Natura 2000 : NI

Code habitat décliné : /



STRUCTURE ET PHYSIONOMIE

Ourlets hémicryptophytiques souvent stratifiés sous la forme d'une strate basse (*Lonicera periclymenum*, *Veronica chamaedrys*, *Anemone nemorosa*, *Convallaria majalis*, etc.) accompagnée d'une strate moyenne dressée (*Teucrium scorodonia*, *Hieracium* subg. *Hieracium*, *Aquilegia vulgaris*, etc.) et parfois une strate élevée à *Pteridium aquilinum* et *Calamagrostis epigejos*.

CORTÈGE FLORISTIQUE CARACTÉRISTIQUE

🌸 Germandrée scorodoine (*Teucrium scorodonia*), Houlque molle (*Holcus mollis*), Mélampyre des prés (*Melampyrum pratense*), Véronique petit-chêne (*Veronica chamaedrys*), Muguet de mai (*Convallaria majalis*)

🌿 Chèvrefeuille des bois (*Lonicera periclymenum*), Fougère aigle (*Pteridium aquilinum*), Luzule champêtre (*Luzula campestris*), Calamagrostide commune (*Calamagrostis epigejos*)

ÉCOLOGIE

Lisières forestières et bocagères.

Sol oligotrophe à mésotrophe plus ou moins acide.

Humidité modérée.

Climat atlantique à subatlantique.

DYNAMIQUE ET MODES DE GESTION RECOMMANDÉS

Type de végétation issu de la fermeture des pelouses acidiclinales du *Violion caninae*, suite à une pression de fauche moins importante. Un embroussaillage fait évoluer l'ourlet en fourré des *Prunetalia spinosae* (ici, probablement *Lonicerion periclymeni*) ou du *Sarothamnion scoparii*.

Végétation susceptible d'éliminer des communautés de pelouses, à supprimer en station bien ensoleillée. Dans les lisières, procéder à des débroussaillages périodiques (périodicité à définir, de l'ordre de 5 à 10 ans), afin de limiter le développement des fourrés. Appliquer une gestion différenciée des lisières permettant, grâce à une fauche biennale ou triennale, aux ourlets de s'exprimer sur une largeur de 5 mètres environ.

BIOÉVALUATION ET INTERPRÉTATION PATRIMONIALE

Infl. anthrop. Picardie	Rareté Picardie	Raréfaction Picardie	Menaces Picardie	Directive Habitats
F(M)	AR?	R	DD	

LOCALISATION DES STATIONS RELEVÉES

Type de végétation assez commun sur le site, à la fois dans l'allée des Beaux-Monts et dans les zones assez sèches et acides de la forêt.

ÉTAT DE CONSERVATION

Cons. struct.	Cons. text.	Cons. struct. / text.	Cons. fonct.	Possib. restaur.	Stat. cons.
?	?	?	?	?	?

Ourlet xérocline neutrophile à Sécurigère bigarrée et Brachypode penné

cf. *Coronillo varia*-*Brachypodietum pinnati* Royer 1973
[*Trifolio medii*-*Geranienion sanguinei* van Gils & Gilissen 1976]

Code CORINE Biotopes : 34.42
Code Natura 2000 : NI
Code habitat décliné : /

STRUCTURE ET PHYSIONOMIE

Ourlet à caractère graminéen, dans lequel une ou plusieurs des graminées suivantes peuvent être dominantes : *Brachypodium pinnatum*, *Bromus erectus*, *Poa pratensis* subsp. *pratensis*, *Calamagrostis epigejos*. *Carex divulsa* subsp. *leersii* peut également être abondant sur le site.

CORTÈGE FLORISTIQUE CARACTÉRISTIQUE

✿ Sécurigère bigarrée (*Securigera varia*), Brachypode penné (*Brachypodium pinnatum*), Clinopode commun (*Clinopodium vulgare*), Trèfle intermédiaire (*Trifolium medium*), Aigremoine eupatoire (*Agrimonia eupatoria*)

✿ Laïche de Leers (*Carex divulsa* subsp. *leersii*), Origan commun (*Origanum vulgare*), Dactyle aggloméré (*Dactylis glomerata*), Brome dressé (*Bromus erectus*), Millepertuis perforé (*Hypericum perforatum*), Sangisorbe pimprenelle (*Sanguisorba minor*)

ÉCOLOGIE

Ourlet de lisière forestière et de colonisation des pelouses en voie d'abandon. Selon ROYER (1973), cette végétation est liée aux sols bruns calciques. Association à tendance continentale, mésotherme.

DYNAMIQUE ET MODES DE GESTION RECOMMANDÉS

Type de végétation issu de la fermeture des pelouses calcicoles du *Mesobromion erecti*, suite à une pression de gestion moins importante. Un embroussaillage fait évoluer l'ourlet en fourré des *Prunetalia spinosae*, probablement du *Berberidion vulgaris*.

Végétation susceptible d'éliminer des communautés de pelouses, à faire régresser et disparaître en station bien ensoleillée. Dans les lisières, procéder à des débroussaillages périodiques (périodicité à définir, de l'ordre de 5 à 10 ans), afin de limiter le développement des fourrés. Appliquer une gestion différenciée des lisières permettant, grâce à une fauche biennale ou triennale, aux ourlets de s'exprimer sur une largeur de 5 mètres environ.

BIOÉVALUATION ET INTERPRÉTATION PATRIMONIALE

Infl. anthrop. Picardie	Rareté Picardie	Raréfaction Picardie	Menaces Picardie	Directive Habitats
F(N)	AR	R	NT	

LOCALISATION DES STATIONS RELEVÉES

Végétation relevée dans l'allée des Beaux-Monts, ainsi que dans un layon du massif forestier, sur sable calcaire. À rechercher dans les lieux à substrat sableux calcaire.

ÉTAT DE CONSERVATION

Cons. struct.	Cons. text.	Cons. struct. / text.	Cons. fonct.	Possib. restaur.	Stat. cons.
III	II	III	III	II	C

Ourlet hémisciaphile calcicole à Fétuque hétérophylle et Brachypode des bois

Communautés à *Festuca heterophylla* et *Brachypodium sylvaticum*
[*Trifolio medii-Agrimoniae medii* Knapp 1976 nom. nud.]

Code CORINE Biotopes : 34.42

Code Natura 2000 : NI

Code habitat décliné : /

STRUCTURE ET PHYSIONOMIE

Ourlet hémicryptophytique dominé souvent par *Brachypodium sylvaticum*, parfois par *Brachypodium pinnatum*. Les ronces sont assez abondantes.

CORTÈGE FLORISTIQUE CARACTÉRISTIQUE

✿ Brachypode des forêts (*Brachypodium sylvaticum*), Fétuque hétérophylle (*Festuca heterophylla*), Euphorbe des bois (*Euphorbia amygdaloides*), Grémil officinal (*Lithospermum officinale*)
✿ Aigremoine eupatoire (*Agrimonia eupatoria*), Fraisier sauvage (*Fragaria vesca*), Véronique petit-chêne (*Veronica chamaedrys*), Euphorbe petit-cyprès (*Euphorbia cyparissias*), Laîche glauque (*Carex flacca*), Ronce (*Rubus* sp.)

ÉCOLOGIE

Écologie mal définie. Végétation probablement liée à des sables calcarifères partiellement décalcifiés, relativement secs.

DYNAMIQUE ET MODES DE GESTION RECOMMANDÉS

Type de végétation issue de la fermeture des pelouses calcicoles du *Mesobromion erecti*, suite à une pression de gestion moins importante. Un embroussaillage fait évoluer l'ourlet en fourré des *Prunetalia spinosae*, probablement du *Berberidion vulgaris*.

Végétation susceptible d'éliminer des communautés de pelouses, à faire régresser et disparaître en station bien ensoleillée. Dans les lisières, procéder à des débroussaillages périodiques (périodicité à définir, de l'ordre de 5 à 10 ans), afin de limiter le développement des fourrés. Appliquer une gestion différenciée des lisières permettant, grâce à une fauche biennale ou triennale, aux ourlets de s'exprimer sur une largeur de 5 mètres environ.

BIOÉVALUATION ET INTERPRÉTATION PATRIMONIALE

Infl. anthrop. Picardie	Rareté Picardie	Raréfaction Picardie	Menaces Picardie	Directive Habitats
F(N)	AC	R	LC	

LOCALISATION DES STATIONS RELEVÉES

Végétation présente dans les lisières de l'allée des Beaux-Monts et dans certains layons forestiers.

ÉTAT DE CONSERVATION

Cons. struct.	Cons. text.	Cons. struct. / text.	Cons. fonct.	Possib. restaur.	Stat. cons.
?	?	?	?	?	?

COMMENTAIRE SYNTAXONOMIQUE

Le nombre de relevés réalisés est insuffisant pour une analyse syntaxonomique approfondie mais ces communautés ont certaines affinités à la fois écologiques et floristiques avec les végétations de l'*Agrimonia repentis-Brachypodium pinnati* Rameau & Royer 1983.

Ourlet neutrophile à Dompte-venin officinal et Sceau-de-Salomon odorant

aff. *Asperulo tinctoriae-Vincetoxicetum hirundinariae* Schmitt & Rameau 1983
[*Trifolio medii-Teucrienion scorodoniae* Knapp 1976]

Code CORINE Biotopes : 34.42
Code Natura 2000 : NI
Code habitat décliné : /



STRUCTURE ET PHYSIONOMIE

Végétation généralement très dense (malgré un relevé de recouvrement de 25 %), dominée par *Brachypodium pinnatum*. Les autres espèces sont beaucoup plus discrètes ; seuls *Carex flacca* et *Clematis vitalba* sont fréquemment assez abondants.

CORTÈGE FLORISTIQUE CARACTÉRISTIQUE

☼ Dompte-venin officinal (*Vincetoxicum hirundinaria*), Laïche humble (*Carex humilis*), Valériane des collines (*Valeriana wallrothii*), Sceau-de-Salomon odorant (*Polygonatum odoratum*), Germandrée scorodoine (*Teucrium scorodonia*)

☼ Brachypode penné (*Brachypodium pinnatum*), Violette hérissée (*Viola hirta*), Tamier commun (*Tamus communis*), Euphorbe petit-cyprès (*Euphorbia cyparissias*), Laïche glauque (*Carex flacca*), Polygala commun (*Polygala vulgaris*)

ÉCOLOGIE

Sols calcaires secs, squelettiques.

Végétation à caractère thermophile, avec la présence d'espèces de répartition subméditerranéenne : *Vincetoxicum hirundinaria*, *Carex humilis*.

DYNAMIQUE ET MODES DE GESTION RECOMMANDÉS

Cet ourlet a été observé plusieurs fois en nappe, colonisant des espaces susceptibles d'héberger des pelouses. Il révèle en particulier des potentialités pour la pelouse à Laïche humble (*Teucrio montani-Mesobromenion erecti*).

Pratiquer une fauche annuelle avec exportation dans les secteurs où s'exprimait l'ourlet en nappe. Limiter cet ourlet aux lisières, et l'y conserver grâce à un débroussaillage périodique (périodicité à définir, de l'ordre de 5 à 10 ans), afin de limiter le développement des fourrés.

BIOÉVALUATION ET INTERPRÉTATION PATRIMONIALE

Infl. anthrop. Picardie	Rareté Picardie	Raréfaction Picardie	Menaces Picardie	Directive Habitats
F(N)	RR?	R?	DD	

LOCALISATION DES STATIONS RELEVÉES

Végétation relevée exclusivement sur le coteau en limite sud du site (Bois de l'Isle).

ÉTAT DE CONSERVATION

Cons. struct.	Cons. text.	Cons. struct. / text.	Cons. fonct.	Possib. restaur.	Stat. cons.
III	II	III	II	II	C

COMMENTAIRE SYNTAXONOMIQUE

Cet ourlet fait penser par certains aspects à l'*Asperulo tinctoriae-Vincetoxicetum hirundinariae* Schmitt & Rameau 1983, mais un nombre important d'espèces thermophiles manque, tandis que *Valeriana wallrothii* et *Tamus communis* sont absentes de l'association de Schmitt et Rameau.

Manteau à Genêt à balai et Bouleau verruqueux

Communautés à *Cytisus scoparius* et *Betula pendula*
[*Lonicerion periclymeni* Géhu, de Foucault & Delelis 1983]

Code CORINE Biotopes : 31.83
Code Natura 2000 : NI
Code habitat décliné : /

STRUCTURE ET PHYSIONOMIE

Manteau forestier dominé par le Genêt à balai, accompagné de jeunes arbres.

CORTÈGE FLORISTIQUE CARACTÉRISTIQUE

- ✿ Genêt à balais commun (*Cytisus scoparius*), Bouleau verruqueux (*Betula pendula*)
- ☼ Ronce (*Rubus* sp.), Hêtre commun (*Fagus sylvatica*), Chêne sessile (*Quercus petraea*)

ÉCOLOGIE

Sols légèrement acides, secs. Situations bien ensoleillées.

DYNAMIQUE ET MODES DE GESTION RECOMMANDÉS

Manteau remplaçant les ourlets du *Conopodio majoris-Teucrium scorodoniae* et les pré-fourrés du *Sarothamnion scoparii* sur les substrats légèrement acides, secs.

Conserver un équilibre entre les manteaux et les ourlets grâce à un débroussaillage périodique des lisières. La périodicité doit être adaptée aux conditions locales ; elle est de l'ordre de 5 à 10 ans.

BIOÉVALUATION ET INTERPRÉTATION PATRIMONIALE

Infl. anthrop. Picardie	Rareté Picardie	Raréfaction Picardie	Menaces Picardie	Directive Habitats
F(M)	PC	R?	LC	

LOCALISATION DES STATIONS RELEVÉES

Une communauté relevée dans le massif forestier. Dans l'allée des Beaux-Monts, cette végétation n'a pas été individualisée lors de la cartographie, mais elle est probablement présente.

ÉTAT DE CONSERVATION

Cons. struct.	Cons. text.	Cons. struct. / text.	Cons. fonct.	Possib. restaur.	Stat. cons.
?	?	?	?	?	?

COMMENTAIRE SYNTAXONOMIQUE

Cette végétation est floristiquement assez proche des "communautés à *Cytisus scoparius* et *Rubus* sect. *Rubus*", dont elle dérive par embroussaillage. Dans la cartographie de l'allée des Beaux-Monts, ces deux végétations n'ont pas été distinguées.

Manteau calcicole de cicatrisation à Clématite des haies et Noisetier commun

Clematido vitalbae-Coryletum avellanae Hofmann 1958 *em. Klotz in* Schubert, Hilbig & Klotz 1995
[*Tamo communis-Viburnion lantanae* (Géhu, de Foucault & Delelis 1983) Géhu *in*
Bardat & al. 2004 *prov.*]

Code CORINE Biotopes : 31.812

Code Natura 2000 : NI

Code habitat décliné : /

STRUCTURE ET PHYSIONOMIE

Manteau dominé par le Noisetier, sur lequel se développe une nappe plus ou moins dense de Clématite des haies.



CORTÈGE FLORISTIQUE CARACTÉRISTIQUE

✿ Clématite des haies (*Clematis vitalba*), Noisetier commun (*Corylus avellana*), Brachypode penné (*Brachypodium pinnatum*)

♻️ Saule marsault (*Salix caprea*), Ronce (*Rubus* sp.), Tamier commun (*Tamus communis*), Rosier des chiens (*Rosa canina* aggr.), Aubépine à un style (*Crataegus monogyna*), Troène commun (*Ligustrum vulgare*)

ÉCOLOGIE

Manteau de cicatrisation des coupes forestières sur substrat sec riche en bases.

DYNAMIQUE ET MODES DE GESTION RECOMMANDÉS

Végétation arbustive se développant dans les trouées et les coupes forestières assez anciennes, au détriment des végétations herbacées héliophiles, pelouses en particulier.

Limiter le développement des arbustes par un débroussaillage puis par une fauche périodique (annuelle à triennale) des végétations herbacées. Maintenir ce manteau uniquement dans les lisières, avec un débroussaillage périodique afin de limiter leur développement.

BIOÉVALUATION ET INTERPRÉTATION PATRIMONIALE

Infl. anthrop. Picardie	Rareté Picardie	Raréfaction Picardie	Menaces Picardie	Directive Habitats
F(M)	PC	S	LC	

LOCALISATION DES STATIONS RELEVÉES

Bois de l'Isle.

ÉTAT DE CONSERVATION

Cons. struct.	Cons. text.	Cons. struct. / text.	Cons. fonct.	Possib. restaur.	Stat. cons.
II	II	II	II	-	B

Manteau calcicole thermocline à Troène commun et Prunier épineux

Ligustro vulgaris-Prunetum spinosae Tüxen 1952
[*Berberidenion vulgaris* Géhu, de Foucault & Delelis 1983]

Code CORINE Biotopes : 31.81211
Code Natura 2000 : NI
Code habitat décliné : /

STRUCTURE ET PHYSIONOMIE

Manteau assez diversifié, dominé par divers arbustes calcicoles: *Ligustrum vulgare* (ici en strate herbacée), *Viburnum lantana*, *Cornus sanguinea*, etc.

CORTÈGE FLORISTIQUE CARACTÉRISTIQUE

✿ Troène commun (*Ligustrum vulgare*), Viorne lantane (*Viburnum lantana*), Cornouiller mâle (*Cornus mas*)
✿ Noisetier commun (*Corylus avellana*), Frêne commun (*Fraxinus excelsior*), Chêne pubescent (*Quercus pubescens*), Cornouiller sanguin (*Cornus sanguinea*)

ÉCOLOGIE

Végétation de lisière thermophile (*Cornus mas*, *Quercus pubescens*). Substrats riches en bases, chauds et secs.

DYNAMIQUE ET MODES DE GESTION RECOMMANDÉS

Manteau remplaçant les ourlets du *Trifolium medii* sur les substrats riches en bases, secs.
Conserver un équilibre entre les manteaux et les ourlets grâce à un débroussaillage périodique des lisières. La périodicité doit être adaptée aux conditions locales ; elle est de l'ordre de 5 à 10 ans.

BIOÉVALUATION ET INTERPRÉTATION PATRIMONIALE

Infl. anthrop. Picardie	Rareté Picardie	Raréfaction Picardie	Menaces Picardie	Directive Habitats
F(M)	PC	R	LC	

LOCALISATION DES STATIONS RELEVÉES

Bois de l'Isle.

ÉTAT DE CONSERVATION

Cons. struct.	Cons. text.	Cons. struct. / text.	Cons. fonct.	Possib. restaur.	Stat. cons.
III	III	III	II	I	B

Prémanteau à ronces et Genêt à balai

Communautés à *Cytisus scoparius* et *Rubus sect. Rubus*
[*Sarothamnion scoparii* Tüxen ex Oberdorfer 1957]

Code CORINE Biotopes : 31.841
Code Natura 2000 : NI
Code habitat décliné : /

STRUCTURE ET PHYSIONOMIE

Végétation de fourré bas (1-2 m) dominé par le Genêt à balai et des ronces.

CORTÈGE FLORISTIQUE CARACTÉRISTIQUE

✿ Genêt à balais commun (*Cytisus scoparius*), Ronce (*Rubus div.sp.*), Framboisier (*Rubus idaeus*)

✿ Aubépine à un style (*Crataegus monogyna*), Prunier épineux (*Prunus spinosa*), Charme commun (*Carpinus betulus*), Prunier tardif (*Prunus serotina*)

ÉCOLOGIE

Fourré, colonisant en pionnier de la dynamique forestière les ourlets neutroclines à acidiclinales mésophiles. Expositions ensoleillées.

DYNAMIQUE ET MODES DE GESTION RECOMMANDÉS

Manteau remplaçant les ourlets du *Conopodio majoris-Teucrion scorodoniae* sur les substrats légèrement acides, secs. Il évolue assez rapidement en "communauté à *Cytisus scoparius* et *Betula pendula*", par embroussaillage.

Conserver un équilibre entre les manteaux et les ourlets grâce à un débroussaillage périodique des lisières. La périodicité doit être adaptée aux conditions locales ; elle est de l'ordre de 5 à 10 ans.

BIOÉVALUATION ET INTERPRÉTATION PATRIMONIALE

Infl. anthrop. Picardie	Rareté Picardie	Raréfaction Picardie	Menaces Picardie	Directive Habitats
F(N,M)	PC	S	LC	

LOCALISATION DES STATIONS RELEVÉES

Végétation identifiée dans l'allée des Beaux-Monts, mais probablement présente dans le massif forestier, dans les secteurs les plus secs, sur sol plus ou moins acide.

ÉTAT DE CONSERVATION

Cons. struct.	Cons. text.	Cons. struct. / text.	Cons. fonct.	Possib. restaur.	Stat. cons.
?	?	?	?	?	?

COMMENTAIRE SYNTAXONOMIQUE

Les végétations de cette alliance sont mal connus dans le nord de la France, où elles sont en limite d'aire de répartition. Une étude syntaxonomique serait nécessaire pour préciser les associations potentielles en Picardie.

Cette végétation est floristiquement assez proche des "communautés à *Cytisus scoparius* et *Betula pendula*" qui la colonisent par embroussaillage. Dans la cartographie de l'allée des Beaux-Monts, ces deux végétations n'ont pas été distinguées.

Il existe également sur l'allée des Beaux-Monts des communautés à *Rubus sp.* sans Genêt à balais commun (*Cytisus scoparius*) ni Framboisier (*Rubus idaeus*). Nous les avons appelées "communautés à *Rubus sp.*". Elles peuvent correspondre soit à une forme fragmentaire des précédentes sur les mêmes substrats, soit à une forme basale sur substrat eutrophisé, soit à une ou des végétations spécifiques du *Lonicero-Rubenion sylvatici*, très peu connues en France et rarement étudiées.

Végétation thérophytique psammophile à Crassule tillée et Capselle rougeâtre

Groupement à *Crassula tillaea* et *Capsella rubella*

[*Polygono arenastri-Coronopodion squamati* Br.-Bl. ex Sissingh 1969]

Code CORINE Biotopes : non décrit

Code Natura 2000 : NI

Code habitat décliné : /



STRUCTURE ET PHYSIONOMIE

Végétation très rase d'annuelles printanières, fugace. Densité faible (40-60 %).

CORTÈGE FLORISTIQUE CARACTÉRISTIQUE

✿ Sagine apétale (*Sagina apetala*), Capselle rougeâtre (*Capsella rubella*), Pâturin annuel (*Poa annua*), Renouée des oiseaux (*Polygonum aviculare*)

✿ Capselle bourse-à-pasteur (*Capsella bursa-pastoris*), Crassule tillée (*Crassula tillaea*), Ivraie vivace (*Lolium perenne*), Plantain lancéolé (*Plantago lanceolata*), Céraiste scarieux (*Cerastium semidecandrum*), Érophile printanière (*Erophila verna*), Véronique des champs (*Veronica arvensis*)

ÉCOLOGIE

Substrats sableux tassés, rudéralisés.

L'humidité du substrat est probablement apportée par la rosée matinale et les précipitations vernales. L'eau de la nappe n'intervient pas pour ces végétations à enracinement superficiel.

La flore de ces communautés révèle un caractère thermophile assez prononcé, par la présence de *Crassula tillaea*, *Capsella rubella*, *Cynodon dactylon*, cf. *Poa bulbosa*.

DYNAMIQUE ET MODES DE GESTION RECOMMANDÉS

Ces communautés succèdent au *Crassulo tillaeae-Aphanetum inexpectatae* en cas de rudéralisation plus importante du substrat. Il s'agit d'un type de végétation révélant une dégradation des conditions de biotope. La gestion cherchera donc à en limiter l'extension, sans chercher nécessairement à le supprimer dans la mesure où il héberge un nombre significatif de taxons d'intérêt patrimonial.

Limiter l'emprise spatiale des cheminements en canalisant un peu le public. Proscrire la circulation d'engins à moteur.

BIOÉVALUATION ET INTERPRÉTATION PATRIMONIALE

Infl. anthrop. Picardie	Rareté Picardie	Raréfaction Picardie	Menaces Picardie	Directive Habitats
M	E ?	R	DD	

LOCALISATION DES STATIONS RELEVÉES

Communautés relevées dans l'allée des Beaux-Monts.

ÉTAT DE CONSERVATION

Cons. struct.	Cons. text.	Cons. struct. / text.	Cons. fonct.	Possib. restaur.	Stat. cons.
II	II	II	II	-	B

Végétations rudérales nitrophiles à dominante d'annuelles et de bisannuelles

Sisymbrium officinalis Tüxen, Lohmeyer & Preising ex von Rochow 1951

Code CORINE Biotopes : non décrit

Code Natura 2000 : NI

Code habitat décliné : /

STRUCTURE ET PHYSIONOMIE

Végétation d'annuelles et de bisannuelles souvent assez fragmentaire sur le site, exprimée en liseré dans les lisières, et souvent en superposition avec des végétations vivaces d'ourlets ou de prairies.

CORTÈGE FLORISTIQUE CARACTÉRISTIQUE

✿ Brome stérile (*Bromus sterilis*), Vulpie ambiguë (*Vulpia ciliata* subsp. *ambigua*), Sisymbre officinal (*Sisymbrium officinale*), Conyze du Canada (*Conyza canadensis*), Orge queue-de-rat (*Hordeum murinum*)

✿ Gérardium mou (*Geranium molle*), Brome des dunes (*Bromus hordeaceus* subsp. *thominei*), Capselle bourse-à-pasteur (*Capsella bursa-pastoris*), Pissenlit (*Taraxacum* sect. *Ruderalia*), Céraiste scarieux (*Cerastium semidecandrum*), Agrostide géante (*Agrostis gigantea*), Millepertuis perforé (*Hypericum perforatum*), Ammi élevé (*Ammi majus*)

ÉCOLOGIE

Sites rudéralisés, souvent en situation de lisière. Substrat riche en azote, épisodiquement perturbé, généralement peu épais. Végétations d'optimum printannier.

DYNAMIQUE ET MODES DE GESTION RECOMMANDÉS

Végétation marquant une rudéralisation du biotope, à limiter sur le site. Éviter les déstructurations du substrat, souvent dues à la circulation d'engins.

BIOÉVALUATION ET INTERPRÉTATION PATRIMONIALE

Infl. anthrop. Picardie	Rareté Picardie	Raréfaction Picardie	Menaces Picardie	Directive Habitats
H(M)	AC	P	LC	

LOCALISATION DES STATIONS RELEVÉES

Type de végétation présent sur l'allée des Beaux-Monts et en bordure de certains layons forestiers.

ÉTAT DE CONSERVATION

Cons. struct.	Cons. text.	Cons. struct. / text.	Cons. fonct.	Possib. restaur.	Stat. cons.
III	III	III	II	I	B

COMMENTAIRE SYNTAXONOMIQUE

Les végétations de cette alliance sont souvent négligées. Elles sont donc assez mal connues, en particulier dans le nord de la France.

On a pu reconnaître sur le site l'*Hordeetum murini* Libbert 1932, caractérisé par *Bromus sterilis* et *Hordeum murinum*. Il est possible que d'autres associations soient également présentes.

Végétations des friches sur substrats secs

Daucus carotae-Melilotion albi Görs 1966

Code CORINE Biotopes : 87.2

Code Natura 2000 : NI

Code habitat décliné : /

STRUCTURE ET PHYSIONOMIE

Végétation de friche, riche en grandes espèces vivaces, plus ou moins bisannuelles, à racine pivotante et à inflorescence développée (*Daucus carota* subsp. *carota*, *Pastinaca sativa*, *Verbascum thapsus*, *Echium vulgare*, etc.). Parfois, cortège prairial rémanent.

CORTÈGE FLORISTIQUE CARACTÉRISTIQUE

☼ Picride fausse-épervière (*Picris hieracioides*), Molène bouillon-blanc (*Verbascum thapsus*), Vipérine commune (*Echium vulgare*), Picride fausse-vipérine (*Picris echioides*), Panais commun (*Pastinaca sativa*)

☼ Armoise commune (*Artemisia vulgaris*), Cirse commun (*Cirsium vulgare*), Réséda jaune (*Reseda lutea*), Carotte commune (*Daucus carota* subsp. *carota*), Silène blanche (*Silene latifolia* subsp. *alba*), Cirse commun (*Cirsium vulgare*), Linaire commune (*Linaria vulgaris*)

ÉCOLOGIE

Substrats secs, assez grossiers (sables, graviers, cailloux).

Communautés d'espèces opportunistes liées à une rudéralisation, et en particulier à un décapage du substrat. La majorité de ces espèces est transportée par l'homme ; on les retrouvera donc en particulier sur les sites où ont circulé ou stationné des véhicules.

Végétations héliophiles et légèrement thermophiles.

DYNAMIQUE ET MODES DE GESTION RECOMMANDÉS

Végétations rudérales révélatrices d'une dégradation du substrat.

La gestion doit avoir pour objectif de limiter l'apparition de ces communautés sur le site. Proscrire les travaux faisant appel à des engins lourds et susceptibles de provoquer une érosion du substrat. Proscrire le stationnement et la circulation de véhicules.

BIOÉVALUATION ET INTERPRÉTATION PATRIMONIALE

Infl. anthrop. Picardie	Rareté Picardie	Raréfaction Picardie	Menaces Picardie	Directive Habitats
M(H)	CC	P	LC	

LOCALISATION DES STATIONS RELEVÉES

Type de végétation relevé sur l'allée des Beaux-Monts, dans le cadre de la cartographie. Mais les végétations de friches sont potentielles sur l'ensemble du site.

ÉTAT DE CONSERVATION

Cons. struct.	Cons. text.	Cons. struct. / text.	Cons. fonct.	Possib. restaur.	Stat. cons.
III	III	III	II	I	B

COMMENTAIRE SYNTAXONOMIQUE

Il semble que certaines communautés de ces friches puissent être rapportées au *Daucus carotae-Picridetum hieracioidis* (Fab. 1933) Görs 1966.

Bois marécageux à Saule à oreillette

Frangulo alni – Salicetum auritae Tüxen 1937

Code CORINE Biotopes : 44.92

Code Natura 2000 : NI

Code habitat décliné : NI

STRUCTURE ET PHYSIONOMIE

CORTÈGE FLORISTIQUE CARACTÉRISTIQUE



ÉCOLOGIE

DYNAMIQUE ET MODES DE GESTION RECOMMANDÉS

BIOÉVALUATION ET INTERPRÉTATION PATRIMONIALE

Infl. anthrop. Picardie	Rareté Picardie	Raréfaction Picardie	Menaces Picardie	Directive Habitats

LOCALISATION DES STATIONS RELEVÉES

ÉTAT DE CONSERVATION

Cons. struct.	Cons. text.	Cons. struct. / text.	Cons. fonct.	Possib. restaur.	Stat. cons.

Bois marécageux à Saules cendré

Frangulo alni – Salicetum cinereae

Code CORINE Biotopes : 44.921

Code Natura 2000 : **NI**

Code habitat décliné : **NI**

STRUCTURE ET PHYSIONOMIE

CORTÈGE FLORISTIQUE CARACTÉRISTIQUE



ÉCOLOGIE

DYNAMIQUE ET MODES DE GESTION RECOMMANDÉS

BIOÉVALUATION ET INTERPRÉTATION PATRIMONIALE

Infl. anthrop. Picardie	Rareté Picardie	Raréfaction Picardie	Menaces Picardie	Directive Habitats

LOCALISATION DES STATIONS RELEVÉES

ÉTAT DE CONSERVATION

Cons. struct.	Cons. text.	Cons. struct. / text.	Cons. fonct.	Possib. restaur.	Stat. cons.

Aulnaie marécageuse

Cirsio oleracei – Alnetum glutinosae (Lemée 1937) Noirfalise et Sougnez 1961

Code CORINE Biotopes : 44.313

Code Natura 2000 : **NI**

Code habitat décliné : **NI**

STRUCTURE ET PHYSIONOMIE

CORTÈGE FLORISTIQUE CARACTÉRISTIQUE



ÉCOLOGIE

DYNAMIQUE ET MODES DE GESTION RECOMMANDÉS

BIOÉVALUATION ET INTERPRÉTATION PATRIMONIALE

Infl. anthrop. Picardie	Rareté Picardie	Raréfaction Picardie	Menaces Picardie	Directive Habitats

LOCALISATION DES STATIONS RELEVÉES

ÉTAT DE CONSERVATION

Cons. struct.	Cons. text.	Cons. struct. / text.	Cons. fonct.	Possib. restaur.	Stat. cons.

Chênaie pédonculée à jacinthe des bois

Edymio non-scriptae – Carpinetum betuli (Noirfalise 1968) Rameau 1996 nom.inv.

Code CORINE Biotopes : 41.2

Code Natura 2000 : NI

Code habitat décliné : NI

STRUCTURE ET PHYSIONOMIE

CORTÈGE FLORISTIQUE CARACTÉRISTIQUE



ÉCOLOGIE

DYNAMIQUE ET MODES DE GESTION RECOMMANDÉS

BIOÉVALUATION ET INTERPRÉTATION PATRIMONIALE

Infl. anthrop. Picardie	Rareté Picardie	Raréfaction Picardie	Menaces Picardie	Directive Habitats

LOCALISATION DES STATIONS RELEVÉES

ÉTAT DE CONSERVATION

Cons. struct.	Cons. text.	Cons. struct. / text.	Cons. fonct.	Possib. restaur.	Stat. cons.